

n° 455
AVRIL
2017
4,60 €

Silence

POUR DES ÉLECTIONS MOINS PRIMAIRES !

LA LÉGUMERIE : JARDINER, CUISINER, PARTAGER

CRÉER DES PRATIQUES MUSICALES DÉCROISSANTES



écologie • alternatives • non-violence

Géo-ingénierie, les apprentis sorciers du climat

Qu'est-ce que la géo-ingénierie ?

La géo-ingénierie peut se définir comme la manipulation du climat à grande échelle. Elle rassemble les techniques qui visent à contrôler le climat planétaire afin de pallier les effets des dérèglements climatiques. Ces différentes techniques sont communément divisées en deux grandes catégories : celles visant

à capturer l'excès de dioxyde de carbone (CO₂) de l'atmosphère pour le transférer dans d'autres compartiments (couches géologiques, biomasse, océans) et celles ayant pour but de réduire le rayonnement solaire capté par la Terre et la « serre » atmosphérique.

Comment faire la part entre délires de quelques savants fous et recherches scientifiques à prendre au sérieux ?

Le fantôme de manipulation du climat a fait naître de nombreuses perspectives quant aux moyens d'y parvenir. Certaines relèvent plus de la science-fiction que de la science : modifier l'orbite de la Terre, installer une nuée de miroirs stratosphériques ou repeindre en blanc la cordillère andine pour refléter les rayons du soleil... Néanmoins, certains critères permettent d'identifier des techniques de géo-ingénierie plus « crédibles » : l'obtention de financements publics ou privés pour la recherche, la référence par des instances scientifiques légitimes (comme les rapports du GIEC) ou encore le fait d'avoir fait l'objet de programmes de recherches expérimentales. Deux techniques en particulier remplissent ces critères. La première est la pulvérisation de soufre dans

l'atmosphère, afin de mimer les conséquences d'une éruption volcanique de grande ampleur, à savoir une baisse planétaire de la température. La seconde est l'ensemencement des océans par du fer pour provoquer une croissance rapide du phytoplancton qui capterait du carbone atmosphérique pour le transférer au fond des océans. Toutefois les expérimentations mises en œuvre jusqu'au moratoire des Nations Unies de 2011 (1) n'ont pas été concluantes avec des rendements très éloignés de ceux qui étaient attendus. Ces quelques éléments nous conduisent à dire que la géo-ingénierie est une fausse solution technique par nature et qu'elle appelle des précautions qui vont bien au-delà du simple questionnement scientifique.

Quelles sont les pistes pour agir contre cette fausse solution aux changements climatiques ?

Les pistes pour agir se situent à plusieurs niveaux. D'abord l'acculturation : l'information auprès des citoyens et des autorités, afin de les aider à démêler le vrai du faux. Cela implique un travail de veille pour décrypter les promesses souvent fallacieuses des partisans de la géo-ingénierie. Mais aussi pour en souligner l'absurdité (on parle ici de voiler le soleil, plutôt que diminuer notre consommation d'énergies fossiles !) et les risques (pour n'en citer qu'un, le risque de modifier les précipitations et de conduire à des sécheresses dans de vastes régions du globe) afin de contrer les discours les faisant apparaître comme une solution envisageable aux changements climatiques. Ensuite faire appel à l'éthique et la responsabilité des scientifiques même si

cette tâche peut s'avérer particulièrement ardue au nom de la sacrosainte liberté du chercheur. Viennent ensuite des pistes qui relèvent de la (géo)politique et du droit international. En effet, si la géo-ingénierie commence à être mise en avant, c'est avant tout pour éviter d'avoir à envisager des changements radicaux dans nos modes de production et de consommation. Aussi, pour éviter que des intérêts privés, régionaux ou militaires ne décident de « mettre la main sur le thermostat planétaire », le droit constitue selon nous le recours le plus fiable pour éviter des expériences aux conséquences inenvisageables tant le nombre de paramètres écosystémiques (2) et climatiques en présence sont nombreux.

■ **Pour en savoir plus :** <http://sciencescitoyennes.org/geo-ingenierie/>
Sciences Citoyennes, 38, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél : 01 43 14 73 65,
geo-ingenierie@sciencescitoyennes.org.

(1) Moratoire interdisant les activités de géo-ingénierie avec une exception pour les expérimentations scientifiques à petite échelle et en environnement contrôlé
 (2) C'est à dire ayant des impacts sur l'ensemble d'un système écologique complexe.





■ DOSSIER POUR DES ÉLECTIONS MOINS PRIMAIRES

5 En Islande, l'adoption de la constitution citoyenne patine

Dans notre numéro 426 (septembre 2014) consacré à la démocratie, un article de Lionel Cordier abordait le processus constituant qui avait vu le jour en Islande. Que s'est-il passé depuis ?

7 Démocratie ou aristocratie élective ?

Francis Dupuy-Déri est un universitaire québécois, chercheur en sciences politiques spécialisé dans les mouvements anarchistes et altermondialistes. Il s'est intéressé à l'origine du mot démocratie et à l'évolution de sa signification. Histoire d'un retournement sémantique, pour le moins... renversant.

9 La primaire.org, vers une citoyenneté numérique ?

S'il y a un phénomène qui aura marqué l'édition 2017 de l'élection du président de la République, « reine » du système politique français, c'est bien la multiplication des primaires. L'une d'entre elles, revendiquant être la seule primaire 100 % citoyenne, a fait émerger une candidate issue de la société civile.

12 Et si l'on changeait le mode de scrutin ?

Les deux élections les plus importantes de la vie politique française, la présidentielle et les législatives, consistent toutes deux en un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Or, celui-ci mesure très mal les opinions et peut faire élire un candidat autre que celui voulu par l'électorat. Quel autre mode de scrutin pourrait lui être substitué ?

■ CHRONIQUES

16 Bonnes nouvelles de la Terre :

Les circuits courts alimentaires créent de nombreux emplois

19 100 dates féministes pour aujourd'hui :

9 août 1956
Afrique du Sud : Marche des femmes à Pretoria

24 L'écologie, c'est la santé :

Une Initiative citoyenne européenne contre le glyphosate

25 En direct de nos colonies

La patrie des droits de l'homme armé

■ ARTICLES

28 La Légumerie : jardiner, cuisiner, partager

À Lyon, depuis 7 ans déjà, une association anime jardin, compost et cuisine participative. Il s'agit de montrer l'intérêt d'une agriculture urbaine, locale, écologique et solidaire.

31 Mélenchon, Jadot, Hamon

Ce qui les différencie ou pas... Les trois principaux candidats de gauche avancent des idées souvent proches, mais pas toujours. Un résumé de leurs engagements.

32 Réhabilitons les panneaux solaires et les éoliennes.

Des idées reçues ont profondément terni notre perception de ces appareils alors qu'en comparant ce qui est comparable leurs qualités s'avèrent remarquables.

34 David Caroll, inventer des pratiques musicales décroissantes

Pas si simple de se passer des outils de communication numériques et autres instruments électroniques quand on veut vivre de sa musique... A moins de défricher de nouvelles pratiques de rencontre du public et de diffusion, comme David Caroll.

36 Justes solidaires

Justes Solidaires propose de découvrir les visages et les histoires de citoyens français ordinaires et solidaires, hommes et femmes, devenus acteurs de l'une des plus graves crises humanitaires et politiques du début du 21^e siècle.

38 Les souffrances invisibles des femmes au travail

Karen Messing s'intéresse aux conditions de travail qui rendent les gens malades. Descendant de son piédestal de scientifique, elle a eu cette attitude révolutionnaire : écouter les personnes concernées, les ignoré-es en bas de l'échelle sociale, dont une majorité de femmes.

40 Nucléaire : le démantèlement dans l'impasse

Depuis un siècle, nous cherchons comment détruire la radioactivité, en vain. Le démantèlement des sites nucléaires et la gestion des déchets se heurtent aujourd'hui à deux obstacles majeurs : une mémoire défaillante et un manque d'argent.

48 Stévia : un cas de biopiraterie

La stévia est une plante d'Amérique du sud. Les multinationales en ont extrait le principe sucré pour l'utiliser comme substitut dans les produits "light". Les Guaranis luttent pour dénoncer le vol de leurs savoirs.

■ BRÈVES

- 15 Politique • 16 Alternatives • 18 Vélo(rution) • 18 Paix
19 Femmes, hommes, etc. • 20 OGM • 20 Environnement
22 Climat • 22 Énergies • 23 Nucléaire • 24 Santé
25 Nord/Sud • 26 Société • 26 Annonces • 27 Agenda
41 Courrier • 42 Livres • 46 Quoi de neuf ?

Prochain dossier
**Nouveaux OGM,
nouvelles luttes**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 1^{er} mars 2017.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire** : 0920 D 87026 - **N° ISSN** : 0756-2640 - **Date de parution** : 1^{er} trimestre 2017 - **Tirage** : 4700 ex. - **Administrateurs** : Pascal Antonanzas, Eric Cazin, Monique Douillet, Nadège Tromeur - **Directrice de publication** : Monique Douillet - **Comité de rédaction** : Michel Bernard, Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - **Pilotes de rubriques** : Christian Araud, Cécile Baudet, Rebecca Bilon, Caroline Bojarski, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemy, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Seleke, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette** : Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins** : Michel Chevalier, Lasserpe, Miega, Albert Monteys, Lewis Trondheim, TC - **Correcteurs** : Andrée Battagliéri, Bernadette Bidaut, Bernard Capelier, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Emmanuelle Pingault - **Photographes** : Marc Bernard, Birgir Por Hardarson, Bertrand Gaudillère, Karine JC, Laprimaire.org, Catherine Monnet, Robben Island Mayibuye Archive, P.J. Muet, Sebastien Salom-Gomis/SIPA, Luis Vera, P.Wetzel - **Et pour ce n°** : Isabelle Cambourakis, Philippe Crassous, Manon Deniau, Danièle Gonzalez, Charles Jacquier, Irène Kaufner Julie Lalouët-Geffroy, Mathieu Lopes, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Nils Svahnström, François Veillerette - **Couverture** : Polette Dessine - **Internet** : Damien Bouveret, Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques** : Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives** : Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs auteurs.

Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion** : Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction** : Guillaume Gamblin et Michel Bernard : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOFPRPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon – 5000 Namur – Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB

ÉDITORIAL

L'élection, stop ou encore ?

La séquence électorale qui s'ouvre fin avril 2017, où seront désigné-es les tenant-es du pouvoir exécutif et législatif national, est *censée* être un temps fort de la vie démocratique de notre pays, une preuve de sa vitalité. Mais comme l'analysent le politologue français Bernard Manin et l'écrivain et historien belge David Van Reybrouck (1), nos démocraties occidentales sont précisément malades du « fondamentalisme électoral », c'est-à-dire que notre système politique se résume au processus électoral, avec toutes les failles qu'on lui connaît : non-représentativité des élus, carriérisme, clientélisme... Pour pallier ces dérives, ils préconisent le tirage au sort comme mode alternatif de répartition du pouvoir.

Pour l'heure, nous nous interrogeons dans les pages qui suivent sur l'emploi du terme même de démocratie pour qualifier notre régime politique. Nous revenons sur le cas de l'Islande, où un processus de réécriture de la constitution par les citoyen-es avait vu le jour mais peine à aboutir. En attendant d'enrichir nos pratiques démocratiques, les élections peuvent demeurer un instrument pertinent, à condition de changer certaines règles du jeu. C'est pourquoi nous abordons également la question du *qui* élit-on, et du *comment*.

Dossier coordonné par *Nils Svahnström*

(1) David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, 2014 ; Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Champs Essais, 2012.



Election



Assemblée, Nuit debout



Coluche, candidat à l'élection présidentielle de 1981



"Assemblée communautaire"



Pétitions



▲ "Où est passée notre nouvelle constitution ?"

En Islande, l'adoption de la constitution citoyenne patine

Dans notre numéro 426 (septembre 2014) consacré à la démocratie, un article de Lionel Cordier abordait le processus constituant qui avait vu le jour en Islande. Que s'est-il passé depuis ?

REVENONS D'ABORD SUR LES FAITS : SUITE au choc produit par la crise financière de 2008 sur l'économie, mais également sur les consciences, les Islandais-es avaient obtenu à coup de cuillers en bois et de casseroles la démission du gouvernement conservateur de l'époque. Ils avaient ensuite obtenu de la majorité social-démocrate et écologiste qui lui avait succédé l'organisation d'un processus constituant (1).

UN PROJET CONSTITUTIONNEL QUI PEINE À ABOUTIR

Le projet constitutionnel qui en est ressorti a ensuite été validé par référendum en octobre 2012 (2). Seulement, pour être définitivement adopté, le projet doit, selon la Constitution encore en vigueur, être ratifié par le Parlement. Or les député-e-s de l'opposition, peu enthousiasmé-e-s par le projet constitutionnel (3), ont réussi à retarder le processus jusqu'aux élections de 2013 qui a vu les conservateurs revenir au pouvoir. A cette époque, les tensions de 2008 sont déjà loin, et la population islandaise est plus concernée par l'endettement immobilier des ménages que par la révision de la Constitution.

A NOUVEAU SCANDALE, NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CONSTITUTION ?

Mais voilà qu'en avril 2016 éclate le scandale des *Panama Papers*, dans lequel le Premier ministre est mis en cause. Les Islandais-es, qui ont maintenant un peu d'entraînement, se réunissent massivement pour protester : 26 000 personnes en 24 h. Certains observateurs y verront, rapportée à la population, la protestation la plus massive du monde. Comme l'analyse une avocate ayant participé à l'écriture de la Constitution en 2011 (4), la nouveauté de cette mobilisation est qu'elle porte sur des enjeux éthiques, là où les mobilisations portent habituellement sur des enjeux sociaux concrets.

Une nouvelle fois, le Premier ministre a été poussé à la démission, et des élections anticipées ont été organisées en octobre 2016. Et la question de la ratification du projet constitutionnel est revenue dans le débat. Plusieurs partis d'opposition de gauche ont réaffirmé leur soutien au nouveau texte, mais seul le Parti Pirate a clairement fait de sa ratification sa priorité.

Après avoir été crédité de près d'un tiers d'intentions de vote dans les sondages d'opinion, le parti pirate est finalement arrivé en troisième position (seulement), avec

(1) En 2011-2012, 25 citoyen-ne-s élu-e-s ont élaboré un projet constitutionnel en s'appuyant sur les recommandations de 950 citoyen-ne-s tiré-e-s au sort et sur une vaste consultation numérique.

(2) Référendum consultatif, 66 % de oui, 49 % de participation.

(3) Ils-elles sont notamment opposés à certaines des dispositions prévues dans le texte, en particulier le rééquilibrage de la représentation électorale entre zones rurales et zones urbaines (actuellement plus favorable aux premières) et la nationalisation des ressources naturelles de l'île.

(4) Katrín Oddsdóttir, dans une interview publiée par *Mediapart* le 8 octobre 2016.



▲ Manifestation lors du scandale des *Panama Papers*, le 4 avril 2016, à Reykjavik.

14 % des voix, derrière le Parti de l'indépendance et la gauche écologiste. La tâche de former un gouvernement a successivement incombé à ces trois formations, mais n'ayant pas abouti, elle est revenue à la première qui a finalement réussi à former une coalition à droite en janvier 2017.

Le processus constituant était parti des élans révolutionnaires consécutifs à la crise financière de 2008. Il est revenu sur la table avec un nouveau scandale financier, d'ordre éthique. L'issue des élections a finalement déçu les espoirs des observateurs qui prévoyaient une victoire du Parti Pirate et se préparaient ainsi à voir la nouvelle constitution enfin adoptée. Les prochains mois diront si l'opposition, unanime au moins dans sa volonté affichée de faire aboutir le texte, mais dont seul le Parti Pirate fait réellement une priorité, trouvera le moyen de faire plier la fragile majorité gouvernementale à cette fin (5). L'intérêt des Islandais-es pour la nouvelle constitution retombera-t-il de nouveau ?

UN OBJET DÉMOCRATIQUE NON IDENTIFIÉ

Si l'expérience du processus constituant est largement perçue comme « exotique » et à ce titre idéalisée à l'étranger, au même titre que peuvent l'être la vie politique et la culture démocratique des pays scandinaves, la réalité n'est pas tout à fait celle d'un vaste élan citoyen qui traverserait toute la population. Elle constitue surtout un objet démocratique non identifié qui n'intéresse et ne fédère qu'une partie de la population. En Islande, terre plus conservatrice que ses cousines continentales, la réappropriation des institutions démocratiques n'est pas moins que chez nous éclipsée par les sujets économiques (croissance, emploi, pouvoir d'achat). Jusqu'au prochain coup d'éclat ?

N. S. ■

Le Parti Pirate

A leurs débuts, les Pirates, issus de Suède puis devenus un mouvement mondial, sont essentiellement portés sur les libertés numériques. Mais à partir de 2011, le parti pirate allemand commence à proposer de revoir le système politique en s'appuyant sur les mécanismes de démocratie directe et l'exigence de transparence. Il se décrit lui-même comme « une formation spontanée née de la volonté des citoyens de se réapproprier une vie politique dans laquelle ils ne se reconnaissent plus ». Le parti pirate est à ce titre le fer-de-lance du concept de démocratie liquide (voir encadré suivant). En Islande, le parti pirate, en plus d'être la formation politique la plus déterminée du pays à faire ratifier la nouvelle constitution, a également pour sujets prioritaires la redistribution des richesses tirées de l'exploitation des ressources naturelles, la gratuité des soins, la lutte contre la corruption et l'instauration d'un revenu universel garanti.

La démocratie liquide

Lionel Cordier, doctorant en sciences politiques spécialisé dans les dynamiques politiques islandaises, décrit la démocratie liquide comme constituant « une sorte de forme élaborée de démocratie délégative et du mandat impératif, conjuguée à l'usage des nouvelles technologies. Elle consiste principalement en la possibilité de déléguer son vote, de façon permanente ou non, à des personnes que l'on estime plus compétentes et en fonction d'enjeux délimités (6).

(5) Le gouvernement formé par "Parti de l'indépendance", n'est majoritaire que d'une voix, et son partenaire centriste "Avenir radieux" est assez imprévisible.

(6) L. Cordier, *Les pirates en politique, l'ascension d'un parti islandais*, La Vie des Idées, 7 octobre 2016.



▲ "Démocratie ou argentcratie ?"

Démocratie ou aristocratie électorale ?

Francis Dupuy-Déri est un universitaire québécois, chercheur en sciences politiques spécialisé dans les mouvements anarchistes et altermondialistes. Il s'est intéressé à l'origine du mot démocratie et à l'évolution de sa signification. Histoire d'un retournement sémantique, pour le moins... renversant.

IL EST COMMUNÉMENT ADMIS QUE LA démocratie, de par son étymologie et ses principes, nous viendrait tout droit de l'antiquité athénienne, après un long oubli puis sa redécouverte par les Lumières du 18^e siècle. Francis Dupuy-Déri range cette conception au rayon des mythes, et considère inexact ce lien fait avec Athènes, à double titre. Premièrement parce que l'on retrouve plusieurs traces de fonctionnement démocratique au cours du Moyen-âge (1), ensuite parce que les régimes dits démocratiques issus des révolutions française et américaine ont peu à voir avec le modèle athénien.

UN TERME INFAMANT

En se plongeant dans les textes, discours et correspondances personnelles des pères fondateurs de ces régimes, Francis Dupuy-Déri s'aperçoit que leurs auteurs, bien loin de se revendiquer démocrates, utilisent même ce terme péjorativement pour discréditer, voire dénigrer leurs adversaires. Car au 18^e siècle, le « démocrate » est celui qui est du côté des pauvres, revendique un partage plus égalitaire des richesses et aspire à une transformation radicale du système

politique. Les élites politiques qui se trouvent être directement issues de l'élite financière se sentent forcément menacées par de telles velléités et œuvrent donc pour un régime qui ne soit surtout pas démocratique. D'ailleurs, le terme n'apparaît pas une seule fois dans la Constitution américaine de 1787.

POPULISME ET COMMUNICATION POLITIQUE

Le retournement sémantique ne survient que deux générations plus tard. Revoyant sa stratégie après son échec à l'élection présidentielle américaine de 1824, Andrew Jackson (2) sera le premier candidat aux élections à utiliser ce terme parce qu'il parle aux classes moyennes et aux pauvres, ce qui lui permet de se présenter comme un défenseur des petites gens contre les aristocrates, l'élite. Il fait le pari que l'adoption de ce vocabulaire va permettre de faire travailler un imaginaire en sa faveur. Le remaniement de son discours contribuera en partie à lui faire gagner l'élection suivante. Nous voilà en pleine stratégie de communication politique : le populisme est né. Dix ou quinze plus tard, la plupart des personnalités et formations politiques

(1) De nombreux villages fonctionnaient de façon auto-gestionnaire avec des assemblées d'habitants réunies périodiquement. La communauté d'habitants d'un village donné est alors une entité juridique qui gère les terres et équipements communaux (bois, moulin, puits, étang...). Ces villages n'ont quasiment pas de contact avec le roi. Ils lui versent un impôt, mais n'obtiennent pas de « service public » en échange.

(2) Fondateur du Parti démocrate américain en 1828 et 7^e président des Etats-Unis, de 1829 à 1837.



▲ Affiche pour le vote en Corée du Nord...

américaines finissent par se revendiquer démocrates, au point de débattre de qui sont les vrais démocrates et qui sont les usurpateurs. Tous ont néanmoins bien conscience qu'il s'agit d'un jeu de dupe rhétorique pour séduire les électeurs.

LE RETOURNEMENT SÉMANTIQUE S'OPÈRE AUSSI EN FRANCE

En France, certains penseurs voyagent (notamment de Tocqueville avec son « De la démocratie en Amérique ») et témoignent de ce qui se passe dans le Nouveau Monde. Parmi les courants politiques qui s'affrontent dans le camp républicain sous la Restauration, certains républicains radicaux « proto-socialistes » vont également adopter ce terme et qualifier leur projet de *république démocratique et sociale*, justement pour se démarquer de ce que veulent les autres républicains. Par ailleurs, la monarchie interdit pendant les années 1820-1830 l'usage public du terme « république », jugé subversif. Le terme de démocratie gagne en popularité de ce fait.

Les textes contemporains de la Révolution de 1848 révèlent qu'en France, le terme de démocratie est, comme aux États-Unis, désormais approprié et revendiqué par tous, au point que le socialiste Blanqui écrira « Qu'est-ce donc qu'un démocrate ? [...] Quelle opinion ne parviendrait pas à se loger sous cette enseigne ? Tout le monde se prétend démocrate, surtout les aristocrates. »

Le changement est total. Le terme change non seulement normativement, c'est à dire au niveau du jugement qui lui est associé, mais également quant à ce qu'il désigne, puisqu'il ne renvoie plus à un système où le peuple délibère directement en assemblée, mais à un système où les citoyens n'ont

guère que le droit de désigner périodiquement leurs représentants par voie électorale.

Spinoza, Rousseau et Montesquieu, pour ne citer qu'eux, distinguaient l'élection de la démocratie. Pour eux, voter pour désigner des maîtres revenait à considérer que nous ne sommes pas tous égaux. Estimer que dans une société bien ordonnée les décisions doivent être prises par les membres de l'élite les mieux éduqués, seuls à même de prendre les bonnes décisions en faveur de l'intérêt général, est en soi une démarche aristocratique. Dans les régimes modernes, issus des révolutions américaine et française, c'est simplement une aristocratie électorale qui a remplacé l'aristocratie héréditaire.

Plus tard, au 20^e siècle, le terme de démocratie a été également largement dévoyé en raison de l'appellation « République démocratique » adoptée par de nombreux régimes communistes autoritaires, où le pouvoir est concentré entre les mains d'une élite bureaucratique.

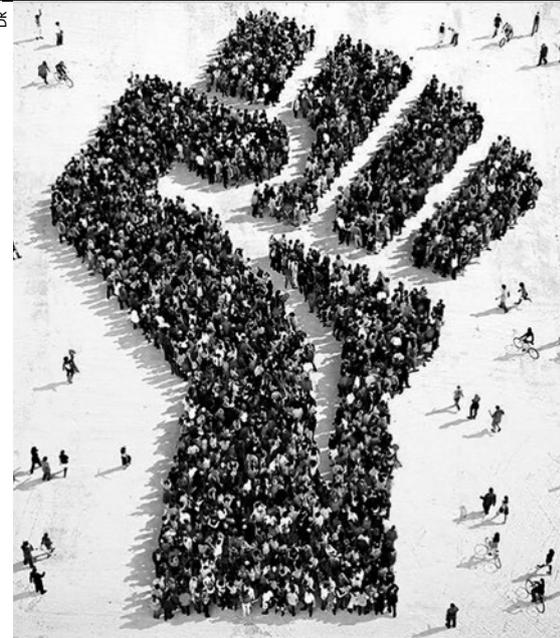
Que faire, une fois que l'on a pris conscience de ce retournement sémantique ? Il nous revient peut-être tout d'abord de renoncer à l'utilisation du terme de démocratie pour qualifier notre système représentatif oligarchique, et d'appeler celui-ci par ce qu'il est vraiment. Mais le terme de démocratie n'est peut-être pas à abandonner pour autant. Son sens a été dévoyé pour coller à la réalité du système en vigueur. A nous de faire évoluer le système en cours pour le faire coller au sens véritable du mot démocratie.

En attendant, soyez les bienvenu-e-s à bord de la « démocratie », donc. N'oubliez pas de montrer votre bulletin de vote à l'embarquement.

N. S. ■



Source : F. Dupuy-Déri, *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Lux 2013.



La primaire.org, vers une citoyenneté numérique ?

S'il y a un phénomène qui aura marqué l'édition 2017 de l'élection du président de la République, « reine » du système politique français, c'est bien la multiplication des primaires. L'une d'entre elles, revendiquant être la seule primaire 100 % citoyenne, a fait émerger une candidate issue de la société civile.

TOUT PART DE DEUX ANONYMES. UN AVOCAT, David Guez, et un ingénieur, Thibault Favre, font comme beaucoup d'entre nous le constat des failles de notre système démocratique, son manque de représentativité, de légitimité, de renouvellement. Ils co-fondent l'association Democratech et se lancent dans l'organisation d'une primaire en ligne visant à faire émerger une candidature issue de, et portée par la société civile. "Laprimaire.org" a ainsi vu le jour en octobre 2015. Au moment de la tenue de la primaire, au second semestre 2016, la plateforme comptait 120 000 soutiens, soit bien en deçà de son objectif initial de 500 000, mais c'était un résultat néanmoins remarquable compte tenu de la structure et de l'ingénierie mobilisées.

TOUT LE MONDE PEUT SE PROPOSER OU ÊTRE PROPOSÉ

Plus de 500 candidats ont présenté leur candidature, dont de très fantaisistes évidemment, y compris parmi les 200 qui ont réellement déposé un quelconque programme. La barre requise des 500 soutiens, parmi les inscrit-es, a été atteinte par 16 d'entre elles et eux.

Les 15 candidat-es ayant maintenu leur candidature ont été soumis à un premier tour à la suite duquel il ne devait en rester plus que cinq (1).

En plus de pouvoir voter pour autant de candidat-es qu'ils le souhaitent, les inscrit-es avaient également la possibilité soit de plébisciter un-e candidat-e, soit de proposer de leur propre initiative le nom d'une personne qu'ils ou elles souhaiteraient voir concourir. Des centaines de noms ont ainsi été proposés, parmi lesquels une écrasante majorité de personnalités connues, médiatisées (2). Seules 5 personnalités ont dépassé, à leur corps défendant donc, la barre des 500 soutiens, et ont par conséquent été approchées par l'équipe de la primaire.org qui les a invitées à concourir pour le premier tour (3).

UN DISPOSITIF VRAIMENT POUR TOU-TES ?

A ce stade, la primaire.org pouvait au moins se targuer d'avoir proposé un témoignage des aspirations politiques des citoyens français, lequel ne saurait être statistiquement représentatif de la population. Mais il est néanmoins instructif : la diversité des candidat-es auto-déclaré-es, le profil et le programme de celles

(1) Les inscrits se voyaient proposer une combinaison de 3 candidats seulement, à évaluer selon la méthode du jugement majoritaire (voir l'article sur les modes de scrutin). Cela pour éviter que chacun-e ait à étudier les 16 programmes avant de pouvoir se prononcer, puisque cette méthode requiert de formuler un avis sur tous les candidats.

(2) On a bien sûr pu trouver entre autres, dans le florilège de « célébrités », la plupart des principaux professionnels de la politique française, mais avec un nombre de soutiens ridiculement bas.

(3) Etienne Chouard, Pierre Rabhi et Nicolas Hulot ont salué la démarche, mais n'ont pas souhaité donner suite. Pierre Asselineau s'est montré intéressé, mais ne s'est pas retrouvé dans les termes qui lui étaient proposés. Franck Lepage ne les a jamais recontactés.



▲ Une fois par an, les citoyen-nes du canton suisse de Glaris (38 000 habitant-es) se réunissent en assemblée pour voter à main levée les principales modifications des textes législatifs. Ils élisent également pour un an le président du gouvernement chargé d'appliquer ces décisions collectives. Cette pratique remonte au 13^e siècle et n'est plus pratiquée que dans deux cantons suisses.

et ceux qui recueillent le plus de soutiens, la nature et la personnalité des individus plébiscités disent quelque chose des aspirations politiques de citoyen-nes français-es anonymes tels que nous en côtoyons tous les jours. Il ne saurait être totalement représentatif, car on parle de « civic tech », de numérique, d'application mobile, de sites internet, un langage qui ne s'adresse pas à tout le monde. David Guez estime que la fracture numérique est désormais moins dans l'accès à internet (4) que dans l'usage, la facilité à s'approprier l'outil. D'où l'importance pour l'équipe de la primaire.org de sensibiliser les gens ailleurs que sur la toile. Avec des moyens économiques et humains forcément limités (5), les deux organisateurs n'ont pas compté les heures passées derrière un écran, mais également sur le terrain.

LE PLUS DUR RESTE ENCORE À FAIRE

Cinq candidat-es se sont qualifié-e-s pour le second tour, dont une metteuse en scène, une formatrice dans le domaine de la santé, deux médecins et un avocat. A ce stade, leur campagne avait pris une tournure aboutie et assez professionnelle (chapitres de programme, billets de blog et vidéos, couverture média — certes timide) compte tenu là encore des moyens à leurs dispositions (budget de la plateforme, fonds propres, bénévoles de laprimaire.org et réseau personnel). Une tournée-débats a été organisée dans dix grandes villes françaises.

La formatrice Charlotte Marchandise a remporté laprimaire.org fin décembre 2016 en étant gratifiée par près de 36 000 votant-es au second tour, avec un score sans appel de 50,6 % de « Très bien » (la mention maximale).

La campagne présidentielle a donc commencé pour elle en vraie grandeur. Pour l'occasion, l'équipe de la primaire.org s'est mue en équipe de campagne, et l'association est devenue un parti politique à vocation éphémère avec pour seul programme de porter cette candidature et de faciliter l'émergence de candidatures citoyennes aux élections législatives. Charlotte Marchandise doit maintenant relever le défi de concilier sa campagne avec son activité professionnelle, car elle n'est pas une professionnelle de la politique, bien qu'adjointe au maire de Rennes. Il lui faut se faire connaître du grand public, exister dans un débat trusté par les appareils partisans et arbitré par les médias de masse, enfin et surtout surmonter l'épreuve décisive du recueil des 500 soutiens, cette fois de « grands » électeurs. Entre le bouclage de ce dossier et sa parution, elle se sera probablement heurtée à ce filtrage éminemment discutable dans son principe comme dans son application.

A l'heure où, au-delà de la légitimité de la fonction présidentielle et des institutions de la V^e République, c'est le fondamentalisme électoral qui doit être remis en cause par qui aspire à une vraie démocratie, on peut s'interroger sur le sens d'une telle candidature. En attendant l'adoption de nouvelles pratiques démocratiques, dans lesquelles les élections ne sont plus le seul mode de désignation, elle a au moins le mérite d'apporter sa pierre à l'édifice de la réappropriation de la vie politique par les citoyens.

N. S. ■

(4) En 2014, plus de 4 foyers sur 5 avaient accès à internet, et la moitié de la population détenait un smartphone. Source : ARCEP, Baromètre du Numérique 2015.

(5) Fin janvier 2017, les dons récoltés s'élevaient à près de 70 000 euros. Leur utilisation est détaillée en toute transparence sur le site.



▲ Charlotte Marchandise présente son programme lors de la tournée de laprimaire.org

Charlotte Marchandise, une voix citoyenne à la présidentielle ?

Forte d'un parcours diversifié (dans l'associatif, le numérique, la santé) Charlotte Marchandise a remporté la primaire citoyenne laprimaire.org sur un programme donnant la priorité à la mise en place d'une constituante, le revenu de base universel et la transition écologique.

Peut-on changer la donne politique, tout en se pliant au jeu que l'on décrie ?

Je vois ma candidature comme un témoignage de la manière de rapprocher la politique de tout un chacun. Pour beaucoup, la politique est quelque chose de très lointain qui ne nous appartient plus. Comment se la réapproprier, c'est notre histoire à tous. Je suis profondément pacifiste et je pense qu'il faut faire la révolution dans les urnes. Ma candidature permet aux gens de se dire « pourquoi pas moi ? » Ce que j'ai envie de dire, c'est que tout le monde est légitime. Tout l'objet de notre campagne va aussi être de faire émerger des candidats aux législatives, aux municipales et aux Européennes qui ne soient pas les candidats habituels. Les sujets de société, de la vie quotidienne des gens ne sont pas les plus clivants. C'est là où l'intelligence collective peut rassembler.

La candidate citoyenne est finalement une adjointe au maire d'une grande ville...

On m'a beaucoup reproché ce rôle parmi les soutiens de mes concurrents. J'ai toujours expliqué que j'étais élue de la société civile, qu'effectivement je siégeais au sein du groupe écologiste d'une mairie de gauche, mais que ça n'affectait pas ma liberté. Cela m'a donné une expérience qui

clairement a convaincu les gens. Il est compliqué de se lancer dans la présidentielle en ignorant tout de la politique.

Quels sont les courants de pensée qui vous inspirent ?

Je travaille avec le Mouvement français pour un Revenu de Base, qui s'est réjoui de ma victoire. J'ai aussi travaillé avec des porteurs du *Projet de Décroissance* et du *Manifeste pour la dotation inconditionnelle d'autonomie*, comme Vincent Liegey. Sur le logement, on s'appuie sur la Fondation Abbé Pierre, et le programme "Toits d'abord" qui montrent que donner un toit à quelqu'un sans contrepartie est ce qui marche le mieux en matière de réinsertion et qui coûte le moins cher. Sur la démocratie, je me réfère beaucoup à Loïc Blondiaux. En matière de société et d'économie, je me réfère à Patrick Viveret, que j'ai rencontré plusieurs fois, à Pablo Servigne, qui est intervenu dans un atelier sur la question de l'effondrement pendant la campagne. Et à Edgar Morin et Gaël Giraud que j'aimerais beaucoup rencontrer. Je me réfère aussi aux "Convivialistes". Alain Caillé a participé à l'élaboration du programme. Je travaille également avec Julien Letailleur, le candidat virtuel à l'élection présidentielle. Il vient du monde des start-ups, du numérique. Le terme de décroissance ne va pas fédérer ces gens-là, alors que l'on partage fondamentalement les mêmes idées. C'est intéressant d'avoir un pied dans différents mondes, et c'est ce que m'apporte mon parcours. J'ai eu plusieurs vies.

Propos recueillis par N. S. ■



Et si l'on changeait le mode de scrutin ?

Les deux élections les plus importantes de la vie politique française, la présidentielle et les législatives, consistent toutes deux en un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Or, celui-ci mesure très mal les opinions et peut faire élire un candidat autre que celui voulu par l'électorat. Quel autre mode de scrutin pourrait lui être substitué ?

LE DÉFAUT MAJEUR DU SCRUTIN MAJORITAIRE uninominal est qu'il force l'électeur-trice à voter pour un-e seul-e candidat-e alors qu'il ou elle peut également avoir une opinion sur les autres. Ce vote unique est interprété comme une adhésion à cette personne, alors qu'il peut très bien ne s'agir que d'un vote par dépit (le moins pire), un vote utile stratégique, ou un vote de protestation (qui explique en partie les scores importants de l'extrême-droite). Tous ces votes vont être agrégés de la même manière.

UN SCRUTIN DÉFAILLANT À PLUSIEURS ÉGARDS

De façon générale, le principe d'un scrutin de ce type n'ouvre-t-il pas, par essence, la porte à la tactique et aux manipulations ? En théorie, le premier tour est censé permettre aux électeurs et aux électrices de se prononcer en leur âme et conscience pour leur candidat-e favori-e, et le second permet de départager les deux candidat-es sorti-es en tête du premier, ce que résume l'adage « Au premier, on choisit, au second, on élimine ». Partant de là, tout l'enjeu réel du premier tour qui devrait être de permettre à chacun-e d'exprimer sa préférence véritable est en réalité de qualifier deux candidat-es pour le second tour.

Le scrutin majoritaire à deux tours est censé donner une légitimité majoritaire à son vainqueur. Mais celle-ci est artificielle, forcée. Il n'obtient la majorité que parce qu'il n'a plus qu'un seul candidat face à lui, et que les votes blancs et nuls ne sont scandaleusement pas comptés comme exprimés (sans même parler de l'abstention).

L'objectif d'un bon mode de scrutin est qu'il soit le plus représentatif possible de l'opinion de l'électorat et résistant au vote tactique voire aux manipulations.

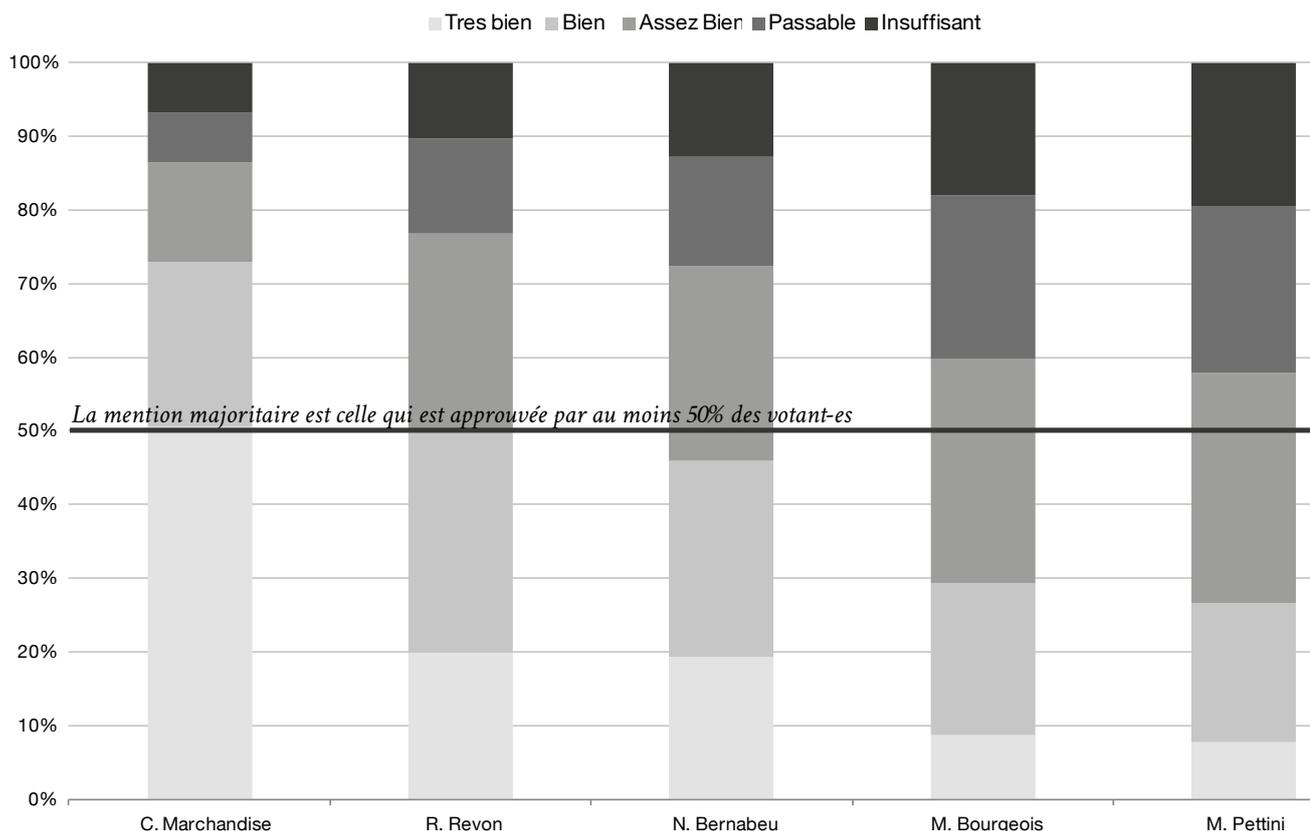
CLASSER TOU-TES LES CANDIDAT-ES PLUTÔT QUE DE N'EN CHOISIR QU'UN-E SEUL-E ?

Parmi les méthodes inventées par des mathématiciens et utilisées dans certains pays, on peut tout d'abord citer les méthodes de vote par classement (1), dont le vote alternatif, où les électeurs classent les candidats par ordre de préférence, comme en Irlande ou en Australie.

Là où le scrutin majoritaire réduit la complexité de nos opinions sur les candidats au choix d'un seul nom, le vote alternatif permet de l'exprimer de façon plus riche puisque tou-ttes les candidat-es sont classé-es. Il ne constitue pas pour autant la méthode la plus simple

(1) On distingue notamment les méthodes de Condorcet, de Borda, et le vote alternatif. Dans ce dernier, les électeurs classent les candidat-es par ordre de préférence. Lors du premier tour, le ou la candidat-e qui est le moins souvent classé-e en tête est éliminé-e. Dès lors, il faut le supprimer du classement des électeurs, où tous les candidats encore en lice gagnent un rang. L'opération est renouvelée de façon à éliminer successivement les candidats jusqu'au dernier, qui est donc le vainqueur.

Résultats du 2nd tour de vote de LaPrimaire.org



▲ Charlotte Marchandise a remporté le second tour de laprimaire.org en obtenant la meilleure mention majoritaire (Très Bien).

pour les personnes appelées à voter, car si l'on peut savoir quels sont les 2 ou 3 candidat-es qui plaisent le plus et le moins, il n'est pas forcément aisé de hiérarchiser une dizaine — ou plus — de candidat-es.

Mais surtout, les modes de scrutin basés sur un classement sont sujets à des biais mathématiques importants (2) tels que la forte sensibilité du résultat à la présence ou non de certains candidats.

Une manière d'échapper à cet écueil est d'avoir recours à un système ne consistant pas à classer les candidats, mais plutôt à les évaluer individuellement.

ATTRIBUER DES POINTS POUR MIEUX REFLECTER NOTRE DEGRÉ D'ADHÉSION ?

Le vote cumulatif consiste à répartir à sa guise un nombre de points donné entre les candidat-es (3). Mieux qu'un classement ordinal qui oblige à hiérarchiser, mais dit finalement peu sur le degré d'adhésion à chaque candidat-e (on peut très bien détester celui que l'on place en 2^e), le vote cumulatif pourrait offrir une image beaucoup plus fine de la popularité réelle des candidat-es. C'est ce qu'on appelle l'expressivité du scrutin. Mais il est malheureusement très sensible au vote stratégique, certains ayant intérêt à manipuler le scrutin en mettant le maximum de points sur leur candidat-e, et le minimum aux autres, poussant les autres

participant-es au vote utile pour compenser. Les candidats sont quant à eux encouragés dans une logique de compétition maximale, puisque chaque point amassé par leurs adversaires est un point de moins pour eux.

EVALUER INDIVIDUELLEMENT POUR LIMITER LE VOTE STRATÉGIQUE ?

Des recherches sur les systèmes alternatifs est également né le vote par approbation. Dans celui-ci les électeurs-trices approuvent, ou non, les candidat-es. La mise en œuvre a le mérite de la simplicité absolue : on met autant de noms dans l'enveloppe que l'on veut, ou on les coche sur une liste. Un seul tour est nécessaire : est proclamé vainqueur celui qui a le plus de voix.

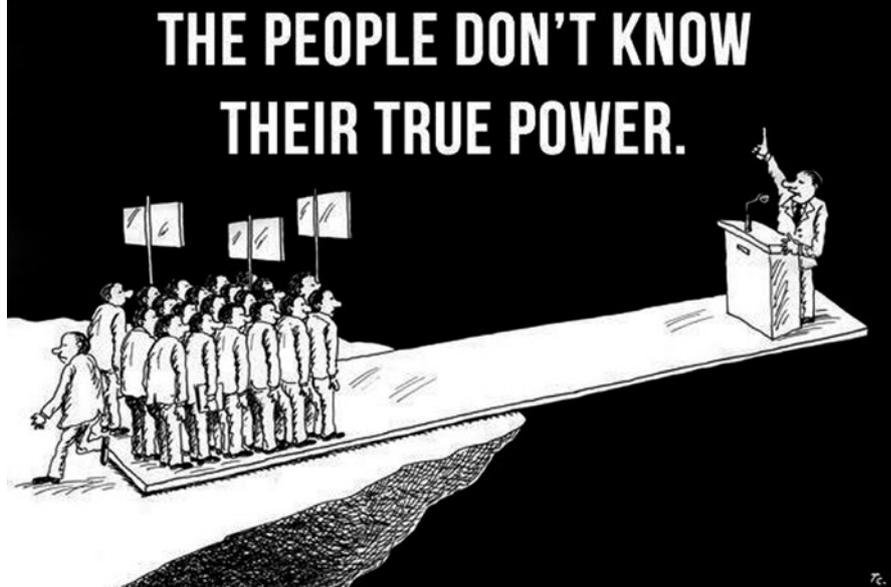
Une variante, le vote de valeur (également appelé vote par note), permet d'en augmenter un peu l'expressivité, en élargissant l'échelle d'évaluation qui n'est plus « oui » ou « non », mais des notes (de 1 à 3 par exemple, ou avec des notes négatives, de -2 à +2). Une amplitude trop importante (0 à 20, par exemple) renverserait les avantages de l'expressivité, puisqu'il ouvrirait de nouveau la voie au vote stratégique (« saquer » tous les candidats sauf un), sans compter que chaque personne a son propre barème (13 peut être une note correcte pour l'un-e, médiocre pour un-e autre).

(2) Parmi lesquels on peut citer le paradoxe d'Arrow, selon lequel le retrait ou l'élimination d'un candidat mineur est susceptible de changer le classement des autres, et donc le vainqueur. Mais aussi le paradoxe de Condorcet : un candidat A peut être préféré à B, qui est préféré à C... qui est préféré à A. Le théorème d'impossibilité d'Arrow démontre qu'aucun scrutin par classement n'échappe à ces deux paradoxes (ni ne répond à une troisième propriété que nous ne détaillons pas ici).

(3) Avec éventuellement un minimum ou maximum de points pouvant être attribués à un-e même candidat-e.

Des expérimentations qui donnent à réfléchir

Des expérimentations ont été menées par différents chercheurs sur le terrain ou sur internet, en marge des précédentes élections présidentielles (2002, 2007 & 2012), afin de tester certains de ces modes de scrutin alternatifs. Leurs résultats diffèrent selon le mode testé, mais remettent tous en perspective ceux des élections. Le candidat centriste et les candidats écologistes et de la gauche radicale y font de bien meilleurs scores (le premier sortant même vainqueur dans certains cas), alors que le FN, très clivant, arrive systématiquement dans les derniers.



▲ "Le peuple ne connaît pas son véritable pouvoir."

Le vote par approbation et le vote de valeur ont deux avantages majeurs. D'une, ils satisfont au critère d'indépendance, c'est-à-dire que l'ajout ou le retrait d'un-e candidat-e a peu d'impact, au regard des votant-es, sur les autres candidat-es. D'autre part, les stratégies clivantes perdent tout intérêt dans le vote par approbation, puisque l'adhésion que suscite un-e candidat-e peut être contrebalancée, annulée, par le rejet qu'il ou elle suscite chez d'autres.

Deux chercheurs français, Michel Balinski et Rida Laraki, ont mis au point une méthode assez similaire dans le principe à un vote par note, à la différence que les notes sont remplacées par des mentions. Dans un tel scrutin, on attribue une mention à chaque candidat-e selon une échelle de valeurs à 5 ou 7 niveaux, d'"excellent" à "à rejeter", par exemple. On additionne pour chacun-e des candidat-es le score obtenu par chaque mention, en partant de la meilleure. La mention suscitant l'adhésion d'au moins 50% de l'électorat — c'est-à-dire la meilleure sur laquelle s'accorde la majorité des électeurs — est la mention majoritaire du ou de la candidat-e. Le vainqueur est celui qui obtient la meilleure mention majoritaire. C'est ce mode de scrutin qui a été utilisé pour la primaire.org qui aura eu le mérite de le mettre en pratique et de le faire connaître.

UNE PHOTOGRAPHIE PLUS FIDÈLE DES OPINIONS POLITIQUES DE LA POPULATION ?

Le vote d'approbation, le vote de valeur ainsi que le jugement majoritaire permettent à l'électorat de s'exprimer en conscience sur chacun-e des candidat-es, et donnent pour résultat une photo assez fidèle de la composition de l'opinion

à leur égard. De façon plus générale, au-delà de l'opinion sur des personnes, ces modes de scrutin permettraient d'avoir un aperçu plus fin du poids et de la popularité réelle des courants politiques qui composent le paysage politique du pays, et donc d'en rebattre potentiellement les cartes (voir encadré). En revanche, comme l'expliquent des chercheurs (4), le mode de scrutin, quel qu'il soit, ne constitue jamais une méthode neutre pour désigner le vainqueur qui s'imposerait au peuple par l'évidence incontestable d'un calcul mathématique. Au contraire, le choix d'un mode de scrutin façonne la vie politique, et ses rapports de force. Il nous revient alors de décider collectivement celui qui nous paraît le plus juste, le plus défendable.

Si le vote de valeur et le jugement majoritaire méritent que l'on s'y intéresse sérieusement, leur potentiel ne doit pas empêcher de rester critique vis-à-vis du principe même des élections, pierre angulaire de l'aristocratie électorale dans laquelle nous nous trouvons. En revanche, l'adoption d'un de ces modes de scrutin pourrait permettre d'améliorer considérablement l'intérêt des élections dans l'hypothèse d'une refonte de nos institutions à l'issue de laquelle l'élection ne serait plus le seul mode de désignation et cohabiterait avec le tirage au sort dans la distribution des mandats et des responsabilités. En attendant, ces modes de scrutin peuvent très bien être mis en pratique à différentes échelles, dans différentes organisations, dans des situations où un vote est nécessaire, pour la prise d'une décision ou la désignation d'une personne. La démocratie ne s'applique-t-elle pas à tous les niveaux ? Associations, entreprises, conseils de quartier et citoyens, assemblées générales ont tous à gagner à s'intéresser à ces modes de scrutins alternatifs.

N. S. ■



▲ Pièce de monnaie romaine représentant un citoyen en train de voter... ou de jeter son bulletin ?

(4) Baujard Antoinette, Gavrel Frédéric, Igersheim Herrade, Laslier Jean-François, Lebon Isabelle, « Vote par approbation, vote par note. Une expérimentation lors de l'élection présidentielle du 22 avril 2012 », *Revue économique*, 2/2013 (Vol. 64), p. 345-356.



» Espagne

Podemos contre les compromis politique

Depuis plusieurs mois deux tendances s'affrontent au sein de Podemos : une pour rester une force d'opposition à l'ensemble des partis politiques traditionnels, l'autre pour participer éventuellement à une majorité gouvernementale (concrètement, cela ouvrirait la possibilité d'un accord avec le parti socialiste PSOE). Pour trancher le débat, un référendum a été organisé par internet le 12 février 2017. 89 % des votant-es ont soutenu la position de Pablo Iglesias refusant les accords. Toutefois ce score n'est pas aussi net qu'apparent : seul-es 155 000 militant-es ont voté sur 450 000 inscrit-es et concernant les motions pour les délégué-es au sein de la structure, celle d'Iglesias n'a recueilli que 56 % des voix contre 34 % à son principal opposant Inigo Errejon.

Yannick Jadot se retire

Yannick Jadot, nommé candidat à l'élection présidentielle à l'issue de la primaire EELV, a annoncé le 19 février 2017 qu'il se retirait suite à un accord avec Benoît Hamon. Cette démarche fait suite à une consultation des adhérent-es qui ont appuyé largement la démarche... avec l'espoir que Jean-Luc Mélenchon fasse de même.

Yannick Jadot a négocié avec le candidat socialiste un certain nombre de mesures qui doivent être mises en œuvre pendant les 100 premiers jours du quinquennat. Notamment l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes, une politique pour sortir du diesel, mettre fin aux perturbateurs endocriniens et aux pesticides, sortir du nucléaire en suivant le scénario Négawatt, un strict encadrement des nanotechnologies, la fin de l'élevage industriel, la protection des terres agricoles et de la biodiversité... L'accord mentionne également le retour d'une part de proportionnelle et le lancement d'une Constituante incluant la notion de biens communs.

Mais si Jean-Luc Mélenchon se maintient, cet accord n'aura aucun effet : Benoît Hamon ne sera pas au deuxième tour de l'élection.

C'est la première fois depuis 1974 qu'il n'y a pas un candidat écologiste aux élections présidentielles. Mais le souvenir de 2002 où l'écologiste Noël Mamère, avec 5,25 % des voix, avait de fait privé Lionel Jospin du deuxième tour est encore dans toutes les têtes.

» Turquie

Pinar Selek de nouveau en procès

Pinar Selek, sociologue, est arrêtée une première fois le 11 juillet 1998, alors qu'elle fait une recherche sur les militants kurdes. Elle est torturée, la police lui demandant le nom des personnes rencontrées. Devant son refus, elle est alors accusée de complicité d'un attentat (il s'avèrera qu'il s'agissait d'une explosion accidentelle loin de là où elle était). Elle est remise en liberté le 22 décembre 2000, faute de preuves, mais le procès continue. Le 8 juin 2006, elle est acquittée, mais le procureur fait appel. Le 23 mai 2008, elle est acquittée, mais le procureur fait appel. Le 9 février 2011, elle est acquittée, mais le procureur fait appel. Le 24 janvier 2013, elle est condamnée à la prison à perpétuité, mais les avocats obtiennent l'annulation de la procédure pour irrégularités. Le 19 décembre 2014, elle est acquittée, mais le procureur fait appel. Le 24 janvier 2017, le procureur

obtient de la Cour d'appel un nouveau procès. 4 acquittements pour les mêmes supposés faits... c'est inédit dans le droit turc ! Mais de la même manière que les objecteurs de conscience peuvent être recondamnés de nombreuses fois,

il semble que rien ne puisse empêcher l'Etat par le biais du procureur de poursuivre sans fin ce procès pour essayer de la faire taire... Militante féministe, antimilitariste, écologiste, continuant à publier des travaux sur le rôle des groupes opprimés, Pinar Selek s'est réfugiée en Allemagne en 2008, puis en France à partir de 2013. Pinar Selek est membre active de l'association Silence.

On peut commander des autocollants "Justice pour Pinar" au tarif de 5€+1 timbre les 20, chèques à l'ordre de Blanchon, c/o Terre des livres, 86, rue de Marseille, 69007 Lyon. Informations sur <http://pinarselek.fr>.



Quand les eurodéputés piétinent la volonté des européen-es



Le 15 février 2017, le Parlement européen a voté la ratification du CETA, traité de libre échange entre le Canada et l'Union Européenne. A cette occasion, des militant-es de différents mouvements d'opposition ont formé des tapis humains contraignant les eurodéputé-es à descendre de voiture et à les piétiner pour atteindre le bâtiment. Le message : ratifier le Ceta, c'est piétiner la volonté populaire.

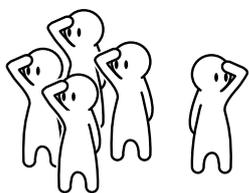
Pour une citoyenneté universelle

L'application de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 13) devrait avoir pour conséquence que toute personne a le droit de circuler librement, de s'installer sur n'importe quel territoire sans visa, et de bénéficier des mêmes droits sociaux et économiques qu'un citoyen national. Cela implique donc une autre politique de migrations face aux dispositifs meurtriers de fermeture et de militarisation des frontières.

C'est pourquoi trois organisations, Emmaüs international, Fondation France Libertés et Mou-

vement Utopia, se sont regroupées en 2013 pour créer un passeport de citoyenneté universelle et pour demander la tenue d'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies pour garantir le droit de circulation et d'installation.

Organisation pour une citoyenneté universelle, OCU, c/o Emmaüs International, 47, avenue de la Résistance, 93104 Montreuil cedex, tél : 01 41 58 25 50, www.o-c-u.org,



BONNES NOUVELLES DE LA TERRE

Julie Lalouët-Geffroy

Les circuits courts alimentaires créent de nombreux emplois

La vente de produits agricoles en circuit court crée bien des emplois, conclut une étude menée dans la métropole rennaise. Ce mode de commercialisation possède aussi la vertu de rendre au producteur son autonomie.

Vous l'avez peut-être remarqué, il est de plus en plus aisé de trouver un marché en semaine, ouvert en fin d'après-midi. Un moment idéal pour se ravitailler après le travail. Entre 2009 et 2013, 18 nouveaux marchés ont vu le jour dans la métropole de Rennes, créant par la même occasion une soixantaine d'emplois.

La dynamique des circuits courts ne semble pas près de s'enrayer

Il en est de même avec l'explosion des Amap et des livraisons de paniers. Dans la métropole rennaise, leur nombre a doublé en quatre ans, passant de 16 à 31 points de vente et engendrant soixante équivalents temps plein.

Le Civam de Bretagne, association qui soutient l'agriculture durable, et Agrocampus Ouest ont mené une étude pour évaluer l'impact économique des circuits courts. Conclusion ? Plus le consommateur dispose d'endroits et de manières d'acheter des produits locaux, plus il y a recours et plus cela crée des emplois. Entre 2009 et 2013, le chiffre d'affaires généré par les circuits courts est passé de 15 à 19 millions d'euros.

En 2013, 50 % des revenus des agriculteurs vendant leur production à Rennes métropole provient du marché traditionnel devant les ventes aux restaurateurs, les magasins de producteurs, les ventes à la ferme, les Amap et paniers, et enfin la restauration collective (1 %). Pour Gilles Maréchal du Civam "tout le monde parle de la restauration collective, mais ce n'est qu'un levier parmi d'autres bien plus déterminants, comme les marchés et les paniers".

Des emplois générés qui riment parfois avec précarité

Il constate que les agriculteurs qui misent sur les circuits courts "utilisent en moyenne trois systèmes de commercialisation, par



Le GAEC "Les Brillats" fournit quatre AMAP en Loire-Atlantique

exemple le marché, une Amap, et une cantine ; ainsi l'agriculteur n'est pas dépendant d'un débouché et équilibre ses contraintes entre les systèmes de commercialisation". Mais multiplier les points de vente requiert une logistique sans faille entre la production, sa mise en cageots, sa transformation, son transport, sa vente et c'est par cette mécanique que l'emploi se crée. De surcroît, le consommateur est demandeur de produits locaux, biologiques, de qualité, mais aussi de visites pédagogiques dans les fermes ; les métiers et les emplois qui vont avec voient le jour.

Malgré le cercle vertueux qui semble se mettre en place, les emplois générés riment parfois avec précarité, ou avec un décalage fort entre le temps de travail fourni et sa rémunération. Mais, "dans ce type d'étude, on ne comptabilise pas la contrepartie humaine : la relation aux clients, aux collègues, la lutte contre l'isolement, la satisfaction de travailler la terre. Ce qu'il manque au secteur pour apporter des emplois nombreux, pérennes et bien rémunérés, c'est de la cohérence, en particulier territoriale".

- Civam Bretagne, 17, rue du Bas village, 35510 Cesson-Sévigné, tél : 02 99 77 39 33, www.civam-bretagne.org
- Agrocampus-ouest, 65, rue de Saint-Brieuc, CS84215, 35042 Rennes cedex, tél : 02 23 48 5000, www.agrocampus-ouest.fr

En partenariat avec : www.reporterre.net



» Seine-Saint-Denis

La Lutherie urbaine

Depuis 2001, à Bagnolet, la Lutherie urbaine fait la promotion de la musique en utilisant des instruments de musique conçus à partir du recyclage des déchets. Elle réalise ces instruments en partenariat avec différentes institutions : écoles, hôpitaux, handicapés... Plus de 1700 enfants ont ainsi eu l'occasion de créer leur instrument de musique et une centaine d'instruments différents ont vu le jour.

Lutherie urbaine, 59, avenue de Gaulle, 93170 Bagnolet, tél : 01 43 63 85 42, www.lutherieurbaine.com



Médias

♦ **L'Empaillé**, 20, rue des Lendats, Le Grand Mas, 12330 Mouret, www.lem-paille.fr. Le numéro 3 de cette nouvelle "presse libre en Aveyron" présente de nombreux articles locaux ou non. L'accueil des réfugiés à la préfecture par exemple porte comme titre "Qu'est-ce que je peux faire contre vous ?". Également : le problème du monopole Baylet sur les médias locaux, des témoignages autour des migrants, l'opposition au Linky, être homo à la cambrousse...



Le numéro 3 !

♦ **Les carnets de la décroissance**, Adé-ROC, 30140 Thoiras, www.objectiondecroissance.org, n°3, automne 2016, "la fin des villes, reprise de l'action", critique des modes de domination de l'imaginaire urbain (et de la démocratie participative), tour d'horizons des mobilisations contre l'expansion des villes, débat sur les nouveaux communs (le ménagement, la coopération, l'autogestion), et des débats nés dans les Zones à défendre.



La fin des villes, reprise de l'action

♦ **Bastamag re-gagne contre Bolloré**. Bolloré a été de nouveau débouté en Appel de sa plainte contre le média indépendant Bastamag le 9 février 2017, suite à la publication d'un article qui pointait le rôle de grandes entreprises françaises dans le phénomène d'accaparement des terres en Afrique et en Asie. La Cour a prononcé la "relaxe définitive" des accusés, y compris les sites et blogs poursuivis pour avoir à leur tour fait mention de cet article.

» Finistère

Les arbres du monde

En 1967, sur la commune de Huelgoat, un hospice s'installe dans une ancienne ferme. Le directeur Jean Merret essaie dans un premier temps de proposer un potager aux personnes âgées, mais les normes rendent les choses difficiles. Les 22 hectares de terrain sont alors progressivement plantés d'arbres. Au fil du temps, ce sont plus de 10 000 arbres de 3600 variétés différentes qui constituent une forêt unique en son genre. Dans les années 2000, la situation financière de la maison de retraite se dégrade et il est envisagé de se séparer de la forêt. Malo Dormont et Axelle Morel, passionnés de botanique, essaient de sauver le lieu. La maison de retraite accepte de leur louer l'arbo-



retum. Le lieu ouvre au public en 2011. La mise en place d'un sentier touristique payant permet de financer les frais d'entretien et la location.

Craignant que ce lieu unique ne soit acheté par un promoteur, Malo Dormont et Axelle Morel ont lancé un appel à financement pour recueillir, sous forme de société civile immobilière, les 150 000 € nécessaires à l'achat de la forêt. Les parts sont à 100 € et le capital doit être réuni d'ici octobre 2017. Il est aussi possible de faire un don à l'association Rubus & Idesia.

Les arbres du monde au Huelgoat, Le Poerop, 29690 Huelgoat, tél : 06 79 69 20 98, www.lesarbresdumondeau-huelgoat.fr

» Paris

La Louve, coopérative alimentaire

La Louve est une société sous forme de SAS, une coopérative alimentaire où moyennant l'achat de dix parts sociales pour 100 € et l'engagement à faire trois heures de bénévolat par mois, on peut bénéficier de tarifs plus bas (-20 à -40 %) sur des produits achetés en gros, de qualité, mais pas forcément bio. Le magasin a ouvert sur 1450 m² en novembre 2016 dans le quartier populaire de la Goutte-d'Or. Le projet a mis 5 ans à voir le jour, le temps de trouver le nombre nécessaire de coopérateurs (2000 dont 45 % du quartier). Il s'inspire d'une initiative née à New York en 1973.



Un modèle que les médias semblent trouver inédit en France... alors que c'est exactement dans ces mêmes conditions qu'est née la coopérative Prairial à Lyon en 1971 et qu'elle a fonctionné jusqu'en 2013... avant de devenir une SCOP plus classique.

♦ **La Louve**, 116, rue des Poissonniers, 75018 Paris, <http://dons.cooplalouve.fr>

♦ **Prairial**, 10, rue des Droits de l'Homme, 69120 Vaulx-en-Velin, tél : 04 78 26 26 27, lire <http://www.prairial.fr/notre-histoire>

» Florence

Relocaliser l'alimentation : mesure écologiste... ou identitaire ?

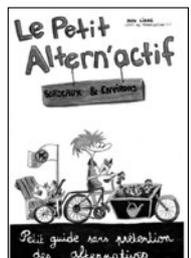
La municipalité de Florence, capitale de la Toscane (Italie), s'inquiète de l'envahissement de son centre historique par des restaurants et des commerces qui "déparent" son identité culturelle. Le maire cite volontiers les "restaurants chinois" et autres "kebabs" qui s'installent dans ses quartiers touristiques. En réaction à cela, la mairie impose depuis mars 2016 un minimum de 70 % de produits toscans dans les nouveaux restaurants ou commerces implantés dans les quartiers inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette décision a été relayée par certains médias adeptes du "tout positif" comme étant une belle mesure de relocalisation écologiste. Mais il n'est pas évident de savoir quelle est la part d'écologie et celle d'une "réaction identitaire" dans cette décision. Le maire actuel, Dario Nardella, est membre du parti démocrate, de centre gauche. La mairie argue que rien n'empêche un restaurant pakistanais d'adapter ses repas afin de se fournir essentiellement dans la région... mais insiste dans le même temps sur la nécessité de revaloriser de cette manière la tradition culinaire toscane en danger.

» Bordeaux

Le petit Altern'actif

La dernière édition remontait à 2010. Voici dans sa 3^e édition, le "petit guide sans prétention des alternatives" disponible à Bordeaux : se nourrir, faire son jardin, se loger, se déplacer, s'investir, économie solidaire et alternative, se cultiver et sortir, médiapakon, informatique, éducation, s'équiper, déchets... 140 pages de précieuses infos, vendu à prix libre aux lieux suivants :

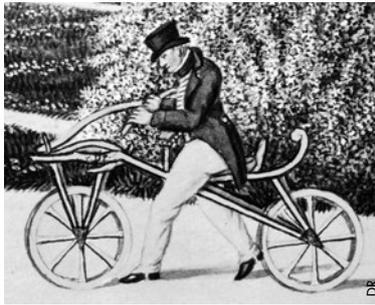
- Le Samovar, 18, rue Camille-Sauvageau, 33000 Bordeaux, tél : 05 56 74 47 91.
- Récup'R, 4, rue des Terres-de-Bordes, 33000 Bordeaux, tél : 05 35 40 18 73.
- La Maison des femmes, 27, cours Alsace-Lorraine, 33000 Bordeaux, tél : 05 56 51 30 95.



Vélo(rution)

Le vélo fête ses 200 ans !

En 1817, le comte allemand Karl Von Drais invente un véhicule à deux roues avec une selle que l'on fait avancer en marchant sur le sol. Il la nomme "vélocipède". Il n'y a encore ni pédalier ni guidon et on ne peut donc qu'avancer en ligne droite. En 1861, Pierre Michaux invente le pédalier sur la roue avant : c'est le vrai début de l'usage du vélo à grande échelle. En 1870 sont inventés les rayons métalliques sous tension qui amortissent les vibrations. En 1879 est inventée la transmission par chaîne entre le pédalier et une des deux roues. En 1901 est mis au point le changement de vitesse. En 1930 roule le premier vélo électrique. En 1974, à La Rochelle, est lancé le premier vélo en libre-service. En 1975, en Californie, apparaît le VTT, vélo tout terrain.



Gravure représentant Karl von Drais sur son vélocipède, 1819

» Toulouse

Educateur mobilité à vélo

La Maison du vélo de Toulouse a mis en place une formation pour l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle Educateur mobilité à vélo. La formation de 105 heures comprend 49 heures dans une vélo-école et des modules théoriques pour que les éducateurs soient capables de conseiller et d'informer les publics, d'éduquer à la sécurité, de mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo... Cette formation se déroulera du 9 au 13 octobre, du 16 au 21 octobre, suivi d'un stage de 49h, puis du 29 janvier au 2 février 2018. Maison du Vélo Toulouse, www.maisonduvetoulouse.com, tél : 05 34 40 64 72.

Bonus pour l'achat de vélos électriques

Les vélos à assistance électrique (VAE) pourront désormais bénéficier d'un bonus de l'ordre de 20 % du prix d'achat dans la limite de 200 euros. Cette mesure, dont le décret est paru au *Journal Officiel* le 18 février 2017, était déjà mise en pratique dans certaines collectivités mais elle est maintenant étendue au territoire national. Elle devrait notamment avoir des effets en matière de réduction de la pollution atmosphérique et du changement climatique. Une étude de l'Ademe a montré que la moitié des personnes utilisant un vélo à assistance électrique qui ont déjà bénéficié d'une aide locale à l'achat d'un VAE ont fait ce choix en remplacement de la voiture. Réseau Action Climat, Mundo-M, 47, avenue Pasteur, 93100, Montreuil, tél : 01 48 58 83 92, <http://rac-f.org>.

Vélo-écoles

La Fédération des usagers de la bicyclette a mis en place un réseau de vélo-écoles dans de nombreuses villes de France. Ces vélo-écoles — une soixantaine aujourd'hui — ne s'adressent pas seulement aux enfants, mais à tout cycliste débutant-e. Concrètement, 67 % des élèves sont des adultes, 36 % sont même des seniors. Les femmes y sont majoritaires. On peut trouver la vélo-école la plus proche de chez soi sur la carte internet suivante : <http://www.fub.fr/reseau-fub/velo-ecoles> ou en écrivant à la FUB, 12, rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél : 03 88 75 71 90.



Paix

Des Artisans de paix actifs au Pays basque

Le 16 décembre 2016, 5 militants de la paix avaient été arrêtés au Pays basque alors qu'ils étaient en train de récupérer des stocks d'armes de l'ETA afin de les transmettre aux autorités françaises et espagnoles. Suite à une intense mobilisation, ils ont été relâchés mais ils ne comptent pas s'arrêter là sur le chemin de la paix. Un collectif large d'Artisans de paix a poursuivi les rencontres au niveau basque, français et international, et a organisé les 17 et 18 mars à Biarritz un forum sur "le désarmement au service de la paix". Leur ambition est de démanteler la totalité de l'arsenal d'ETA. Ils souhaitent créer une impulsion décisive vers un processus de paix global, juste et durable abordant tout à la fois la question des victimes ; la question des prisonniers et exilés ; celle de la mémoire, de la justice et de la vérité ; et la question de la réconciliation et d'un nouveau vivre ensemble en Pays basque. Pour avancer dans ce combat non-violent, le collectif fait un appel à soutien financier. On peut envoyer des dons en espèces aux représentant-es mandaté-es des Artisans de la Paix ; par chèque à l'ordre de Hitzak à l'adresse suivante : Hitzak, 20, rue des Cordeliers, 64100 Bayonne, et par internet à l'adresse <http://artisansdelapaix.eus>.



Combien coûte notre politique d'intervention ?

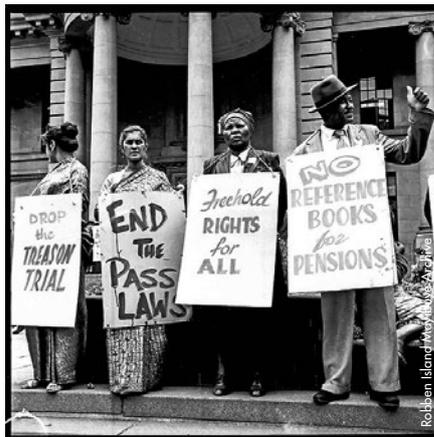
La Cour des comptes s'est penchée sur le coût des "opérations extérieures" (Opex) en analysant les coûts des opérations Sangari (Centrafrique), Serval et Barkhane (Sahel), Chammal (Syrie et Irak). En 2016, la France — qui n'a plus d'argent pour les services publics — aura dépensé 1,15 milliard d'euros pour les Opex... contre 800 millions en 2010. La cour des Comptes dénonce un dépassement de budget puisque celui-ci ne prévoyait que 850 millions pour l'année. Environ 8000 hommes (et quelques rares femmes) sont déployés à l'étranger depuis 2008. Ils sont intervenus dans neuf régions au cours de 25 opérations. Un soldat envoyé hors de nos frontières coûtait 100 000 € par an dans les années 2000 et plus de 140 000 € aujourd'hui. Selon les députés et les ministères concernés, cette augmentation provient d'une accélération de l'usure des véhicules dans les zones arides. La Cour des comptes s'interroge sur la possibilité de maintenir à un aussi haut niveau de dépense nos opérations extérieures alors qu'en parallèle nous dépensons également de plus en plus pour la lutte contre le terrorisme sur notre territoire.



9 août 1956

Afrique du Sud : Marche des femmes à Pretoria

Ce jeudi 9 août 1956, elles sont 20 000 femmes majoritairement noires à manifester devant le siège du gouvernement sud-africain à Pretoria. Elles s'opposent à une loi qui oblige à posséder un « pass », un laissez-passer, pour circuler dans les quartiers blancs. Pour ces femmes dont beaucoup sont domestiques dans les familles blanches, ce pass est une aliénation supplémentaire. « Le pass fait de nous des esclaves », peut-on lire sur les pancartes qu'elles portent devant les fenêtres du premier ministre. Une manifestation de cette ampleur en plein contexte d'apartheid ne se décide pas du jour au lendemain, elle montre la capacité d'organisation de femmes qui ont lutté depuis longtemps contre le racisme et le sexisme dont elles sont victimes. Dès 1913, les femmes de l'État d'Orange avaient manifesté contre des lois raciales et Charlotte Maxeke, enseignante et missionnaire, avait fondé la même année la *Ligue des femmes bantoues*, qui intégrera l'ANC (Congrès national africain) pour devenir la Ligue des femmes de l'ANC. On y retrouve de nombreuses militantes et syndicalistes qui participeront en 1954 à la création de la *Fédération des femmes d'Afrique du Sud* (FSAW) dont la charte dit : « *Nous femmes d'Afrique du Sud, épouses et mères, Africaines, Indiennes, Européennes et Métisses déclarons notre objectif de combattre pour l'abolition de toutes les lois, règlements, conventions et coutumes qui nous discriminent en tant que femmes* ». Albertina Sisulu, infirmière et sage-femme, Helen Joseph, anglaise qui travaille pour le syndicat du textile, et Lilian Ngoyi, ouvrière et syndicaliste du textile, font partie de celles qui vont organiser cette *Women's March*.



« Nous sommes celles que nous attendions »

Le jour n'est pas choisi au hasard : la marche a lieu un jeudi car c'est un jour traditionnellement chômé pour les domestiques, ce qui permet à de nombreuses femmes d'être présentes. Elles viennent avec leurs enfants et l'on voit même certaines venir avec les enfants blancs de leurs employeurs. Les défilés ayant été interdits, elles arrivent par deux ou trois dans les jardins des Union Buildings. Une femme raconte : « *Toutes les femmes étaient silencieuses. 20 000 femmes debout là (...). Quel spectacle si calme et tant de couleurs, beaucoup de femmes en vert, jaune et noir et les femmes indiennes dans leurs saris chatoyants ! (...). Nous sommes restées debout en silence pendant une demi-heure. Toutes, le poing levé, silencieuses, à peine si les bébés pleuraient. (...) Et puis Lilian a commencé à chanter et nous avons toutes chanté avec elle* ».

Cette présence massive et silencieuse des femmes n'a pas suffi à renverser immédiatement l'apartheid, mais la marche de Pretoria n'est pas restée sans écho.

June Jordan, poétesse et militante états-unienne, a écrit dans un poème à propos de cette marche : « *Nous sommes celles que nous attendions* ». En janvier 2017, de nouveau une *Women's March* mondiale a vu des femmes se rassembler pour résister aux politiques racistes et sexistes de Trump, de nouveau des personnes sont empêchées de circuler librement à cause de leurs origines. Pussions-nous hériter du chant des femmes noires d'Afrique du Sud !

En novembre 2015, Silence a publié une grande affiche couleur intitulée "100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui". Chaque mois, cette chronique permet de revisiter une date du féminisme. www.revuesilence.net/affiche_100dates

» Cinéma

La diversité sexuelle absente des écrans

Les sept grandes compagnies de cinéma hollywoodiennes ont produit 114 films en 2014. Si l'on projetait chaque soir l'un de ces films, au bout de presque quatre mois, on aurait pu apercevoir à l'écran, très brièvement, trois lesbiennes. Sur ces 114 films, seuls 28 personnages LGBTI (lesbiennes, gays, bi, transsexuel(le)s, intersexes) apparaissent à l'écran, pour une durée de 10 minutes au maximum, et pour la plupart d'entre eux, de moins de 30 secondes. Pas un seul personnage transsexuel n'existe dans ces films en 2014. La plupart sont l'objet de clichés (le gay confident de l'héroïne, la personne en souffrance). C'est le résultat du rapport annuel sur le traitement des personnes non-hétérosexuelles par le cinéma hollywoodien réalisé par l'association états-unienne *Glaad* (www.glaad.org).

Zero impunity

Zero Impunity est un collectif de journalistes indépendantes qui travaille sur l'impunité des violences sexuelles en zone de conflit. Initié par *a_Bahn*, une société de production au Luxembourg, cette campagne est relayée en France par *Médiapart*. Six enquêtes sont en cours en Ukraine, en Syrie, aux États-Unis (comme méthode de torture), en Centrafrique (avec les militaires français) et deux autres se déroulent au moment du bouclage de ce numéro. Pétition et marche virtuelle sont proposées sur internet. <https://zeroimpunity.com/>



Monsanto renforce son arsenal de manipulation génétique

Tout juste rachetée par Bayer, la firme Monsanto annonce le 27 septembre 2016 l'acquisition auprès du MIT (Massachusetts Institute of Technology) des droits d'exploitation de Crisp-cas9, le plus puissant des outils de manipulation génétique. Et ce sans attendre que soit clarifié le statut des plantes issues de cette technologie : OGM (avec la réglementation assortie) ou pas OGM (déréglementé).

L'accord passé n'est pas exclusif et prévoit trois restrictions d'usage. Interdiction du "gene drive", en français forçage génétique, c'est-à-dire interdiction de fabriquer un gène capable de se reproduire d'une génération à l'autre sur toute une population. Interdiction de créer des semences stériles (les fameux Terminator). Interdiction de faire de la recherche dans le domaine du tabagisme. Rassurées ? Et bien non. Faire mine de poser quelques parades sur le pire ne change rien au fond de l'affaire, déjà inacceptable : le fait que Monsanto renforce son arsenal de manipulation génétique pour continuer à imposer des OGM, nouveaux ou non, à une société qui n'en veut pas.



Une étude réalisée par des chercheurs de l'INRA s'est intéressée aux conflits d'intérêt dans la recherche sur les OGM, et à leurs impacts. Se basant sur 672 articles publiés entre 1991 et 2015 portant sur l'efficacité ou la durabilité des plantes OGM Bt, elle a permis de constater que "40% des publications présentent un conflit d'intérêt financier car les études présentées dans ces publications ont été menées ou financées, entièrement ou en partie, par les industries de biotechnologies qui développent et vendent ces plantes". Autre résultat : dans les publications présentant un conflit d'intérêt, les conclusions sont plus fréquemment favorables aux intérêts des industries semencières (+50%) que pour celles sans conflit d'intérêt. À l'échelle de la carrière d'un chercheur, ce résultat se confirme: ses conclusions seront plus souvent favorables aux intérêts des industries biotechnologiques dans les publications présentant un conflit d'intérêt. Pour éviter cela, les chercheurs de l'INRA recommandent la mise en place d'un fonds de recherche qui, "tout en étant financièrement abondé par les industries concernées, en serait indépendant lors du choix des études à financer".

Pour en savoir plus : Inf'OGM, Mundo M, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, 01 48 51 65 40, www.infogm.org.



Environnement

» Notre-Dame-des-Landes

Autriche : extension de l'aéroport de Vienne annulée pour cause de protection du climat

L'aéroport de Vienne a accueilli 23,4 millions de voyageurs en 2016 et arrive à saturation. Depuis dix ans, il y a un projet de construire une nouvelle piste d'atterrissage. Le 9 février 2017, le tribunal administratif de Vienne a estimé que "les effets négatifs contre le climat, en particulier du fait des émissions de CO₂, sont supérieurs aux intérêts positifs attendus de la réalisation du projet". Le tribunal a estimé que si l'Autriche veut tenir ses engagements envers le climat, il n'est pas raisonnable d'envisager la construction d'une nouvelle piste. Et les juges de préciser également : "La préservation de riches terres arables pour l'alimentation des générations futures est également une urgence qui s'impose". Les plaintes dans ce sens avaient jusqu'à maintenant toute été rejetées. Un formidable espoir pour les opposants au projet de Notre-Dame-des-Landes.

Le bluff des labels "pêche durable"

Les poissons sont en voie d'extinction. Depuis quelques années se multiplient les labels "pêche durable" qui laissent entendre que les poissons ainsi labélisés sont prélevés dans des conditions écologiques convenables. L'association Bloom dénonce une campagne de communication qui ne repose sur aucun aspect d'ordre scientifique. Ces labels ont des cahiers des charges laxistes qui font que la plupart des industriels de la pêche peuvent les utiliser pour écouler leur production sans rien changer de leurs pratiques : aujourd'hui près de la moitié des poissons blancs sont certifiés. La procédure utilisée est plus que douteuse : une société de pêche demande à bénéficier du label... et si personne ne s'y oppose dans les trente jours, c'est accepté. Pour contester, il faut payer cher pour obtenir une expertise, ce que peu d'organisations peuvent financer. Sur 31 objections scientifiques déposées en 2015 contre l'obtention du label MSC, l'un des plus connus, seuls deux ont été prises en compte. Et si la compagnie est effectivement rejetée, rien ne l'empêche de créer son propre label.



Bretagne Vivante perd des subventions

Le 8 décembre 2016, le conseil général du Morbihan retirait sa subvention de 55 000 € à l'association Bretagne Vivante, qui l'avait attaqué pour le non-respect de certaines lois, au motif d'un "recours juridique engagé de l'association dans le but de faire respecter les lois" ! Bretagne vivante est une association de protection et d'éducation à l'environnement créée en 1958 et qui s'est développée autour d'un réseau de 120 sites protégés. D'autres collectivités ont aussi baissé leurs contributions pour faire face à leurs propres baisses de budget. Résultat : au 1^{er} janvier

2017, neuf salariés ont été licenciés (sur 70). Une pétition a été lancée pour demander aux collectivités de prendre en compte la demande citoyenne d'aller vers une société plus durable.

Bretagne vivante, 19, rue de Govesnou, BP 62132, 29221 Brest cedex 2, tél : 02 98 49 07 18, <http://www.bretagne-vivante.org>



L'équipe salariée de Bretagne Vivante



» Aude

Un Collectif de vigilance contre les déchets de Malvés

Le Covidem, *Collectif de vigilance sur les déchets de Malvés*, rassemble plusieurs associations (Rubresus, SDN 11, Svatacn-Aude, etc.) ainsi que de nombreux particuliers. Né suite au projet de traitement des effluents nitrates (TDN) de l'usine AREVA de Malvés, il a pour objet la vigilance sur les déchets de cette usine.

Pour rappel, l'usine de Malvés (du groupe Areva, ex-Comurhex), située dans la banlieue de Narbonne, fonctionne depuis près de 60 ans et aura produit au long de toutes ces années une quantité considérable de déchets liquides et solides. Afin de transformer du concentré de minerai d'uranium en tétrafluorure d'uranium (UF4), elle utilise de nombreux produits (acide nitrique, azote, fluor, ammoniac). Par ailleurs une ancienne activité, issue de la période de conversion d'uranium de retraitement, a entraîné une contamination en radioéléments notam-

ment en plutonium et américium. À ce jour sont stockés sur le site de Malvés plus d'un million de mètres cubes de déchets (déchets à la fois chimiques et chargés en radioactivité).

En 2016 Areva Malvés a déposé une demande d'autorisation de construction d'une unité de traitement concernant une partie de ces déchets, concentrés notamment en nitrates, en minéraux, métaux et radionucléides. Ce projet de traitement des nitrates (TDN) fait poser de sérieuses craintes sur la santé tant des les travailleurs du site que des habitant-es de la ville de Narbonne et des villages environnants. Le Covidem entend se mobiliser contre le projet en l'état actuel, pour une analyse des impacts de tout projet à venir de gestion de ces déchets, pour une plus grande information des populations locales et pour l'organisation de la résistance si nécessaire.

Contact : covidem@gmx.fr.

» Finistère

Nettoyage du littoral

L'association *Ar Viltansou* a pour vocation de contribuer à nettoyer le littoral : une solution d'urgence qui ne fait pas oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Ses bénévoles effectuent également un dénombrement et un pesage des différents types de déchets s'échouant sur la côte. En tête de ceux-ci : les objets en plastique (les granulés plastique appelés larmes de sirènes deviennent de plus en plus abondants), puis les cordages et filets de pêche, suivis de pneus et de métaux. Sur certaines plages, les mégots arrivent en tête. *Association Ar Viltansou, 14, rue Poncelin, 29217 Le Conquet, <https://www.facebook.com/groups/1141379963/>*

Ségolène Royal, lobbyiste des voitures électriques

En visite au salon de l'automobile, le 4 octobre 2016, Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a déclaré devant les journalistes " Je veux un million de bornes de recharge pour voitures électriques en trois ans" et d'annoncer une aide de 229 millions d'euros pour que les particuliers en installent chez eux. Une déclaration qui n'a rien de bien nouveau, si l'on regarde ses actions précédentes. En tant que présidente de région Poitou-Charente, elle a en effet subventionné massivement plusieurs fabricants de voitures électriques... mais aussi bien Heuliez avec la Mia que Eco&Mobilité avec SimplyCity ont fait faillite. Et ce lobbying pour la voiture nucléaire (car c'est de là que vient l'électricité) ne remonte pas à aujourd'hui. En 1992, la ministre de l'Environnement débloquent déjà 500 millions de francs (80 millions d'euros) pour installer des bornes de recharge. Cette ministre était Ségolène Royal.

Tout va changer après les élections de 2017 ? Pas sûr... Au premier octobre 2016, concrètement, on en est à seulement 14 242 bornes dans 4492 stations.



» Suède

Une loi qui encourage à réparer plutôt qu'à consommer !

Le ministre suédois des marchés financiers a déposé début octobre 2016 un projet de loi qui devrait inciter à réparer les objets plutôt qu'à en acheter d'autres. Il s'agit de diviser par deux la TVA de toutes les activités de réparation. Celle-ci passerait de 25% à 12,5% (elle est de 19,6% en France). Mécanique, électronique, électromé-

nager, textile, cordonnerie, informatique sont notamment visés par ce projet. Le ministre en appelle au "besoin de faire durer les objets plus longtemps pour réduire la consommation de matériaux".

Le gouvernement entend réduire par là les émissions de carbone liées à la production de

biens de consommation dans les autres pays du monde. Si la mesure passe, on peut s'attendre par ailleurs à des retombées sur le marché de l'emploi dans le secteur de la réparation, notamment en faveur des migrant-es, qui souvent sont exclus de l'économie des services mais ont souvent de bonnes connaissances en réparation.

Collectif Animal Politique

En vue des élections présidentielles, 26 associations se sont réunies pour élaborer une plateforme de trente propositions pour "mettre la condition animale au cœur des enjeux politiques". Les propositions se répartissent en plusieurs thématiques : élevage (interdire les cages, mettre fin à la castration, au gavage, rendre systématique l'étourdissement en abattoirs...), l'expérimentation animale (promouvoir les méthodes de remplacement sans animaux), le divertissement et le spectacle (abolir les corridas, interdire la capture d'animaux sauvages au profit de cette industrie...), les animaux de compagnie (interdire les euthanasies non justifiées, renforcer la stérilisation...), la faune sauvage (limiter la chasse...).

Informations sur www.animalpolitique.com.





Climat

Avalanches hivernales

Cet hiver, les avalanches de neige ont provoqué de nombreux décès. Les chercheurs font le rapprochement avec le réchauffement climatique : dans les Alpes, la température a déjà augmenté de 2°C en 120 ans. En hiver, le nombre de jours où la température devient positive, augmente. Cela accentue la fréquence d'un type d'avalanches : celles dites de "neige humide". Avant, celles-ci avaient lieu au printemps, maintenant on commence à en avoir jusqu'au creux de l'hiver. L'avalanche de Tignes le 13 février 2017 (4 morts), s'est déclenchée au moment où la station de ski connaissait des températures positives à près de 2000 m d'altitude. Deux autres avalanches avaient eu lieu le 12 février en Haute-Savoie (Aravis et Mont-Blanc, 2 morts), une autre le 11 février dans les Hautes-Alpes à 2400 m d'altitude (1 mort), pour les mêmes raisons : des températures positives totalement inédites à cette période de l'année.

Des kids de l'Oregon attaquent en justice pour le climat

Le 10 novembre 2016, la juge fédérale de l'état de l'Oregon (Etats-Unis) Ann Aiken déclare recevable la plainte de 21 jeunes appartenant à l'association *Our children's trust*. La plainte concerne la politique environnementale de l'état fédéral qui, "en coopération avec l'industrie des combustibles fossiles, les a sciemment mis gravement en danger, en échangeant leur avenir pour la facilité actuelle et les bénéfices bruts de quelques-uns". Julia Olson, directrice exécutive de l'association et sa principale avocate annonce le "procès du millénaire". Il existe des précédents, par exemple le procès intenté aux Pays-Bas par l'ONG *Urgenta* et qui aboutit en juin 2015 à la condamnation de l'Etat à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Donald Trump, quant à lui, a décidé de confier les affaires environnementales à Myron Ebell, climat-sceptique acharné. Alors, les kids de l'Oregon contre "l'ennemi numéro un des alarmistes du changement climatique" (c'est ainsi que Ebell aime se présenter) ? Dans un scénario de film hollywoodien classique, les kids finissent toujours par gagner...



Énergies

Renouvelables : la Chine accélère

Après des mois de smog intense à Pékin cet automne, le gouvernement chinois a annoncé le 6 janvier 2017 le lancement d'un programme de développement des énergies renouvelables extrêmement rapide : 350 milliards d'euros vont être investis dans les quatre prochaines années, créant au passage 13 millions d'emplois. L'objectif est que l'hydraulique, le solaire, l'éolien... et malheureusement aussi le nucléaire (20 réacteurs en chantier actuellement), fournissent 50 % de l'électricité d'ici 2020 et que puissent être fermées de nombreuses centrales thermiques au charbon. Ceci devrait avoir comme conséquence de faire encore baisser les coûts de production sur l'ensemble de la planète.



Barrage des Trois Gorges, Chine

Eolien : bataille des industriels

Le gouvernement britannique s'est engagé à acheter l'électricité produite par les futurs EPR d'EDF à Hinkley Point à 114 euros le MWh. Début 2017, un consortium Shell-Mitsubishi vient de lancer un chantier de parc éolien offshore de 680 MW au large des Pays-Bas à un prix d'achat par le gouvernement de 54,5 €/MWh. Dong Energy et Vattenfall font encore moins cher au Danemark à 49,9 €/MWh pour un parc de 600 MW... soit deux fois moins cher que le nucléaire. Question : comment EDF a-t-il pu convaincre les responsables anglais-es de signer un contrat aussi stupide ?

Isolation des logements : tout à gagner !

Rénovons ! est un collectif d'organisations voulant faire de la rénovation des "passoires énergétiques" une priorité nationale. Initié entre autres par la *Fondation Abbé Pierre*, *Caritas France*, le *CLER* et le *Réseau Action Climat*, il délivrait le 21 février 2017 les résultats d'une étude menée par *SIA Partners*. Celle-ci chiffre les impacts de la rénovation des logements très mal isolés dits "passoires énergétiques". Si l'on rénoverait les 7 à 8 millions de logements classés F et G pour leur faible isolation thermique, cela représenterait 1 milliard d'euros nets d'investissement supplémentaire par an. En contrepartie, 126 000 emplois nets non délocalisables seraient créés, 750 millions d'euros de dépenses de santé seraient économisés chaque année (512 euros en moyenne par an par ménage concerné). 6 millions de tonnes de CO₂ en moins seraient rejetées dans l'atmosphère chaque année. Une mesure prioritaire de lutte contre la précarité énergétique. *Contact : Fondation Abbé Pierre, 3 et 5 rue de Romainville, 75019 Paris, tél : 01 55 56 37 00, www.fondation-abbé-pierre.fr, http://renovons.org.*



Isolation de toiture en paille à Louvignies dans le Nord



Dernier avertissement avant l'accident !

Nos réacteurs nucléaires ont été conçus pour fonctionner pendant 30 ans. 42 réacteurs sur 58 ont dépassé cette limite. Le discours d'EDF est que plus on répare un réacteur et plus il est sûr ! Sans doute comme pour une voiture ?

Devant la multiplication des défaillances, EDF voit ses coûts de production augmenter. Et comme les caisses sont vides, le recours à la sous-traitance est devenu la règle, avec des réparateurs de plus en plus incompetents.

Cela va finir par se payer !

Le 1er février 2017, un incendie s'est déclaré dans la partie non nucléaire de Cattenom (Moselle). 60 pompiers ont mis 3 heures pour arrêter le sinistre. Un nouvel incendie, moins grave, dans le même réacteur a eu lieu le 6 février.

Le 9 février 2017, une explosion dans la salle des machines de Flamanville (Manche), a blessé 5 personnes et provoqué l'arrêt d'urgence du réacteur n°1. Les pompiers ont mis 2h30 pour arrêter le sinistre. Le réacteur a été arrêté pendant dix jours.

L'autorité de Sûreté nucléaire, dans une lettre à EDF du 31 janvier 2017, critique vertement les manquements aux règles dans les opérations de démantèlement du surgénérateur Superphénix (Isère). Dans une autre lettre du 21 décembre 2016, l'ASN s'étonnait qu'EDF n'ait toujours pas résolu des problèmes sur le site de la centrale de Bugey (Ain), problèmes datant de 2011. Enfin l'ASN, dans un courrier du 10 janvier 2017, s'inquiète de la chute de quatre fûts de produits radioactifs dans la centrale en démantèlement de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

Autant d'avertissements avant l'accident grave...

Greenpeace rappelle que, début 2017, l'ASN demande des améliorations à EDF pour une centaine d'anomalies graves concernant plus de la moitié des réacteurs.

Après les cuves, les wagons de matières radioactives

Après la découverte de falsification dans les vérifications des cuves de réacteurs, les contrôles systématiques de l'Autorité de Sûreté nucléaire sur les documents de certification des pièces sortant des forges de l'usine Areva du Creusot ont permis de découvrir qu'il y a eu également des falsifications dans la construction des conteneurs chargés de transporter les matières radioactives par train. Dans une lettre rendue publique le 1er février 2017, l'ASN affirme que des défauts ont été trouvés sur quatre emballages. Mais, en attendant, les trains de matières radioactives continuent de circuler...

EDF doit publier son plan stratégique prévoyant l'arrêt de réacteurs

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui prévoit la baisse de la production d'électricité d'origine nucléaire de 75 à 50 % d'ici 2025, publiée fin octobre 2016, prévoit un délai maximal de six mois pour qu'EDF établisse un "plan stratégique" compatible avec les orientations prises. EDF doit donc, avant fin avril, publier la liste des réacteurs à arrêter au cours des huit ans à venir. EDF a essayé de jouer la montre estimant que si la consommation d'électricité augmente, il n'y aurait pas besoin de fermer des réacteurs. Mais la consommation d'électricité en France reste stable maintenant depuis dix ans. EDF espérait passer outre les élections présidentielles, mais cela ne suffira pas : le nouveau gouvernement ne prendra ses fonctions qu'à la mi-mai et si la loi doit être modifiée, ce ne sera pas avant l'élection du nouveau parlement, en juin 2017. Logiquement, après Fessenheim, ce sont Bugey et Tricastin qui, à l'ancienneté, doivent fermer.

Fukushima

♦ **Des déchets qui s'entassent... sans aucune protection.** Depuis mars 2011, des dizaines de milliers de personnes grattent le sol, les maisons... pour essayer de faire baisser

♦ **Vivre dans la peur d'un nouveau séisme.** Les piscines de refroidissement des réacteurs 1, 2 et 3 n'ont toujours pas pu être vidées, six ans après l'accident : trop radioactives pour que l'on puisse les approcher. Elles contiennent respectivement 392, 615 et 566 barres de combustibles.

Un nouveau séisme de forte intensité pourrait faire se désintégrer l'une de ces piscines. La mise à l'air libre des barres de combustibles rendrait le site de Fukushima tellement radioactif qu'il ne serait plus possible d'y faire rester des humains. Or, les réactions nucléaires se poursuivent dans les sous-sols. L'impossibilité de faire la maintenance, notamment pour injecter en perma-

nence de l'eau, pourrait alors provoquer une hausse de la radioactivité de ces cœurs... La question serait alors de connaître l'intensité du nuage radioactif qui sortirait du site. Il est probable qu'il faudrait alors élargir très nettement les zones d'évacuation.

♦ **Poussières radioactives dans les rues de Tokyo.** De récentes mesures de poussières dans les rues de Tokyo indiquent par endroit des taux de radioactivité supérieurs à 7000 becquerels par kilo. Cela confirme la présence de taches radioactives dans la capitale qui n'ont toujours pas pu être nettoyées. Rappelons qu'au Japon est considéré comme déchet radioactif, aujourd'hui, un produit qui dépasse 8000 becquerels par kilo. Cette limite était de 100 becquerels par kilo avant l'accident de Fukushima.

♦ **Toshiba dans la tourmente.** L'équivalent d'Areva au Japon est dans une tempête boursière. Après des révélations sur des irrégularités de sa filiale américaine Westinghouse, l'annonce de mauvais résultats financiers liés à ses activités nucléaires, le directeur de Toshiba a fini par démissionner le 14 février 2017. Entre le 8 décembre et cette date, la cours de l'action de Toshiba a perdu 60 % en bourse.

la radioactivité dans la région de Fukushima. Tout est placé ensuite dans des sacs de 1 m³. Des millions de sacs s'entassent maintenant dans toute la région. Première limite : les sacs sont garantis étanches pendant trois ans, ce qui signifie que logiquement, il faudrait déjà les reprendre un par un pour les remettre dans de nouveaux sacs. Deuxième limite : comme on le voit sur cette photo, les sacs ne sont pas à l'abri d'un nouveau tsunami. Pour rappel, en mars 2011, la vague géante a pénétré jusqu'à 10 km à l'intérieur des terres : pourquoi laisse-t-on ainsi des sacs en bord de mer ?

♦ **Pluies radioactives.** Dans une conférence de presse, le 7 février 2017, le gouverneur de la préfecture de Fukushima a fait un rappel de la situation concernant l'accident de la centrale. Il a confirmé 144 cancers de la thyroïde chez les enfants fin 2016. Mais il a aussi parlé de l'échec de la décontamination : malgré 37 milliards d'euros dépensés dans cette seule région, le résultat n'est pas satisfaisant : seules les maisons et les routes ont été décontaminées et cette décontamination ne dure pas du fait de la poursuite des pluies radioactives : les réacteurs accidentés continuent à cracher un nuage radioactif six ans après le début de l'accident.

DR





L'ÉCOLOGIE, C'EST LA SANTÉ

François Veillerette

Une Initiative citoyenne européenne contre le glyphosate

Savez-vous ce qu'est une ICE, ou *Initiative Citoyenne Européenne* ? Il s'agit d'une invitation faite à la *Commission européenne* de présenter une proposition législative dans un domaine dans lequel l'Union Européenne est habilitée à légiférer. L'initiative est une sorte de pétition qui doit être soutenue par au moins un million de citoyen·es d'au moins 7 pays européens. Un nombre minimum de signataires est requis dans chacun de ces 7 états membres.

sur l'eau comme bien public.

Aussi il est remarquable qu'une telle démarche ait été dernièrement entreprise par des acteurs de la société civile européenne pour demander le retrait de l'homologation du glyphosate dans l'Union ! Un collectif d'organisations (1) est à l'origine de cette démarche lancée le 8 février 2017.

Revoir l'évaluation des pesticides en Europe

Cette ICE ne se limite d'ailleurs pas à la seule demande de retrait du glyphosate, classé par ailleurs "probablement cancérigène pour l'homme" par le *Centre international de Recherche sur le Cancer*. Elle demande également que l'évaluation scientifique des pesticides par les autorités de régulation de l'UE s'appuie uniquement sur des études ayant été publiées dans des revues scientifiques, et non par l'industrie des pesticides ! Enfin elle demande à l'UE de fixer des objectifs obligatoires de réduction de l'utilisation des pesticides en vue de parvenir à une réelle diminution de leur usage en Europe.

Théoriquement, les pétitionnaires ont un an pour recueillir les signatures nécessaires. Néanmoins il faut que cette initiative réussisse rapidement car après un nouvel avis scientifique de l'Agence des produits chimiques européenne, la Commission européenne va préparer sa proposition de décision concernant le glyphosate dès cet été ! Aussi signez là et diffusez là rapidement autour de vous ! Vous pouvez le faire depuis la page dédiée du site de *Génération Futures* : www.glyphosate.fr.

(1) Dont *WeMove.eu*, *Greenpeace*, *Pesticide Action Network Europe*, *Health and Environment Alliance (Heal)*, *Génération futures*, *le Criigen*, *Corporate Europe Observatory*, *la Confédération paysanne*.



Un outil de pression

Quand l'initiative remplit ces conditions elle est considérée comme réussie et la Commission doit l'examiner dans les 3 mois. Elle n'est malheureusement pas tenue d'adopter une législation allant dans le sens des pétitionnaires. Mais ceux-ci pourront rencontrer des membres de la Commission et s'exprimer lors d'une audition publique au *Parlement européen* pour exposer le contenu de l'initiative. La Commission adoptera une réponse officielle dans laquelle elle présentera éventuellement l'action qu'elle propose en réponse à l'initiative, ainsi que ses motivations. Il s'agit en fin de compte d'une excellente opportunité pour exercer une pression citoyenne européenne sur un sujet donné.

Il n'est pas simple d'atteindre le niveau de soutien demandé. Ainsi jusqu'à présent seulement trois initiatives citoyennes européennes ont réussi à remplir les conditions requises : une sur la vivisection, une sur la recherche sur les cellules souches et une

En partenariat avec : www.generations-futures.fr



» Electromagnétisme

Où sont les antennes-relais ?

L'Agence nationale des fréquences, ANFR, tient à jour une carte de l'implantation des antennes-relais des téléphones, mais aussi d'autres ondes. Cette carte est visible sur le site internet : www.cartoradio.fr.

Sur cette carte figurent aussi les mesures effectuées chez les personnes qui en ont fait la demande. Cette demande peut être faite toujours par internet en allant sur le site : www.service.public.fr en récupérant le formulaire CERFA n°15003*01 qu'il faut remplir et envoyer ensuite à votre mairie qui a l'obligation de la transmettre à l'ANFR qui procédera alors gratuitement à la mesure.

Dioxyde de titane à nouveau sur la sellette

Le 20 janvier 2017, l'INRA présente les résultats d'une étude montrant les effets toxiques du dioxyde de titane sur des rats : altérations du système immunitaire et développement de lésions pré-cancéreuses. L'extrapolation directe à l'être humain n'est pas possible mais la démonstration des impacts biologiques de la substance ne fait aucun doute. Or le dioxyde de titane, c'est le fameux E171, un additif colorant présent, à l'état de nanoparticule, dans de très nombreux produits alimentaires, en particulier bonbons, chewing-gums et autres biscuits mais aussi dans les produits cosmétiques ou pharmaceutiques. Cette étude, une première, devrait aider ceux qui cherchent, depuis des années, à obtenir son interdiction. Plusieurs industriels, les fabricants de confiserie Lutti, Verquin, Dunkin aux USA, William Saurin ou les magasins U, ont annoncé retirer le E171 de leurs recettes ou rayons, en vertu du principe de précaution. Une stratégie qui tranche avec celle qui domine jusqu'à présent dans le secteur concerné, à savoir cultiver l'opacité et faire pression pour retarder l'étiquetage sur les nanos.

» Elevage

Des antibiotiques de plus en plus puissants



Un rapport de l'Agence européenne des médicaments publié à l'automne 2016 note une baisse de 2% de l'utilisation d'antibiotiques dans les élevages européens, mais il alerte en contrepartie sur le fait que de plus en plus d'antibiotiques très puissants sont administrés aux animaux d'élevage, tels que les fluoroquinolones, servant à traiter certaines pneumonies mortelles. La quantité d'antibiotiques administrée aux animaux d'élevage représente trois fois celle consommée par les humains sur le continent. Le passage de ces substances dans nos organismes éveille des craintes médicales importantes sur la résistance à venir des bactéries aux antibiotiques même les plus puissants. (*Alternatives végétales* n°126).

La patrie des droits de l'homme armé

L'actualité des derniers mois a remis un coup de projecteur sur les crimes policiers en France. Les cas d'Adama Traoré, tué par des gendarmes cet été, et de Théo Luhaka, violé par des policiers, ont fait l'objet d'une mobilisation rare. En France, où la presse est pourtant prompte à dénoncer le racisme de la police des États-Unis, et à saluer le mouvement *Black lives matter*, on a encore du mal à reconnaître l'ampleur de ces crimes, qui visent spécifiquement des jeunes descendants de colonisés. Ce n'est que grâce à une décennie de combat menés par les familles de victimes de la police, de Ramata Dieng aux Traoré en passant par Amal Bentounsi, que la colère contre l'impunité de la police en France a pris une telle force.

Des affaires étouffées

Le combat pour la vérité et la justice pour les victimes à l'intérieur des frontières n'est pas encore gagné, et il faut pourtant rappeler que la France a aussi une longue tradition d'impunité de ses militaires dans ses opérations extérieures, en Afrique particulièrement. Même au-delà de ces guerres, qui ne disent plus leur nom, l'armée française tue et viole dans la normalité de sa présence même "paisible" sur le continent. Pourtant, les militaires qui ont reconnu avoir assassiné Firmin Mahé en 2004 en Côte d'Ivoire, n'ont écopé que de sursis, et on est encore loin du procès d'un quelconque Français pour les crimes et compromission au Rwanda dix ans auparavant. Si récemment, les viols d'enfants en Centrafrique par des militaires français ont connu un certain retentissement, on retiendra surtout que la France a fait tout son possible pour étouffer ces affaires, et qu'une autre du même ordre, au Burkina Faso, est proprement passée aux oubliettes (1).

A l'intérieur comme à l'extérieur, l'impunité des corps armés

À l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le gouvernement français s'illustre dans l'indécence en légiférant pour l'impunité de ses corps armés. A l'intérieur de l'hexagone, une loi donne désormais encore plus de droits aux policiers, qui pourront notamment ouvrir le feu plus facilement. Pour les opérations extérieures, le gouvernement Hollande a renforcé en plusieurs



étapes l'impunité des militaires. Depuis 2013 (2), seul le parquet français peut déclencher une action judiciaire contre des militaires. Les victimes qui pouvaient auparavant porter plainte avec constitution de partie civile, dépendent donc maintenant du bon vouloir de magistrats soumis à l'Exécutif. Par ailleurs, des accords bilatéraux ont été signés avec de nombreux pays, qui excluent toute poursuite de militaires français devant les juridictions locales. Début 2017, une loi a allongé le délai de prescription (3) de la plupart des crimes et délits. Mais le Monde relève que "la question des crimes de guerre a été abandonnée, notamment en raison des inquiétudes sur le risque de poursuites contre des militaires français présents au Rwanda pendant le génocide."

Pour les anciens colonisés, il n'aura pas fallu attendre que plane le spectre de l'extrême droite au pouvoir en France, pour voir un système d'État qui permet de les tuer tranquillement.

(1) A l'été 2015, quelques semaines après les premières révélations sur les viols en Centrafrique, deux militaires français étaient accusés d'agression sexuelle sur une fillette de 5 ans dans ce pays.

(2) Avec la loi de programmation militaire de fin 2013.

(3) Délai passé lequel il n'est plus possible de poursuivre les auteurs.

Une chronique de : Survie, 47, avenue Pasteur, 93100 Montreuil, <http://survie.org>



Le WWF attaqué devant l'OCDE

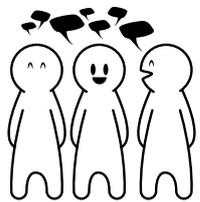
Régulièrement l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économique, est appelée à intervenir dans le cas de conflits entre multinationales. A la demande de *Survival international*, pour la première fois, cet organisme a accepté, début février 2017, d'ouvrir une enquête sur les liens entre le WWF, *Fonds mondial pour la nature*, et des violations des droits humains au Cameroun. Au nom de la "protection de la nature", des brigades anti-braconnage ont multiplié des actes de violence contre le peuple Baka, peuple itinérant qui a le malheur de vivre dans une zone "naturelle".

L'affaire remonte à 1991. *Survival* avait alors protesté contre un projet de création de zones naturelles dans le pays alors que des tribus y vivent depuis toujours. *Survival* a dénoncé le

non-respect du droit international qui prévoit qu'une zone protégée ne peut être imposée sans le consentement des populations. Le WWF est passé outre, finançant le ministère camerounais des Forêts et de la Faune lequel s'est doté de brigades anti-braconnages. Ces dernières sont responsables de multiples exactions contre les peuples premiers. *Survival* a recueilli les témoignages avant de lancer une campagne contre le WWF en octobre 2014. Stephen Corry, directeur de *Survival* rappelle à l'époque que "Les peuples indigènes sont les meilleurs défenseurs de l'environnement et les meilleurs gardiens du monde naturel. Ils connaissent mieux que quiconque leurs terres et tout ce qui s'y rapporte. Une idée équitable et irréprochable de la protection de la nature va de pair avec le respect du droit international relatif aux peuples indigènes, particulièrement

leurs droits territoriaux. Les organisations telles que le WWF devraient être à leur écoute, leur apporter l'aide dont ils ont besoin concernant la protection de leurs terres et les soutenir autant que possible. Il est urgent de repenser la notion de 'protection de la nature'."

En février 2016, *Survival* a déposé sa plainte... qui a donc été déclarée recevable un an après. Entre temps, *Survival* a rendu publics des documents internes du WWF qui montrent que la grande organisation de conservation de la nature n'ignorait rien de la répression contre les peuples locaux. On peut s'interroger aussi sur cette collaboration entre le WWF et un gouvernement africain qui n'a rien d'une démocratie. Paul Biya, dictateur depuis 1982, est sous le contrôle de la France.



Société

Premiers humains pucés

Les humains sont des animaux comme les autres. Et si l'on puce déjà les troupeaux, il n'y avait pas de raison de ne pas pucer aussi les salariés. C'est la société de marketing numérique *Newfusion*, à Malines (Belgique) qui a annoncé l'avoir fait le 3 février 2017. Chaque puce coûte environ 100 € et permet de remplacer les badges de sécurité. Elle



est placée sous la peau au niveau de l'index. Selon le communiqué, les salariés ont donné leur consentement. Une personne qui serait

réticente à vivre ainsi avec un produit probablement cancérigène dans le corps peut-elle refuser au risque de perdre son emploi ?

Qu'en est-il de la banalisation du geste pour la société au-delà de ce monde technophile ? Comme bien d'autres sujets, on commence par un petit cas... et puis on pollue le débat politique jusqu'à obtenir une généralisation du phénomène.

Pourquoi la haine de la police

A Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 2 février 2017, Théo, 22 ans, lors d'un contrôle, a été grièvement blessé à l'anus à tel point qu'il a du être opéré d'urgence. Le 5 février, un policier est inculpé pour viol, les trois autres pour "violences volontaires". Le 6 février, plusieurs milliers d'habitants manifestent pour demander justice. L'IGPN, la police des polices, indique le 9 février, qu'au vu de l'enquête, il s'agit plus d'un accident que d'un viol !



Alors que plusieurs semaines plus tard, les policiers incriminés sont toujours en liberté, plusieurs personnes ayant participé aux affrontements qui ont suivi purgent déjà des peines de 6 mois à un an de prison ferme. Comme si les autorités avaient voulu illustrer une fois de plus le principe d'une justice à deux vitesses et d'une impunité policière...

Ethnoplante
Fête des plantes et de la paysannerie
2017
à Joyeuse (07)
entrée 3€/5€
marché de producteurs et d'artisans
conférences, spectacles
animations nature
soirée concert
Sam. 06 mai de 14h à 20h
Dim. 07 mai de 09h à 18h
le monde allant vers...
FREQUENCE 92FM
angetou@orange.fr

Échange d'encart contre stand

Annonces

» Agir ensemble

■ **Sud Isère.** Chantier participatif écoconstruction du 24 juillet au 19 août 2017, sur l'écolieu Tilia et Compagnie. Construction d'une maison ossature bois : assemblage et montage de la structure, solivage, charpente, isolation paille, couverture. Dix personnes par semaine, nourries (bio et local), logement sous tente. Encadrement et conseils professionnels. Infos, inscriptions : www.tilia.canalblog.com, tél : 09 53 88 79 43, tiliaetcompagnie@yahoo.fr.

■ **Loire-Atlantique.** Un collectif de décroissants existe depuis quelques mois en Loire Atlantique. Si vous adhérez à ce courant de pensée et pensez qu'une action politique est nécessaire pour accroître sa visibilité, vous êtes les bienvenus(es) au sein de notre groupe. Plus d'infos sur le site suivant : www.decroissance44.org. Pour nous contacter : contact@decroissance44.org

» Vivre ensemble

■ **Haut Beaujolais.** Location petite maison 30 m² 350 euros CC (eau-edf-internet) semi-meublé. Dans Habitat partagé, dispo mois de mai 2017. Contact 06 77 13 06 97.

» Emplois

■ **Haute-Vienne.** La ressourcerie culturelle "Le monde allant vers..." est une association d'éducation à l'environnement créée en 2002. Elle oriente son travail autour de trois axes : réduction des déchets à la source, réemploi, recyclage. Au quotidien, quatre fonctions sont mises en œuvre : 1) sensibilisation, animation et communication sur le thème de la réduction des déchets à la source, l'énergie, l'écocitoyenneté, les ressources, la consommation, etc. ; 2) collecte d'emballages et d'objets réutilisables et/ou recyclables ; 3) remise en état d'objets ; 4) mise en vente d'objets réutilisables par le biais d'une boutique.

L'équipe salariée travaille dans une dynamique collective en lien avec le conseil d'administration et les adhérent-es bénévoles. Elle se partage les tâches et les responsabilités : collectes, ateliers, ventes, sensibilisation... L'association ouvre un poste en CDD à partir de mai 2017 rémunéré au SMIC. Conditions : avoir une bonne condition physique, un esprit coopératif, être polyvalent, avoir le sens du contact. Être éligible à un emploi d'avenir ou au CAE-CUI. Plus d'informations sur

le site www.lemondeallantvers.org. Envoyer CV et lettre de motivation à : "Le monde allant vers...", 2, avenue Foch, 87120 Eymoutiers, ou : contact@lemondeallantvers.org.

» Recherche

■ Alternatiba, ANV-Cop21 et les Amis de la Terre organisent un camp climat du 4 au 15 août 2017. Pendant dix jours, ce sont des centaines de formations qui s'y dérouleront. Son équipe d'organisation cherche un lieu collectif pouvant accueillir 600 personnes à ces dates : écovillage, commune en transition... Merci de contacter campclimat2017@alternatiba.eu

» Donne

■ **Paris.** Donne collection anciens numéros de Silence + autres magazines écolos des années 1990. Me contacter si intéressé-e. herthie@hotmail.com

» Immobilier

■ **Hautes-Alpes.** Vends maison récente à Eourres construite en 2007 dans un esprit écologique. Partie habitation 61 m² + atelier 33 m² + garage 106 m² sur terrain 2600 m² dont

1000 m² constructibles. Eau de ville + récupération des eaux de pluie par citerne 24 m³, électricité, tél par ADSL très haut débit, eau chaude solaire et électrique, chauffage bois, Biocoop et école à 5 mn à pied. Nombreuses activités à proximité. Altitude : 950 m. 30 km de Laragne, Sisteron et Montbrun-les-Bains. 210 000 €. Contact : angetou@orange.fr

■ **Loire-Atlantique.** Centre bourg, 2000 habitants, vends bâtiment en pierre 250 m² dont FDC bio 50 m² sur terrain 950 m². Bon potentiel de développement, possibilité habitation. 150 000 €. Tél : 06 34 74 08 84.

■ **Haute-Vienne.** Pour des raisons de santé je vends ou je loue ma petite exploitation horticole "la Main verte" à Bellac, près d'une zone commerciale. Surface 1000 m² avec deux tunnels deux abris et une cabane en bois. Source avec débit régulier jamais tarie depuis mon installation en 1992. Chaudière au fioul dans les deux tunnels. Machine à désinfecter à la vapeur. Électricité et réseaux eau potable. Système d'arrosage dans les deux tunnels. Facilité de stationnement. Bonne clientèle fidélisée depuis 25 ans. Culture raisonnée. Pour plus d'informations téléphoner au 06 73 24 11 08, Bravera Rita.

Gratuités : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

DRÔME : CENTRE AGROÉCOLOGIQUE LES AMANINS

Le centre agroécologique des Amanins organise ou accueille les activités suivantes :

- 11 au 16 avril : Eduquer pour élever les consciences
- 22 avril et 20 mai : A l'école des parents
- 4 et 5 mai : Initiation à la sociocratie
- 15 au 20 mai : formation auto-constructeur avec les Compailleurs
- 24 au 28 mai : Vivre le cycle du vivant, le lien à la Terre
- 26 juin au 2 juillet : Créer son éco-projet
- 17 au 19 juillet : Conserver sa motivation à enseigner
- 23 septembre : fête annuelle des Amanins.

Centre agroécologique Les Amanins, quartier Les Rouins, 26400 La Roche-sur-Grâne, tél : 04 75 43 75 05, <http://www.lesamanins.com>

agri-bio

ARIÈGE : AGROFORESTERIE

3 avril au 13 octobre

A Pamiers (Ariège). Formation de spécialisation "Modules d'Agro-Ecologie" avec le CFFPA Ariège-Comminges.

Association française d'agroforesterie, 93, route de Pessan, 32000 Auch, tél : 06 20 06 23 14, www.agroforesterie.fr

LYON : LE SACRIFICE DES PAYSANS

5 avril

Rencontre avec Pierre Bitoun autour de l'ouvrage *Le sacrifice des paysans*. Une catastrophe sociale et anthropologique, à 19h à la librairie Terre des livres.

Terre des livres, 86, rue de Marseille, Lyon 7, tél : 09 50 58 84 22, www.terredeslivres.fr.

décroissance, transition

MARSEILLE : HABITER LA TRANSITION

4 avril

De 9h30 à 16h30, au Laboratoire Population Environnement Développement, Aix-Marseille Université, Centre Saint-Charles, case 10, 3, place Victor-Hugo, journée de débats autour du thème "transition et inégalités, injustices, normes et morale", avec les chercheurs Hélène Reigner, Angela Barthes, Carole Barthélémy, Sébastien Bridier, Cécilia Claves, Valérie Deldreuve, Elisabeth Dorier, Arlette Hérat, Jean-Marc Lange, Béatrice Mesini, Damien Rouquier et Françoise Zitouni. Entrée libre sur inscription.

Réseau ACDD, *Approches Critiques du Développement durable*, www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr.

AVEYRON : RENCONTRES RÉGIONALES DE L'OBJECTION DE CROISSANCE

8 et 9 avril

"Territoires ruraux : entre abandon et nouvelles formes de colonisation". La métropolisation laisse sur le bord de la route des pans entiers du territoire français. Les territoires ruraux n'échappent pas à ces menaces. Deux dangers les guettent : l'abandon pur et simple, et des formes plus ou moins nouvelles de colonisation (l'exploitation exogène des ressources naturelles des territoires-extractivisme, installation d'équipement industriel d'énergies renouvelables, déforestation industrielle, fermes-usines, "parcs d'attraction" en tout genre, terrains militaires...) Comment lutter contre l'abandon de nos territoires mais aussi contre ces projets destructeurs ? L'abandon peut-il être une chance pour les habitant-es de ces territoires ? Comment y inventer de nouvelles façons d'habiter, de les faire vivre ?

A La Ferme Auberge de La Salvétat à La Courtoirade. Inscriptions ou renseignements à contact-langued-oc@ml.les-oc.info ou 04 66 47 13 42.

ARIÈGE : FORMATION À L'AGRO-ÉCOLOGIE

Formation en 4 modules répartis entre le 3 avril et le 17 octobre d'une durée totale de 280 heures, la moitié en regroupement à Pamiers et l'autre en travaux personnels. Possibilité de stage en exploitation agricole. Les 4 modules sont : agronomie et sol vivant ; techniques de conservation des sols ; agroforesterie et agrosylvopastoralisme ; diagnostics et suivi de projets.

Organisé par le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole Ariège-Comminges. CFFPA, tél : 05 61 67 04 60, www.cfppariègecomminges.fr.

énergies

LYON : ENERGIE SOLAIRE POUR LES ENFANTS

26 et 27 avril

L'association Hespul organise des ateliers pour les enfants de 8 à 12 ans à la Maison de l'environnement, 14, avenue Tony-Garnier, Lyon 7^e, avec des expériences pour montrer comment le solaire permet de faire de la chaleur ou de l'électricité.

Association Hespul, 14, place Jules-Ferry, 69006 Lyon, tél : 04 37 47 80 90, www.hespul.org

environnement

NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

8^e année de la ZAD. Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence. Prenez contact avec les occupants avant votre arrivée.

Contact : reclaimthepad@riseup.net. Informations : www.reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>.

ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

FRANCE : TOUS AU COMPOST !

Jusqu'au 8 avril

4^e semaine nationale du compostage de proximité. 500 événements dans toute la France avec le Réseau Compost Citoyen. Dotations gratuites en composteurs à Bourg-et-Comin et Lizy (Aisne, 8 avril), formation au compostage et jeu à Vendeuvre-sur-Barse (Aube, 1^{er} avril), inauguration d'un site de compostage partagé à Bourges (Cher, 1^{er} avril), présentation de sites de compostages à Nantes (1, 5 et 8 avril), installation de nouveaux bacs à compost à Strasbourg (4 avril), conférence à Chambéry (Savoie, 6 avril), ateliers autour du lombric à Maison-Laffitte (4 avril), distribution de compost à Choisy-le-Roi (1^{er} avril), etc.

Programme sur www.semaineducompostage.fr.

femmes, hommes, etc.

FINISTÈRE : FESTIVAL CLITO'RIK

7-17 avril

Festival féministe consacré aux plaisirs et aux sexualités, pour sensibiliser à l'égalité femmes/hommes/LGBTQI et plus largement à l'égalité entre tou.te.s. Du 7 au 9 avril à la MJC de Tregunc : théâtre, conférences, ateliers, performances, projections, expositions... Du 10 au 13 avril au Run ar Puns à Chateaulin : longs ateliers. Du 14 au 16 avril à Brest : concerts, conférences, expositions, ateliers.

Informations sur www.gast.bzh.

fêtes, foires, salons

VOSGES : RELANGES BIO

15 et 16 avril

A Relanges, village situé entre Vittel et Darney. 12^e Rencontre de l'agriculture biologique, des alternatives écologiques et de la solidarité. Marché bio, énergies renouvelables, habitat sain, artisanat, expositions, visites de fermes, conférences débats, repas bio samedi soir et

dimanche midi, buvette bio, animations musicales, animations enfants. www.relangesbio.fr

films, spectacle, culture

BAIE DE SOMME :

FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE

8-17 avril

350 sorties guidées, 50 expositions, des documentaires animaliers, des animations pour enfants,... Le festival a lieu en baie de Somme, dans plusieurs lieux : à Abbeville, Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Cayeux-sur-Mer.

Informations et contact : Festival de l'oiseau et de la nature, 20, rue du Chevalier de la Barre, 80142 Abbeville Cedex, tél : 03.22.24.02.02, www.festival-oiseau-nature.com.

ARDÈCHE : FAISONS-LE NOUS MÊME

10 au 17 avril

Dans le bassin de vie d'Aubenas Vals-les-Bains, ateliers, débats, réflexions, graffiti, concerts, spectacles, musique, le tout dans la gratuité autour des échanges de savoir et du "faisons-le nous-mêmes", du "bien vivre ensemble", etc.

OPDLM, 82, rue Jean-Jaurès, 07600 Vals-les-Bains, opdlm@orange.fr

paix

PARIS : CONTINGENT REBELLE

8 avril

Patrick Schindler présentera son livre *Contingent rebelle. Récit d'un réfractaire au service militaire dans les années 1970* (éd. L'Echappée) à la librairie Publico, 145, rue Amelot, Paris 11^e, à 17h.

Informations : www.librairie-publico.info.

société, politique

VALENCE :

UN SIÈCLE DE RÉFUGIÉS DANS LA DRÔME

Jusqu'au 25 juin

Aux Archives départementales de la Drôme, 14, rue de la Manutention. Arméniens, allemands, espagnols, bosniaques, boat-people, juifs apatrides... depuis la première guerre mondiale, ils sont nombreux à avoir trouvé refuge en France, en particulier dans la Drôme. 200 documents présentés (lettres, films, photos...).

Centre du patrimoine arménien, 14, rue Louis-Gallet, 26000 Valence, tél : 04 75 80 13 00 www.patrimoinearmenien.org

ISÈRE : FORMATION FERMES ET HANDICAPS

24 au 28 avril

Accueillir à la ferme des personnes en situation de handicap ou de difficulté sociale. Formation ouverte aux stagiaires en Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole et à toute personne intéressée.

Au lycée horticole de Grenoble-Saint-Ismier, en lien avec le réseau ASTRA. Contact : cfppa-grenoble@educagri.fr.

AVEYRON : NATURELLEMENT SIMPLES

- 16 avril 2017, construction d'une spirale d'aromatiques. Au cours de ce stage pratique, nous réaliserons ensemble une spirale d'aromatiques.
- 20 mai : cuisine sauvage. Apprendre à cuisiner les plantes et les fleurs comestibles pour apporter une note sauvage et savoureuse à votre alimentation. Vous partirez à la cueillette avec votre panier avant de participer à l'atelier cuisine.
- 3 au 5 juin : botanique approfondie. Au programme : botanique systématique et morphologique, randonnées, détermination et plantes bio-indicatrices.
- 29 et 30 juillet : "Autour des plantes". Pour découvrir l'herboristerie familiale, la cuisine sauvage, la permaculture, la botanique et la fabrication de ses cosmétiques.
- 13 août : fabrication de cosmétiques. Vous partirez en cueillette, puis réaliserez ensemble quatre cosmétiques à base de plantes, que vous ramènerez chez vous.
- 16 septembre : couleurs végétales. Apprendre à utiliser les plantes tinctoriales pour réaliser votre palette d'artiste.
- 21 octobre : permaculture. De la conception à l'agencement du jardin bio. Découvrez comment favoriser la biodiversité chez vous, même si vous avez un petit jardin !
- 12 novembre. herboristerie familiale. Apprendre à se soigner avec les plantes, facilement et sans risque. Séverine, titulaire d'un diplôme européen d'herboristerie, vous guidera pour ne pas faire d'erreurs.

Renseignements au 06 80 89 33 01. www.naturellementsimples.com. Naturellement Simples, Le Cayla, 12620 Saint-Laurent-de-Lévézou.



DR

La Légumerie : jardiner, cuisiner, partager

À Lyon, depuis 7 ans déjà, une association anime jardin, compost et cuisine participative. Il s'agit de montrer l'intérêt d'une agriculture urbaine, locale, écologique et solidaire.



METTRE AU CENTRE DE LEUR VIE UN projet d'agriculture urbaine et participative : Keren et Marc s'y préparaient depuis quelques temps déjà. En 2010, à Lyon, ils réussissent à insuffler leur envie à une douzaine de familles du quartier de la Croix-Rousse. L'occasion d'une fête dans le jardin public où se trouve la crèche fréquentée par leurs enfants constitue le coup d'envoi. Le petit groupe installe une cuisine en plein air (ce sera leur premier atelier de « cuisine participative »), et comprend d'emblée que les liens créés, les rencontres, le faire ensemble, la convivialité, ne sont pas des à-côtés sympathiques de leur projet mais son cœur. Un but premier, indissociable de celui d'une agriculture urbaine permettant aux habitant-es de se réappropriier les connaissances et savoir faire liés à l'alimentation.

CULTIVER LES LÉGUMES, L'ÉCOUTE ET LA BIENVEILLANCE

Dans la foulée, en 2011, le groupe se constitue en association, bénéficie de l'usage d'un petit jardin paroissial et commence ses activités de jardinage avec les habitant-es. Un compost est installé et contribue à élargir la fréquentation du lieu, qui devient vite très visité. Les personnes isolées, âgées ou en difficulté

sociale, y trouvent toujours une écoute bienveillante et une opportunité de participer, elles aussi. Françoise, bénévole très engagée, y veille particulièrement et évoque deux personnes en grande précarité devenues bénévoles, pour le plus grand bien dans leurs vies et en apportant beaucoup aux autres. La Légumerie anime des ateliers autour de l'éco-jardinage au fil des saisons, du compostage et ne manque aucune occasion (fêtes de quartier, forum des associations etc.) de déployer sa cuisine mobile où tout le monde est invité à mettre la main à la pâte, échanger trucs et recettes, se rencontrer et se régaler.

L'association propose aussi, contre paiement, des animations de cuisine participative à diverses structures : centres sociaux, EHPAD (1), communes etc. Dans un premier temps, c'est surtout ainsi qu'elle se finance, tout en restant au cœur de sa vocation. Et Françoise d'évoquer une belle rencontre intergénérationnelle entre résident-es d'un EHPAD et enfants d'une crèche et d'une école maternelle, autour du potager.

UN FONCTIONNEMENT ORGANIQUE

Peu à peu, La Légumerie conforte son expérience, attire de nouveaux membres et peut envisager de créer un petit emploi salarié, puis 1,8 poste réparti sur 3

(1) Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



▲ La Légumerie à la Kafèt'ô mômes, le 8 juillet 2016

personnes en 2015-2016. Depuis février 2017, elle passe à 2,6 postes partagés entre 4 personnes et cherche même des locaux plus grands. Une vingtaine de volontaires très actifs (dont les membres du Conseil d'Administration) contribue aussi grandement aux activités. Au-delà, une quarantaine d'adhérent-es sympathisant-es participent aux actions organisées dans leur quartier, voire paient une adhésion à prix libre.

Le budget actuel (110 000 euros pour 2017) se compose désormais pour moitié d'animations facturées aux structures demandeuses et pour moitié de subventions de la métropole lyonnaise et de la ville. Ruud, l'un des salariés, explique : « Nous voulons limiter les subventions à moins de 50 %, pour conserver notre indépendance et ne pas devenir trop vulnérables. Nous voyons bien les contraintes liées au fait de recevoir des subventions, plus ou moins fortes selon les administrations. Mais d'un autre côté, nous jugeons cohérent d'utiliser l'argent public. De même que

nous jugeons sain de travailler avec les collectivités territoriales qui ne devraient jamais être autre chose que l'émanation de la population. »

Mais surtout, jardinage oblige, l'association recherche « une sorte de croissance organique ». Il ne s'agit pas de se développer sous la pression d'objectifs contraignants. « On dimensionne l'activité en fonction des ressources disponibles. Pas question de forcer les choses, de mettre de l'engrais, d'aller le plus vite possible... Ainsi pour décider de ce que l'on va cultiver, on discute avec les habitants. Le temps que cela suppose n'est pas perdu, c'est du lien social qui se forge. Si l'on tend vers un plan de culture, c'est bien, mais seulement si cela vient des habitant-es. De toute façon sinon, c'est simple, ça ne marche pas ».

DES LÉGUMES BIO, MÊME EN VILLE C'EST POSSIBLE

Côté jardin, tout est bio et en permaculture. Les graines proviennent de BiauGerme et Kokopelli, deux réseaux de semences écologiques et variées. La Légumerie échange aussi ses semences par l'intermédiaire de l'association Le Passe jardins (2), qui favorise les échanges entre les jardins partagés d'Auvergne et de Rhône-Alpes.

Et oui, il est possible de cultiver des légumes dans une ville polluée. Ruud explique : « Bien sûr, il ne faut pas installer le jardin à côté d'une voie express (bien que cela existe !) et il faut commencer par une analyse des sols. Mais ensuite, selon leur état, on met en route des cycles adaptés de régénération avec un enrichissement naturel. On peut aussi couvrir les sols abîmés avec une couche saine qui améliorera peu à peu la situation. Sans oublier les plantes elles-mêmes, qui ont des capacités de phyto-remédiation (3) impressionnantes. On a tendance à surestimer le facteur pollution pour la culture urbaine, c'est le cas en particulier

En attendant son déménagement dans des locaux plus vastes, on trouve La Légumerie au 10 rue de Vauzelles 69001 Lyon, tél : 06 51 46 36 96, contact@lalégumerie.org

Un repas bienfaisant

Le premier atelier de l'année 2017, en partenariat avec l'association Habitat et Humanisme, est emblématique des actions de l'association. Elle installe sa cuisine participative début septembre 2016 près du foyer « Train de nuit » où résident anciens SDF, réfugiés et autres personnes en situation d'exclusion sociale. Le lieu choisi est aussi celui d'un petit marché de producteurs. Les jardinières-cuisinières de La Légumerie commencent donc par acheter des légumes locaux puis associent les résidents à la préparation du repas. Françoise raconte : « Au début, chacun restait un peu à l'écart, à l'abri de sa capuche, à la fin c'était bises généralisées et lors de l'atelier suivant, les résidents nous attendaient ».

(2) Le Passe jardins 131 rue Challemeil Lacour 69008 Lyon, tél : 04 78 00 22 59, le passejardins.fr

L'association recense 343 jardins partagés en Auvergne et Rhône-Alpes et se présente comme « catalyseur d'initiatives à la création de jardins partagés » : documentation pratique, prêts d'outils, réseau d'accompagnateurs, formations... tout un panel de ressources pour qui se sent la main verte et partageuse.

(3) Technique de dépollution des sols basée sur les plantes et leurs interactions avec les micro-organismes du sol.



▲ Atelier de cuisine participative

des politiques qui cherchent des prétextes pour ne pas débloquer les terrains pour le jardinage. Mais toutes les données scientifiques dont nous disposons montrent qu'il n'y a nulle impossibilité à pratiquer la culture écologique en ville. »

L'association a perdu son jardin « historique » mais au profit d'un autre, dans un autre quartier de Lyon, Gerland, et beaucoup plus vaste (1600 m² contre 200 m² le premier). L'occasion de démontrer à plus grande échelle l'intérêt du maraîchage urbain, et de travailler à nouveau avec les gens du quartier, à leur rythme. La Légumerie, causant ainsi un certain étonnement, ne commence pas par jardiner. Elle prend d'abord plusieurs mois pour faire émerger un collectif d'habitant-es, par des rencontres, des visites, des petites actions ponctuelles sur le terrain. Cette mobilisation amorcée, le nouveau potager peut démarrer au printemps 2017.

CUISINE INCLUSIVE

Côté cuisine, les recettes sont souvent inspirées des cuisines du monde, mettent les épices à l'honneur, sans oublier d'être savoureuses ! (4) Elles ne comportent pas de produits animaux. Pour autant, soucieuse de n'exclure personne, l'association ne cherche pas à promouvoir le végétarisme. Il s'agit avant tout de faire redécouvrir les légumes aux citoyen-n-es, et notamment à leurs enfants ! La Légumerie s'est engagée, en lien avec un centre social, dans un projet initié par l'Agence Régionale de Santé destiné à sensibiliser les enfants de 0 à 6 ans et leurs entourages aux bonnes pratiques en matière d'alimentation et d'activité physique. La campagne, appelée « Petits pois, mode d'emploi » associera une diététicienne qui rejoint l'association en avril 2017, les parents, les services de santé, l'Épicerie sociale et solidaire etc. Un maillage de compétences et d'énergies bien dans la manière de La Légumerie.

Inclure tous les partenaires de bonne volonté, pourvus qu'ils participent du territoire local, avancer pas à pas dans la cohérence entre la fin et les moyens, ne pas penser qu'une seule manière d'agir sera la bonne, montrer que parmi les agricultures du futur, l'éco-agriculture urbaine à visage humain pourra avoir sa place : quelques ingrédients de base dans les recettes écologiques et sociales de La Légumerie.

Danièle Gonzalez ■



(4) On trouve certaines d'entre elles sur le site internet : lentilles burger, risotto orge-poireaux et sauce tahin-curcuma... à essayer sans tarder !

Mélenchon, Jadot, Hamon

Ce qui les différencie ou pas...

Les trois principaux candidats de gauche avancent des idées souvent proches, mais pas toujours. Alors que Yannick Jadot s'est désisté en faveur de Benoît Hamon et que les débats sont encore en cours avec Jean-Luc Mélenchon au moment de la clôture de ce numéro, il nous semble bon de résumer ici leurs engagements.

	Mélenchon	Jadot	Hamon
<i>Environnement</i>	Supprimer les pesticides	oui	oui
	Supprimer le diesel	oui	oui
	Supprimer les perturbateurs endocriniens	oui	oui
	Soutien à la bio et au local	oui	oui
	Priorité aux petites exploitations agricoles	oui	oui
	Arrêter le projet de Notre-Dame-des-Landes	oui	oui
	Abandon de la liaison rail Lyon-Turin	oui	oui
	Abandon des grands projets d'infrastructures	non	oui
<i>Energie</i>	Sortir du nucléaire rapidement	oui	non
	Plan de rénovation énergétique	oui	oui
	Scénario Negawatt	oui	oui ?
<i>Santé</i>	Procréation médicale assistée	oui	oui
	Légaliser le cannabis	oui	oui
	Elargissement couverture sociale	oui	oui
	Aide médicale à la mort	?	?
<i>Politique</i>	Vote des étrangers aux élections locales	oui	oui
	Plus de décentralisation	?	oui
	Positionnement anti-capitaliste	oui	non
	Assemblée constituante	oui	oui
	Limiter cumul des mandats dans le temps	oui	oui
	Référendum citoyen	oui	oui
	Elections législatives à la proportionnelle	oui	oui
	Vote obligatoire	oui	non
	Sénat citoyen tiré au sort	?	?
	Droit de vote à 16 ans	oui	non
			non
<i>Sécurité</i>	Retour à une police de proximité	oui	oui
	Sortir de l'état d'urgence	oui	oui
	Supprimer l'arme nucléaire	oui	oui
	Baisse du budget de l'armée	oui	oui
	Service citoyen obligatoire	oui	non
	Sortir de l'OTAN	oui	?
			non
<i>Social</i>	Retraite à 60 ans	oui	non
	Vers un revenu inconditionnel	non	oui
	Semaine de 32 heures	oui	oui
	Fin de l'austérité	oui	oui
	Relance de la croissance	2% par an	non
	Hausse du SMIC	oui	oui
	Plus de pouvoir aux salariés	oui	oui
	Abrogation de la loi Travail	oui	oui
	Renationalisations	oui	non
	Taxe sur les robots	?	?
	Augmenter les taxes sur les héritages	oui	?
<i>International</i>	Ouverture européenne	non	oui
	Renégocier les traités européens	oui	non
	Sortir du TAFTA, CETA et autres	oui	oui
	Rapprochement avec la Russie	oui	non
	Accueil des réfugiés	en partie	oui
	Rupture avec la Françafrique	oui	?

Attention : croire les promesses électorales peut être dangereux pour la santé !



▲ Mesure du rendement de photopiles dans un laboratoire

Réhabilitons les panneaux solaires et les éoliennes

Des idées reçues ont profondément terni notre perception de ces appareils alors qu'en comparant ce qui est comparable leurs qualités s'avèrent remarquables. Passage en revue de certaines de ces idées reçues.

« LES PANNEAUX SOLAIRES ONT UN MAUVAIS RENDEMENT »

Sur leur cycle de vie, les panneaux photovoltaïques produisent environ 10 fois plus qu'ils n'ont consommé pour leur fabrication. Et pourtant leur rendement est généralement sous-estimé. Cela vient du fait que l'on calcule habituellement leur rendement à leur aptitude à valoriser l'énergie solaire qu'ils reçoivent (qui est abondante et gratuite), alors que pour les autres sources d'énergie, le rendement est calculé à partir de leur aptitude à valoriser l'énergie qu'ils consomment. Cela change beaucoup de choses. Car l'énergie consommée par les panneaux solaires, ce n'est pas le soleil, c'est celle qui a été nécessaire à leur fabrication.

C'est à dire qu'avec le même calcul que celui que l'on adopte pour tous les autres appareils, les panneaux photovoltaïques devraient avoir un rendement de 1000 %. Qui dit mieux ? ... les éoliennes. Elles produisent 20 fois plus qu'elles n'ont consommé pour leur fabrication, soit un rendement théorique de 2000 %.

Pour donner une idée de la performance, un rendement idéal c'est au maximum 100 %.

« LES PANNEAUX SOLAIRES CONSOMMENT BEAUCOUP D'ÉNERGIE PAR RAPPORT À CE QU'ILS PRODUISENT »

Les panneaux solaires consomment de l'énergie pour leur fabrication, après c'est fini. Ils produisent de l'électricité grâce à un flux naturel, gratuit, présent partout et sans CO₂.

Les centrales nucléaires, aux énergies fossiles ou à biomasse consomment beaucoup d'énergie en permanence. Ces centrales, dites « thermiques » transforment de la chaleur en précieuse électricité avec de lourdes pertes.

Au final, l'électricité produite avec des centrales thermiques a consommé 30 fois plus d'énergie que celle venant des panneaux solaires et 60 fois plus que celle venant des éoliennes.

Imaginez : vous avez 3 voitures dans le garage, une qui consomme 60 litres au 100, une qui consomme 2 litres et une qui consomme 1 litre. En principe vous n'allez utiliser la gloutonne que quand les deux autres sont en panne.

En d'autres termes, solaire et éolien devraient assurer l'essentiel de notre électricité et les centrales thermiques ne devraient fonctionner que quand il n'y a ni soleil, ni vent.



▲ Solaire, éolien et biomasse...

Pourtant elles fonctionnent en permanence et produisent 80% de notre électricité.

« LE SOLEIL EST UNE ÉNERGIE DIFFUSE »

Si l'énergie du soleil nous arrivait sous forme de fioul, chaque mètre carré, en France recevrait en moyenne l'équivalent de 130 litres de fioul par an. C'est à dire que sur le toit d'un immeuble, il arriverait l'équivalent de plusieurs camions citernes, chaque année.

« LES PANNEAUX SOLAIRES CONTIENNENT DES MATÉRIAUX POLLUANTS »

Les panneaux solaires photovoltaïques sont, dans 90 % des cas, au silicium, c'est à dire fabriqués à base de silice. C'est une roche, abondante. Il en faut peu pour faire la partie active d'un panneau solaire, qui est de plus recyclable.

Il faut quand même énormément de chaleur pour lui donner ses propriétés, et il faut aussi la traiter chimiquement pour la « doper ». On lui ajoute du bore et du phosphore, là aussi rien de critique ni de dangereux, surtout pour les quantités minimales utilisées.

L'essentiel des pollutions provient donc des combustibles, bien plus abondantes et très partiellement maîtrisées. Sur ce point, il n'y a pas photo si j'ose dire : comme nous venons de voir, les panneaux solaires sont largement avantagés par rapport aux centrales thermiques.

La recherche de panneaux à haute productivité a conduit à des procédés qui parfois contiennent des métaux rares (et non des terres rares). Ce n'est donc qu'une minorité des panneaux qui jette le doute sur tous les autres (1).

« LES ÉOLIENNES CONTIENNENT BEAUCOUP DE CUIVRE ET DE TERRES RARES »

Reprenons depuis le début : quand on envoie du courant à un moteur électrique, il tourne. Quand on le fait tourner, il fabrique du courant électrique. Faire tourner un moteur électrique, c'est le principe des éoliennes, et aussi des centrales hydrauliques, des centrales nucléaires... bref, de tous les moyens de produire de l'électricité, excepté les panneaux solaires photovoltaïques.

Dans un moteur électrique, il y a du cuivre, et parfois aussi des terres rares, en particulier du néodyme, permettant de faire des aimants puissants.

Les terres rares ne sont présentes que dans moins de 5 % des éoliennes : le type de moteur qui utilise des terres rares ne se justifie que pour les éoliennes de pleine mer. (1)

Question cuivre, les centrales thermiques sont en général de très grosses unités, qui font des « économies d'échelle » et en proportion de l'électricité produite il est exact qu'elles utilisent nettement moins de cuivre que les éoliennes.

Là où les éoliennes reprennent largement l'avantage, c'est que le cuivre qu'elles contiennent a toutes les chances d'être recyclé en fin de vie. Comme celui des centrales thermiques d'ailleurs, par contre ce n'est pas le cas pour le combustible, ressource que les centrales thermiques consomment en quantités astronomiques.

Ainsi si l'on « n'oublie » pas dans la comparaison de comptabiliser la consommation de combustible, sur le cycle de vie, les panneaux solaires et les éoliennes sont incomparablement moins consommateurs de ressources.

Encore une fois, contrairement à ce que dit une idée reçue qui circule.

Pourquoi tant de haine ?

Philippe Crassous ■

(1) <http://decrypterlenergie.org/la-rarete-de-certains-metaux-peut-elle-freiner-le-developpement-des-energies-renouvelables>



▲ David Caroll (guitares, harmonica, voix) sur scène avec Laurent Besch (batterie, voix) et Samuel Tardien (contrebasse, voix).

David Caroll, inventer des pratiques musicales décroissantes

Pas si simple de se passer des outils de communication numériques et autres instruments électroniques quand on veut vivre de sa musique... A moins de défricher de nouvelles pratiques de rencontre du public et de diffusion, comme tente de le faire l'artiste David Caroll.

DAVID, NÉ À DUBLIN AU DÉBUT DES années 1980, a grandi en banlieue parisienne. Il a fait ses armes de bluesman en jouant "du Dylan, du Springsteen, du Van Morrison" dans des bars de motards et dans des squats. En 2009, il sort son premier album, *The Guest*, en autoproduction, avec Laurent "Le Larron" Cabrillat. C'est au sujet de son engagement atypique pour la décroissance que *Silence* est allé le titiller.

"FABRIQUER LES DISQUES MOI-MÊME PLUTÔT QU'EN USINE"

Dans la présentation de ton dernier album, *David Caroll and the migrating fellows*, essentiellement acoustique, la notion de décroissance semble être importante. Tu veux bien nous dire comment tu en es arrivé là ?

C'est la rencontre d'une envie et d'un besoin. Après mes années d'expérimentation électronique, j'ai eu envie de revenir à une expression artistique plus spontanée, plus acoustique, avec moins de contraintes techniques : se retrouver au coin du feu avec des copains, des chansons qui disent des mots simples, de beaux instruments en bois. Et en même temps je suis entré dans une phase de ma vie où j'ai besoin de faire converger mes actions artistiques et politiques. Nous sommes en

état d'urgence écologique, là ! On ne peut plus continuer notre train-train sans rien changer ! Alors chaque petit pas compte, je réfléchis, j'expérimente... en commençant par revenir à des sonorités plus organiques, enregistrer avec moins de micros, fabriquer les disques moi-même plutôt qu'en usine...

Selon tes convictions, comment pourrait-on réussir à concilier musique et décroissance ?

Le principe de la décroissance, pour moi, c'est d'anticiper le crash. Pour amortir son choc quand il arrivera et aussi pour gagner en lien social. La musique en tant qu'industrie a déjà crashé. Les majors ne produisent plus rien aujourd'hui. Elles n'existent que comme filiales de grands groupes dont l'activité principale est l'exploitation des réseaux de télécommunication. Leur rôle est simplement d'alimenter les tuyaux. L'industrie a fait mine de ne pas voir venir la perte de valeur qui allait de pair avec la dématérialisation de la musique. En réalité, ses stratèges avaient parfaitement prévu cela. La preuve : toutes les majors ont fusionné avec des groupes de médias et de télécommunication. Elles savaient parfaitement ce qui était en train de se passer, par leur faute. Aujourd'hui une poignée de compagnies est assise sur une double rente colossale : les bandes et droits éditoriaux de la quasi-totalité de la musique enregistrée à ce jour ET la propriété des tuyaux qui



▲ Photo prise sur plaque de verre au collodion humide, procédé pré-photographique datant du milieu du 19^e siècle.



▲ Pochette du disque avec le logo du groupe tamponné sur une pochette en papier kraft recyclé

servent à la diffuser. Notre réaction à ce gigantisme mercantile est le retour à une approche plus artisanale. Les autoproductions et labels DIY (1) explosent partout. Le vinyle revient, la K7 aussi ! Écologiquement, ces supports sont loin d'être propres mais la rupture avec le processus industriel me paraît très intéressante.

"MODES DE DIFFUSION CULTURELLE POST-CARBONE"

De plus tu t'es investi dans la tenue d'un *Slow Fest* (un "festival lent"), tu veux bien nous en dire un peu plus à ce sujet ?

J'ai monté *Slowfest* comme un laboratoire d'expérimentation de modes de diffusion culturelle post-carbone. On arrive à un moment où tout ce que nous connaissions s'écroule. On peut se lamenter ou se réjouir d'avoir tout à réinventer ! Le premier *Slowfest*, en 2015, c'était un festival avec des concerts totalement acoustiques, sans aucune amplification, sous une yourte installée dans la friche des Bassins à Flot à Bordeaux. Pour pas que ce soit un truc de "happy few" (2) on a choisi de streamer (3) les concerts en live sur les réseaux sociaux. C'est inspiré par le mode opératoire altermondialiste : on expérimente localement et on partage globalement.

"ON AMÈNE AUSSI CHACUN À S'INTERROGER SUR SON RÔLE DANS LA TRANSITION EN COURS"

Artistes et public ont été amenés hors de leur zone de confort. Il y a eu de très beaux moments de musique et on amène aussi chacun à s'interroger sur son rôle dans la transition en cours. Qu'est-ce que je peux faire dans mon quotidien ? Est-ce que j'ai vraiment besoin de brancher cet appareil qui consomme de l'énergie pour faire ce que j'ai envie ou besoin de faire ? Et est-ce que j'ai besoin de cette machine-là ? Et si je faisais sans, est-ce que

ce ne serait pas carrément plus convivial en fait ? Voilà les pistes qu'on creuse.

Pour la deuxième édition, en 2016, nous avons fait un *Slowfest* pour la clôture du festival *Ocean Climax*, toujours à Bordeaux. Là, on a joué en plein air mais en autonomie énergétique avec un sound system (4) solaire, sur une plage en bord de Garonne. Pour la prochaine édition, à l'été 2017, on se frotte à la question épineuse du transport, première source d'émission de CO₂ dans notre métier comme dans bien d'autres. Du coup on organise un festival itinérant qui va se déplacer en roulotte et à vélo. (5)

Penses-tu pour finir, qu'il soit possible pour un.e artiste aujourd'hui de se passer de communications numériques (téléphone cellulaire, site internet, blog, réseaux sociaux, etc.) ?

Excellente question ! Je me la pose beaucoup en ce moment. Je trouve ça très difficile d'utiliser ces technologies pour ce qu'elles ont de positif sans en devenir l'esclave ! C'est une des luttes de notre époque. Les réseaux connectés m'ont permis de monter mes premières tournées à l'étranger, sans producteur, tout seul avec un *myspace* (6), ce qui est quand même très cool. Toute la scène indépendante fonctionne comme ça, groupes et lieux.

Le smartphone par contre, c'est vraiment de la merde en barres. En plus de te griller le cerveau, ça ne sert à rien d'autre qu'à te faire passer du temps sur Facebook et permettre aux opérateurs de savoir où tu es. Mais c'est très dur de rompre avec le conformisme social. Je pense qu'on va être de plus en plus nombreux à se déconnecter dans les années qui viennent. Les artistes ont sans doute un rôle à jouer dans l'initiation de ce mouvement.

Propos recueillis par Pascal Martin ■

(1) DIY : Do it yourself, soit en français, "faites-le vous-mêmes".

(2) C'est à dire qui reste circonscrit à un petit groupe de personnes.

(3) C'est à dire publier des vidéos du concert en "streaming" sur internet, forme de visionnage en direct ne nécessitant pas de téléchargement. Le visionnage de vidéos en streaming est l'un des postes qui pèse le plus dans le poids écologique d'internet... (Ndlr).

(4) Matériel de sonorisation utilisé lors d'un concert.

(5) On peut suivre ce festival sur www.slowfest.org.

(6) Sorte de page réservée à un artiste sur un site internet.

MANON A., 25 ANS**Héberger**

"Je vais être honnête, je ne me sentais pas concernée par les migrants. Un jour ma sœur m'a appelée pour venir prendre des photos de l'expulsion qui se déroulait rue Pajol. C'était tellement violent que mes mains tremblaient. Si je n'avais pas vu ces scènes et la peur que cela avait engendré chez les migrants, je ne pense pas que je me serais ainsi impliquée. Quelques heures après l'expulsion, quinze mineurs sont revenus dans la rue, ils n'avaient plus rien, plus de matelas, plus d'affaires car tout avait été enlevé, nettoyé par la ville de Paris. Avec d'autres habitants du quartier, on les a hébergés jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge par Emmaüs. Depuis, il y a eu beaucoup de passage chez nous : des personnes qui viennent d'arriver en France et qui sont fatiguées, des personnes qui doivent repartir vers Calais ou pour un autre ailleurs. Ce n'est pas compliqué d'ouvrir sa porte. On rencontre des cas très différents. Une personne est venue plusieurs fois sans jamais dire merci. Mais la majorité parle beaucoup. Ils se livrent dès qu'ils se sentent en confiance et venir ici leur donne un peu de répit".



Justes solidaires

Justes Solidaires propose de découvrir les visages et les histoires de citoyens français ordinaires et solidaires, hommes et femmes, devenus acteurs d'une des plus graves crises humanitaires et politiques du début du 21^e siècle.

Ces portraits révèlent la générosité et l'inventivité d'une France solidaire malgré la crise et un discours ambiant de plus en plus anti-migrants depuis les attentats de novembre 2015. Ce reportage a été réalisé par Bertrand Gaudillère et Catherine Monnet, dans le cadre du collectif lyonnais de photographes indépendant-es Item.

Item, impasse Fernand Rey, 69001 Lyon, www.collectifitem.com, blog.collectifitem.com.

OLIVIER M., 39 ANS**Accueillir**

"Tout a commencé avec la tentative d'occupation du gymnase près de chez moi par des militants et des migrants. C'est parti en cacahuète et les migrants sont venus dormir dans la rue juste devant chez moi. Le lendemain matin, comme je suis gardien d'immeuble, je suis sorti comme d'habitude donner un coup de balai sur mon trottoir. Et là, je vois des bouteilles remplies d'urine, des cartons et des papiers partout. La rue était une poubelle. Je me suis pris la tête entre les deux mains en pensant à tout le travail qui m'attendait. A ce moment-là, un migrant s'est levé, est venu vers moi et m'a demandé mon balai. Puis avec une dizaine d'autres personnes, ils ont nettoyé la rue. J'ai trouvé ça super et c'est là que j'ai commencé à faire quelque chose pour eux. J'ai d'abord fait chauffer un peu d'eau et du café. Maintenant, je passe toutes mes pauses sur le camp et m'occupe notamment des mineurs et des femmes. J'essaie de les reloger provisoirement dans le quartier jusqu'à ce qu'ils soient pris en charge. Je suis athée et ne fais partie d'aucun parti politique. C'est juste le cœur qui parle".

**FATOUMA G, 36 ANS****Nourrir**

"Un jour je me suis arrêtée devant une tente où il y avait des femmes. J'ai été interpellée. Je me suis demandée comment elles arrivaient à avoir une intimité avec autant d'hommes autour. Comment faisaient-elles pour aller aux toilettes, pour se laver ? Je suis une mère qui vit seule avec ses enfants et qui trouve que c'est déjà dur de se débrouiller. Mais comparées à celles d'une femme qui doit quitter son pays, traverser la mer et prendre autant de risques, mes difficultés sont bien minimes à côté. Aujourd'hui, je m'occupe principalement de gérer les dons de nourriture, de trouver de grandes marmites et des espaces où l'on peut faire un repas chaud pour 150 personnes. Je leur cuisine aussi des repas consistants qui leur permettent d'avoir un semblant de sommeil avant un lendemain qui est une nouvelle bataille. Je ne veux pas seulement remplir le ventre de mes frères et sœurs d'Afrique. Je veux aussi apporter du réconfort dans les drames qu'ils ont connus. Et un repas chaud permet cela".





Les souffrances invisibles des femmes au travail

Généticienne de formation, professeure à l'Université du Québec à Montréal, Karen Messing s'est intéressée aux conditions de travail qui rendent les gens malades. Descendant de son piédestal de scientifique, elle a eu cette attitude révolutionnaire : écouter les personnes concernées, en particulier les ignoré-es en bas de l'échelle sociale, dont une majorité de femmes.

ELLES SONT CAISSIÈRES, NETTOYEUSES, aides-soignantes. Elles portent des charges lourdes, doivent travailler debout sans pouvoir bouger à leur guise, ou se rendre presque invisibles pour ne pas déranger. Ces efforts physiques sous-estimés, ces postures inconfortables, cette discrétion imposée se cumulent pour renforcer les effets négatifs sur leur santé. Parfois il suffirait de peu pour améliorer leurs conditions de travail. Mais pour cela, il faut d'abord identifier et visibiliser les problèmes, et ce n'est pas gagné...

COMPÉTENCES MÉCONNUES

Prenons Nina, dont la tâche consiste à nettoyer les toilettes des trains dans une gare parisienne. Chaque jour, traînant avec elle un seau (inutilement) lourd, elle parcourt plus de 20 kilomètres pour s'occuper de quelque 200 cabines, où rien n'est conçu pour lui faciliter la tâche : elle est obligée de s'agenouiller et de se contorsionner pour atteindre les recoins, et le peu de temps dont elle dispose l'amène à nettoyer le sol avec les pieds tandis que ses mains s'affairent ailleurs... Après avoir étudié tous les éléments de ce travail, une équipe d'ergonomes, dont fait partie Karen Messing, remet une série de recommandations à l'entreprise

de nettoyage, aux syndicats et à la SNCF. Un rapport qui vaut à ses autrices un franc succès, des invitations pour des exposés et des publications dans des revues savantes, devenant même une référence pédagogique en ergonomie. Mais lorsque deux ans plus tard, Karen Messing retourne voir Nina, elle constate que rien, absolument rien n'a changé.

La non-reconnaissance des compétences dans des emplois réputés « non qualifiés » sert souvent à justifier des rémunérations très basses, mais elle peut aussi aggraver la pénibilité du travail. Prenons un boulot de serveuse : ça n'a pas l'air très compliqué. Durant ses études, Karen Messing a brièvement exercé cette fonction. Elle reconnaît très modestement n'avoir jamais été capable de jongler avec plus de deux commandes à la fois, alors que ses collègues plus expérimentées géraient le double, en développant des stratégies parfois complexes pour limiter leurs déplacements. Mais aussi, note-t-elle, « *savoir répondre aux remarques sexuelles était une autre compétence méconnue des serveuses qui devaient trouver le juste équilibre entre chaleur humaine et distance personnelle, que les clients soient contents et qu'ils restent polis.* » Un équilibre d'autant plus délicat quand les salaires sont bas et que le pourboire, dépendant du bon vouloir de chacun-e, constitue un complément indispensable...



▲ La difficulté de tâches majoritairement féminines comme le nettoyage ou la caisse de supermarchés est habituellement sous-estimée.

À L'ÉCOUTE DES GENS

Mais ces compétences sont ignorées dans la littérature courante en ergonomie. Avec beaucoup d'humour, Karen Messing dénonce la façon dont ces scientifiques s'intéressent d'abord à des situations qui pourraient les concerner personnellement : dans la restauration, le bien-être de la clientèle passe avant celui des personnes qui la servent ; les méfaits de la station « debout immobile » sont mieux compris pour les visiteurs/euses des musées que pour les caissières.

Tous ces exemples très concrets sont cités dans le livre de Karen Messing dont le sous-titre explique la démarche : « *Les souffrances invisibles. Pour une science du travail à l'écoute des gens* ». Non seulement Karen Messing écoute les gens, mais elle n'hésite pas à s'impliquer personnellement. Elle raconte son propre cheminement, les obstacles auxquels elle s'est heurtée pour obtenir des subventions ou simplement intéresser des collègues à ses recherches, sans cacher ses propres limites et maladresses, qu'elle a dû apprendre à dépasser. De tout cela, nous avons discuté avec elle.

Irène Kaufer ■

Axelle

Cet article a été publié à l'origine sous une forme légèrement plus longue dans le n° hors-série n°195-196 d'*Axelle*, mensuel féministe belge indépendant édité par l'asbl (association) *Vie féminine* depuis 1998. Une revue de qualité qui porte un regard humain, critique et constructif sur la société au prisme du féminisme.

Axelle, 111, rue de la Poste, 1030 Bruxelles, Belgique, www.axellemag.be

Karen Messing : « Franchir le fossé empathique »

Vous êtes généticienne de formation. Comment passe-t-on de la génétique aux conditions de travail des caissières ou des nettoyeuses ?

Au départ, je travaillais sur l'effet des radiations sur les travailleurs d'une raffinerie de phosphate. C'est la centrale syndicale qui a contacté l'université qui m'a contactée à son tour, comme l'une des spécialistes des dommages génétiques des radiations. Plusieurs de ces travailleurs avaient des enfants avec de graves problèmes de santé. Cette expérience m'a amenée à m'intéresser d'une façon beaucoup plus large aux effets des conditions de travail sur la santé, et je suis partie en France suivre une formation d'ergonome.

Vous racontez vos difficultés à intéresser vos collègues. Vous évoquez à plusieurs reprises dans votre livre un "fossé empathique". Que voulez-vous dire par là ?

Je veux parler de la difficulté de compréhension des classes supérieures par rapport aux classes inférieures. Ces gens n'ont jamais exercé d'emploi subalterne, ou alors quand ils étaient étudiants, et ils se sont empressés de l'oublier. Ils sont incapables de voir les exigences, les contraintes de ces postes de travail.



Éditions Écosociété 2016.
232 p., 18€.

S'il y a plus de femmes qui franchissent ce fossé – même s'il y a aussi des hommes – c'est sans doute parce qu'en tant que scientifiques, elles ont déjà connu elles-mêmes davantage de difficultés. Et elles sont plus sensibles au travail peu reconnu, peu rémunéré, souvent occupé par des femmes.

En effet, alors que vous êtes partie d'une usine qui employait principalement des hommes, les travailleurs que vous observez sont le plus souvent des travailleuses : vendeuses, nettoyeuses, aides-soignantes, enseignantes...

La pénibilité au travail est plus visible pour les hommes, c'est même une exigence pour eux d'accepter des postes difficiles, de porter des charges lourdes, d'être exposés à des produits dangereux, d'être courageux... Par contre, le travail des femmes n'est pas perçu comme pénible : être debout toute la journée sans pouvoir bouger librement, faire un travail répétitif, devoir se débrouiller avec des horaires changeants, ce n'est pas considéré comme dangereux pour la santé. C'est pourquoi il me semble important de rendre ces souffrances visibles.

Propos recueillis par Irène Kaufer ■



▲ Démantèlement en Allemagne

Le démantèlement dans l'impasse

Depuis un siècle, nous cherchons comment détruire la radioactivité, en vain. Le démantèlement des sites nucléaires et la gestion des déchets se heurtent aujourd'hui à deux obstacles majeurs : une mémoire défaillante et un manque d'argent. La sortie du nucléaire n'est pas pour demain !

LE RÉACTEUR SUPERPHÉNIX A ÉTÉ construit entre 1976 et 1986 et son démantèlement a commencé en 1997 après dix ans de pannes. Alors que l'on en est déjà à 20 ans de travaux, les chefs de chantier viennent de découvrir que le bâtiment réacteur est en partie recouvert d'amiante ! Les informations n'ont pas été conservées sur cet aspect de la construction. Il va falloir programmer un long chantier pour enlever cet amiante radioactif.

DES INFORMATIONS CRUCIALES SONT PERDUES

Des terres contaminées sont régulièrement retrouvées sur des sites non référencés par l'Andra, Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. En 2012, l'agence avait publié une carte recensant 43 sites pollués oubliés (dont 16 en région parisienne). L'Andra suit actuellement un millier de sites en France (filrière énergie, mais également recherche, médecine, métallurgie...).

L'utilisation de la radioactivité ne remonte qu'à un peu plus d'un siècle (1), mais la mémoire ne s'est pas transmise et aujourd'hui, on retrouve régulièrement des sites oubliés.

Cela interroge sur le potentiel stockage des déchets radioactifs : comment stocker des déchets à très longue durée de vie (en milliers d'années), quand on voit que malgré notre niveau technologique actuel, on perd les informations en quelques dizaines d'années ?

PERSONNE NE SAIT COMMENT FAIRE

Les réacteurs nucléaires de première génération (2) ont été arrêtés depuis longtemps, mais le démantèlement se fait attendre. Bugey 1, qui a fonctionné 22 ans de 1972 à 1994 est toujours à l'arrêt, soit depuis un temps aussi long que son fonctionnement. EDF a annoncé début décembre 2016, que la méthode envisagée pour le démontage est abandonnée. Il était prévu un démontage sous l'eau, ce qui semble en fait impossible. Le nouveau scénario étudie la possibilité de faire le démontage à l'aide de robots.

Il est clair aujourd'hui que personne ne sait comment faire.

Pour le moment, la seule tentative réelle de démantèlement concerne le petit réacteur de Brennelis, le seul construit en Bretagne. Mis en service en 1967 et arrêté en 1985, après 18 ans de service, ce réacteur de 70 MW est toujours dans l'attente d'une solution de déconstruction... 32 ans après !

Plus la puissance augmente, plus la radioactivité augmente, donc plus c'est compliqué. Bugey 1, avait une puissance de 540 MW. Superphénix, de 1200 MW. La puissance des réacteurs actuellement en service va de 900 à 1450 MW.

En phase de démantèlement, il faut maintenir sur place environ le quart des effectifs, ce qui a un coût. Qui paiera dans le futur, quand on voit qu'EDF est déjà aujourd'hui au bord de la faillite ?

(1) Elle a été découverte par Henri Becquerel en 1896.

(2) Chooz 1, Chinon 1, Saint-Laurent-des-Eaux 1, Bugey 1, réacteurs dits de la filière française graphite-gaz.



Une personne, une langue

En réaction à l'article "Apprendre à voyager d'une langue à l'autre" (Silence n°451), voici mon témoignage.

Quand j'étais enceinte, nous avons décidé de parler à notre enfant chacun sa langue maternelle ; le père est Américain et je suis Allemande, tous les deux émigrés en France depuis longtemps. Nos familles respectives restées dans nos pays d'origine ont fait de même évidemment (...). Cela a bien fonctionné. Notre fille est parfaitement trilingue, sans accent étranger ; son intonation régionale traduit notre provenance.

(...) L'éducation bi ou multi-lingue fonctionne à plusieurs conditions :

1. La même personne doit toujours s'adresser à l'enfant dans la même langue, y compris en présence de personnes qui ne la comprennent pas et parlent la langue du pays avec le parent. Ainsi, le jeune cerveau peut faire le tri. Une personne, une langue.
2. L'enfant peut répondre comme il veut sans être pénalisé ou corrigé. Sa spontanéité n'est pas coupée et il n'y a pas de rejet d'une langue. (...)

Je trouve toujours dommage d'entendre des parents parler leur langue entre eux et le français (ou l'anglais) aux enfants (souvent de mauvaise qualité). Comme si intégration rimait avec négation des origines (ce qui était historiquement –hélas ! souvent le cas). En transmettant notre langue à notre fille, nous lui avons également appris nos chants, contes, fêtes, coutumes..., bref, notre culture qui vient du cœur !

Ingeborg Eilers
Isère

Économiser l'énergie

Je voudrais vous faire part de mon indignation : depuis quelques jours, les médias nous enjoignent de prendre garde aux excès de consommation électrique (grand froid...). Bon. Mais je constate que toutes les illuminations de Noël sont toujours allumées, toute la nuit, et ce le 19 janvier ! (...) En tant que citoyenne, je minimise ma consommation d'énergie (même en dehors des périodes de froid !), mais j'estime que l'État et les communes doivent donner l'exemple : c'est un minimum !

Lucie Collet
Drôme

Maison de Courcelles

J'ai commencé à lire le numéro 452 consacré à la Champagne-Ardenne. Très intéressant ! (...) Si je l'avais su je n'aurais pas manqué de vous suggérer la Maison d'animation et de formation de Courcelles au sein de laquelle j'ai été animateur. Durant les colos, ce qui est mis en avant ce ne sont pas les activités mais le cadre de vacances, la possibilité pour l'enfant de choisir ce qu'il veut faire, et pas un faux choix qui se résume à choisir entre des activités proposées, mais d'être 'force de proposition'. Bref, les vraies vacances quoi ! (...)

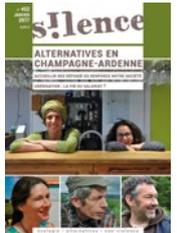
Le nord de la France aussi est alternatif

(...) Cher Silence, je t'écris pour partager le plaisir que j'ai eu à découvrir le numéro de janvier (n°452) sur la Champagne-Ardenne. Oh, bien entendu il y a toujours à redire, je me dis que tu n'as pas parlé de ci de ça, mais la qualité de ta revue est justement de ne pas s'enfermer dans le reproche. (...) Merci de parler de cette région que j'aime tant. Peut-être l'auras-tu compris, je suis né à Reims. Je me suis toujours dit qu'il était plus simple d'être alternatif, bio, etc., sous le Soleil. C'est en tout cas souvent dans le sud de la France que l'on montre ces vies d'alternatives. Des femmes et hommes relèvent

C'est vraiment bien aussi d'avoir mentionné Bure car sa position sur une frontière (entre départements et régions) permet de morceler les luttes locales. Alors que le projet est d'envergure internationale et ... infinie dans le temps à 1 ou 2 millions d'années près.

Grégoire Silverson

Quelques infos sur <http://maisondecourcelles.fr>
Livre *Enfants à la colo* : Courcelles, une pédagogie de la liberté téléchargeable sur www.injep.fr/sites/default/files/documents/ca15_bat.pdf.



aussi quotidiennement ce défi dans le nord du pays. Ton dossier sur la Picardie le prouvait déjà. (...)

Une critique ? Je trouve que souvent les articles se perdent en explications administratives, en montage financier. Ne pourraient-ils pas se résumer dans un encadré pour laisser plus de place aux témoignages, aux portraits de ces hommes, de ces femmes ?

Xavier Ridon
Gironde

Le revenu de base : nouvel allié du capitalisme ?

L'idée d'un revenu de base fait son chemin dans les partis politiques et dans les milieux militants (...). Plus étonnant, il semble également trouver un écho favorable dans le patronat. Cette proposition (...) permettrait d'octroyer à chacun-e, de la naissance à la mort, un revenu inconditionnel, dont les montants peuvent varier du simple au triple suivant les projets. Citons ses deux principales versions : la version de droite, libérale qui serait un RSA pour tous avec des chiffres autour de 400 à 500 euros (...); la version "progressiste", des Verts aux décroissants en passant par le PS qui préconise au contraire des sommes plus conséquentes (aux alentours de 1000 euros) afin de donner le choix aux bénéficiaires de travailler ou pas, s'ils ou elles souhaitent compléter leur revenu, idéalement dans des structures "alternatives" au capitalisme. Ces deux propositions seraient financées principalement par de l'impôt (hausse de la TVA, de l'impôt sur le revenu, taxation des transactions financières, etc.) et remplaceraient une partie des allocations actuelles, voire dans certains cas le système de retraite basé sur les cotisations.

(...) Proposer aujourd'hui un revenu pour tous (quel que soit son montant), financé non plus par de la cotisation, mais par de l'impôt (ce qui lui retire tout son potentiel anti-capitaliste, puisque nous ne sommes plus sur de la répartition primaire mais sur de la redistribution), présente un risque important de généralisation d'un infra-emploi précarisant et individualisant un peu plus les personnes.

Une alternative, pour moi beaucoup plus révolutionnaire est portée par une association

d'éducation populaire, Réseau Salariat, travaillant sur la généralisation d'un salaire à vie inconditionnel, dès 18 ans sur quatre niveaux de salaires (de 1200 à 5000 euros), basé sur la socialisation massive de la valeur ajoutée des entreprises du secteur marchand répartie dans des caisses de salaires, d'investissement et de gratuité gérées par les salariés eux-mêmes (...).

Ce projet peut dès à présent être porté comme revendication par les salariés, en s'appuyant sur un outil déjà existant (...) qui s'appelle la cotisation sociale, et qui de par son caractère hautement subsidiaire, fait l'objet d'une attaque systématique de la part de ses adversaires (...). Car, contrairement à ce qui est quotidiennement asséné, les cotisations ne sont pas des charges mais sont le fruit d'une décision politique de socialiser une part de la valeur économique produite.

Depuis maintenant 70 ans ce système a prouvé son efficacité, sur des sommes non marginales puisque les cotisations représentent aujourd'hui 30 % du PIB. Ce salaire à vie n'a de sens, bien évidemment, qu'associé à la copropriété d'usage des outils de travail, par les salariés eux-mêmes. Le projet porté par Réseau Salariat n'est pas "clef en main" et il fait encore l'objet de nombreuses réflexions. Je dresse là un aperçu sommaire de nos propositions, cela demanderait, sans doute, un dossier plus approfondi.

Didier Calcagno

Association Réseau Salariat, 26, rue Driant, 54220 Malzeville, www.reseau-salariat.info.

Féminisation des articles

Que de lourdeur dans les articles à y mettre du masculin et du féminin ! Tranchez pour de bon : mettons tout au féminin, nous subissons les valeurs mâles depuis trop longtemps. Il est grand temps de changer de civilisation en mettant en pratique les valeurs féminines !

Gilbert Le Jeloux

Morbihan

Je suis abonnée depuis longtemps à votre revue que je apprécie beaucoup. C'est justement pour cela que je me sens obligée à exprimer ma sérieuse perplexité face à votre choix d'insérer dans les textes d'innombrables tirets dans un soucis d'équité entre le masculin et le féminin. Féministe depuis toujours, je ressens cela comme lourd et forcé. La lecture s'en trouve freinée et je doute que cette initiative puisse apporter plus de justice entre les sexes... (pourquoi ne pas écrire aussi "un-une person-ne" vue que le mot est arbitrairement féminin ?). Bref, à mes yeux votre choix part des meilleures intentions mais compromet la légèreté de l'écrit, pourtant si importante pour que celui-ci touche à son but.

Luisa Zerail

Vosges

Sortir du nucléaire : Oui mais quand ?

La question du temps de sortie du nucléaire est souvent vue selon le temps qu'il nous faudrait pour compenser notre consommation actuelle par une consommation "propre". Des ingénieurs nous prévoient des scénarios du type Négawatt. Mais ces scénarios sont-ils compatibles avec la réalité nucléaire française ?

Il y a, en France, 58 réacteurs en fonctionnement, initialement prévus pour une durée d'exploitation de 30 ans. Leur moyenne d'âge est de 31,5 ans, avec les doyens de 39 ans, et les 2 derniers de 15 ans.

Pour détermi-ner le temps à ne pas dépasser, tenons-nous à ces 2 engagements essentiels qui devraient faire consensus entre écologistes de tout poil :

- Refuser l'allongement de la durée de vie des réacteurs au-delà du temps initialement prévu par leurs constructeurs soit 30 ans.
- Refuser la construction et la mise en service de nouveaux réacteurs, afin de ne pas détruire pour toujours de nouvelles terres jusqu'ici épargnées par la radioactivité.

On en conclut alors qu'aucun écologiste réaliste et honnête ne peut envisager une sortie en plus de 15 ans, en considérant que nos centrales sont, a minima, construites avec du matériel répondant aux normes de sécurité et subissant des contrôles et maintenances drastiques.

Aujourd'hui, 72% des réacteurs ont dépassé 30 ans. En tenant compte des prochaines échéances électorales, on peut considérer que tout candidat aux prochaines élections, en faveur d'une sortie du nucléaire, devra arrêter presque 3/4 des réacteurs avant fin 2017.

Il reste donc 16 réacteurs susceptibles de fonctionner parmi lesquels 11 réacteurs entre 25 et 30 ans, et sont donc à arrêter avant les échéances électorales suivantes (présidentielles et législatives) de 2022.

En 5 ans, 53 réacteurs seraient fermés, simplement en respectant les règles édictées par les pro-nucléaires, et en refusant simplement de mettre en service de nouveaux réacteurs. Un candidat, voulant juste respecter les règles de base et ne souhaitant pas construire de nouvelles centrales devrait proposer à minima, l'arrêt de plus de 90% des réacteurs nucléaires avant la fin de son mandat.

Il resterait pour le président suivant 10 ans pour une sortie totale (5 réacteurs restant) et définitive du nucléaire, soit en 2032.

Parmi les candidats ayant une politique d'arrêt ou de baisse de la part du nucléaire, avec une sortie en moins de 10 ans, seul le NPA respecterait ces règles de base, suivi d'Europe-Écologie-Les Verts avec une sortie pour 2035 soit en 18 ans. Et il nous reste Mélenchon qui repousse la sortie à 2050 soit dans 33 ans, il nous promet donc de nouveaux réacteurs ou un départ à la retraite encore repoussé. Et Benoît Hamon reprend la promesse non tenue de Hollande de passer le nucléaire à 50% de notre production électrique.

Anthony Grégoire

Collectif varois *Sortir du nucléaire*

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lecteurs soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction

Essais

■ **La vérité sur les nouveaux compteurs communicants, écologie, économie, santé, législation, organiser la résistance**, Clotilde Duroux, éd. Chariot d'Or, 2016, 158 p. 10 €. Après de bons rappels sur les risques que présentent les champs électromagnétiques, l'information sur les dangers des compteurs Linky et Gaspar reste limitée. L'ouvrage présente les recours possibles pour empêcher leur installation chez vous ou dans votre commune.

■ **Cultures des lisières, éloge des passeurs, contrebandiers et autres explorateurs**, Jean Hurstel, éd. du Cerisier, 2016, 144 p. 12 €. Témoignage sur les difficultés de faire du théâtre-action dans les milieux populaires de l'Est de la France, avec nombre de bonnes réflexions sur la culture, d'hier et d'aujourd'hui.

■ **Vivre et mourir de l'amiante, une histoire syndicale en Normandie**, Cécile Maire, éd. l'Harmattan, 2016, 250 p. 25,50 €. A Condé-sur-Noireau, 1100 personnes souffrent de l'exposition à l'amiante. Ce livre présente les positions de syndicalistes hésitant entre maintien de l'emploi et protection de la santé.

■ **Témoin de violences ordinaires. Comment répondre présent**, Aliette de Panafieu, éd. Chronique Sociale, 2016, 92 p., 12 €. De nombreux exemples de situations du quotidien porteuses de violences, qui interrogent nos réactions. Comment ne pas rentrer dans le jeu victime-bourreau-sauveur, etc.

■ **Le fascisme, Mussolini, présentation de Gérard Mordillat**, éd. Demopolis, 2016, 104 p., 12 €. Des textes fondateurs écrits par le Duce lui-même pour comprendre la pensée fasciste (mélange entre étatsisme, nationalisme et social), et des éclairages contemporains qui permettent de se rendre compte du tournant fasciste du Front national ces 10 dernières années.

■ **L'utopie entre idéal et réalité**, Florent Bussy, éd. Libre & Solidaire, 2016, 142 p. 13,90 €. Il existe une critique de l'utopie qui prétend qu'elle mène à une société totalitaire. L'auteur, philosophe, montre qu'il est possible de penser l'utopie comme une espérance dans la lutte pour un monde meilleur.

■ **Go west, des architectes au pays de la contre-culture**, Caroline Maniaque, éd. Parenthèses, 2014, 240 p. 32 €. Richelement illustré, ce livre présente la fascination à partir des années 60 des jeunes Européens pour les expériences de contre-culture aux États-Unis et pour les constructions en particulier, maisons solaires, en matériaux de récupération, zones... Reste un mystère : pourquoi l'histoire s'arrête-t-elle dans les années 1980 ?

■ **La désobéissance civile des réfractaires non-violents à la guerre d'Algérie**, Erica Fraters, Les éditions libertaires, 2017, 32 p., 6 €. Une tentative de mise au point historique concernant l'émergence de la désobéissance civile en France dès la fin des années 1950 avec l'Action civique non violente et les réfractaires à la guerre d'Algérie, épisode souvent oublié dans les livres sur ce sujet.

■ **Désobéir aux grands projets inutiles**, Les Désobéissants, éd. Le Passager clandestin, 2017, 62 p. 5 €. La planète n'en peut plus, mais les grands projets continuent. Les entreprises les justifient au nom de l'emploi (ce qui est souvent faux). Petit tour d'horizon de quelques luttes (Larzac, Plogoff, Notre-Dame-des-Landes) et nombreux conseils pour mener une lutte contre un projet destructeur près de chez soi.

■ **Les ondes nocives**, Jacques Mandorla, éd. Dangles, 2016, 512 p. 24 €. Téléphones portables, télévision, wi-fi, ordinateurs, éoliennes... Il existe de multiples sources d'ondes nocives. Ce livre est une accumulation d'informations, mais avec un mélange de documents plus ou moins sérieux. A lire avec précaution.

Walter Benjamin Face à la tempête du progrès

Agnès Sinai



Walter Benjamin, philosophe allemand, s'est suicidé en 1940, fuyant le régime nazi. Il a produit une œuvre diversifiée, mais avec constamment une défiance vis-à-vis de la marchandisation de la société, dénonçant une social-démocratie se laisse entraîner par le discours sur le progrès, analysant le rôle de propagande de l'image (cinéma, publicité), promouvant les expériences utopiques (Fourrier), les discours radicaux (Blanqui), la flânerie et la nécessité de rêver pour échapper à l'accélération des capitaux et des machines. Agnès Sinai s'appuyant de nombreux extraits, montre comment il a pressenti les impasses du productivisme. Le niveau de langage de Benjamin n'est malheureusement pas simple et cela rend la lecture parfois ardue. MB.

Ed. Le Passager clandestin, 2016

Alexandre Grothendieck

Philippe Douroux



Alexandre Grothendieck, né en 1928 d'une mère allemande et d'un père russe, tous les deux juifs et anarchistes, va connaître l'exil en France dans les années 1930, la clandestinité au Chambon-sur-Lignon, avant de réussir brillamment des études de mathématiques. Perçu comme un hurluberlu pour ses méthodes intuitives, il se révèle comme un génie et remporte très tôt la médaille Fields. Les débats de Mai 68 lui font prendre un virage radical. Il se lance dans le mouvement Survivre avant de finir ses jours, seul, en Ariège. L'écriture de Philippe Douroux, journaliste à Libération, est un régal, mais on regrettera la quasi-absence de citations des écrits d'Alexandre Grothendieck sur les questions écologiques. MB.

Ed. Allary, 2016, 270 p. 18,90 €

Toxic Story

Romain Gherardi



Neurologue, l'auteur fait partie des premiers médecins qui identifient la myofasciite à macrophages dans les années 1990. Rapidement, l'accumulation d'aluminium dans les muscles et le fait que le personnel médical est le plus touché oriente les recherches vers les adjuvants aluminium des vaccins. Le lobby des vaccins (près de 100 milliards de chiffre d'affaires) lui met des bâtons dans les roues. Un récit qui montre que même pour les plus grands médecins, même en étant pro-vaccins, il est presque impossible de lutter contre les lobbys pharmaceutiques. De quoi douter encore plus de la valeur des publications de la médecine officielle. FV.

Ed. Actes Sud, 2016, 252 p. 21 €

La démondialisation ou le chaos

Démondialiser, décroître et coopérer

Aurélien Bernier



Un petit manuel, sorte de vademecum, rédigé dans un français simple et limpide, exempt du moindre jargon. Pouvoir des multinationales, colonisation par d'autres voies, nébuleuse "croissance", question migratoire...

Chaque chapitre est composé d'un rappel des définitions, illustré par les principaux événements qui y sont rattachés et fait un point sur l'actualité. Ce livre qui vise à dépasser le débat opposant à gauche nation et internationalisme a le don de clarifier des positions contradictoires qui paraissent inextricables. Au point que l'on se sent prêt à participer aux grandes lignes du programme de changement pour la France que l'auteur développe au dernier chapitre. MD.

Ed. utopia, 2016, 155 p. 10 €

L'écologie à l'épreuve du pouvoir

Michel Sourrouille



L'auteur fait un long historique des engagements écologistes, principalement au moment des élections présidentielles. Il fait également, sous la forme d'un "gouvernement idéal des écologistes", une compilation, ministère par ministère, des principales propositions que l'on trouve dans les écrits des mouvements écologistes, en ratissant large des décroissants au nucléaire Jancovici. Il développe ensuite les changements de paradigme que cela présuppose, avant de montrer que l'on va vers une bipolarisation de la société : écologie contre fascisme, avec le risque d'un écofascisme. Il conclut avec une bibliothèque qui bizarrement s'arrête en 1972. Une tentative de synthèse des approches électorales actuelles. FV.

Ed. Sang de la Terre, 2016, 368 p. 19 €

La passion du schiste Capitalisme, démocratie, environnement en Argentine

Collectif



Le sous-sol argentin est riche en gaz et pétrole de schiste et son exploitation a commencé, avec son lot de problèmes : pollution par les hydrocarbures, destruction des exploitations agricoles, sacrifice des réserves naturelles, violation des droits des peuples indigènes, prostitution, drogues... Un tour d'horizon précis autour de ce nouvel extractivisme, pour continuer à abreuver un mode de consommation fébrile. FV.

Préface d'Adolfo Pérez Esquivel, éd. Cetim, 2016, 184 p. 13 €

Des femmes contre des missiles Rêves, idées et actions à Greenham Common

Alice Cook et Gwyn Kirk



En 1981, alors que le gouvernement britannique annonce le déploiement de missiles nucléaires sur le site militaire de Greenham Common, à l'ouest de Londres, des femmes installent un camp de protestation et multiplient les actions non violentes. La contestation va se poursuivre jusqu'en 2000. Ce livre est une compilation de textes, d'analyses et de compte-rendu d'actions après les deux premières années du camp. On y découvre toute l'ingéniosité d'un mouvement à la fois féministe et pacifiste dans ce qui ressemble beaucoup à nos ZAD d'aujourd'hui. De quoi alimenter notre imaginaire en vue de nouvelles actions, alors que les missiles nucléaires sont toujours là. MB.

Traduction de Cécile Potier, éd. Cambourakis, 2016, 204 p. 20 €

MDR Palestine Blagues de Palestine

CEMEA de la Loire



"La Palestine, c'est comme le paradis : il n'y a pas de travail !". Un recueil de blagues, oui, mais qui en dit long sur ce que vivent les Palestiniens au quotidien, sur les clivages politiques internes, la colonisation, l'emprisonnement... Ou la capacité à rire quand même quand on est dans une situation de dés-humanisation et de souffrance. Certaines blagues font débat, mais l'ensemble est globalement excellent, même si on rit parfois jaune. Un livre bilingue français arabe, fait avec les moyens du bord, produit par les membres du CEMEA Pays de la Loire, association d'éducation populaire. "Qu'est-ce qu'un Israélien qui fait un clin d'œil à un Palestinien ? Un tireur d'élite". GG

Ed. Cafard, 2016, 72 p., par chèque de 8 € ou plus à Cemea Pays de la Loire, 102, rue Saint-Jacques, 44200 Nantes.

Comment la France a tué ses villes

Olivier Razemon



Il est devenu banal de voir des locaux commerciaux abandonnés au cœur des centres-ville. Le phénomène avait été évoqué lors des élections municipales de 2014 — un Robert Ménard faisant du redressement du centre de Béziers un axe essentiel de sa campagne. Journaliste,





Ne brûlons pas notre futur

Rossano Ercolini

Instituteur italien, Rossano Ercolini est confronté dans les années 1990 à un projet d'incinérateur. Avec ces enfants, ils trient un sac poubelle : constatation, tout peut être recyclé à condition de ne pas le mélanger. Après des conférences expliquant les dangers de l'incinération, le mouvement "Ne brûlons pas notre futur" fait tache d'huile en Italie et propose la solution "Zero déchet". Les anti-décharges les rejoignent. Associations environnementales, mouvements politiques s'emparent du sujet. Les communes commencent à adopter le plan "zéro déchet" et finalement le programme d'incinération est stoppé. La deuxième partie du livre raconte en détail les démarches à engager pour arriver à supprimer les déchets, certaines communes s'approchant de cet objectif. Le combat se poursuit au niveau européen avec le réseau Zero Waste. MB.

Umani edizione, (BP55, 20416 Ville di Pietrabugno cedex), 2016, 128 p. 13 €

spécialiste des questions de transports, l'auteur livre un état des lieux, informé et préoccupant, de cette crise urbaine et en identifie clairement les responsables : les zones péri-urbaines où prolifèrent les grandes surfaces et leur indispensable corollaire, la voiture individuelle. Il propose ensuite une série de solutions simples et raisonnables afin de permettre la renaissance de centres-ville conviviaux. Mais il sous-estime, sans doute, les oppositions auxquelles elles se heurteront, car elles vont à l'encontre des deux mamelles de la société de croissance que sont le supermarché et la bagnole. CJ

Ed. Rue de l'échiquier, 2016, 208 p., 18 €.

Romans

French Uranium

Eva Joly, Judith Perrignon



Au soir du premier tour des élections présidentielles, le président sortant se retrouve face au candidat d'extrême-droite. Les sondages sont serrés. C'est ce soir-là que son ministre de l'industrie se suicide. Quel est le rôle de son directeur de cabinet ? Son fils est-il bien mort dans un accident de la route six mois plus tôt ? Quel lien avec l'ouverture d'une mine d'uranium au Nigeria ? Qui est le mystérieux Vlad qui multiplie les révélations sur les réseaux sociaux ? Les témoins disparaissent... la fin de campagne est délétaire. Eva Joly, ancienne juge spécialiste des trafics financiers avec l'Afrique, dénonce ici avec l'aide de Judith Perrignon, la corruption au plus haut

niveau de nos sphères politiques. En sommes-nous réduits à nous réfugier dans la littérature tant les puissances de l'argent sont dévastatrices ? Hyperréaliste ! MB.

Ed. Les Arènes, 2017, 420 p. 21,50 €

Le dernier chômeur

Didier Audebert



Le nouveau président de la République n'a fait qu'une promesse : supprimer le chômage. Pour cela, il va utiliser tous les moyens possibles. Et surprise, cela marche... jusqu'au jour où il ne reste plus aucun chômeur. Sauf que pendant ce temps, Meurchaud, licencié, a fait un recours devant le tribunal et vient de gagner le droit à toucher des indemnités de chômage. Ce dernier chômeur va-t-il remettre en cause toute la politique nationale ? Entre le Président qui prétend tout contrôler et le néo-rural qui réussit à vivre de peu, l'opposition de style est jubilatoire. Mais si vous voulez rester sur cette bonne impression, ne lisez pas le détestable épilogue. FV.

Ed. Albin Michel, 2017, 366 p. 21,50 €.

B. D.

Spirou, la lumière de Bornéo

Frank Pé et Zidrou

L'auteur de la série Brousaille (dont l'intégrale vient d'être éditée), grand amateur de dessins animaliers, s'est lancé avec succès dans un



épisode de Spirou. Entre art contemporain et vie de cirque, nos héros vont devoir découvrir qui est l'auteur de superbes peintures animalières que les plus grands collectionneurs s'arrachent. Plein de charme, d'humour et de poésie, une aventure humaniste et écologique qui donne la part belle aux animaux. FV.

Ed. Dupuis, 2016, 92 p. 16,50 €

La brebis galeuse

T2 : Elections piège à moutons

Muriel Lacan



Dans le premier tome, une brebis rebelle apprenait à sortir du troupeau et se réfugiait auprès des animaux sauvages. Ce deuxième tome, tout en allégories, nous montre une campagne électorale sur le plateau du Larzac, entre néo-ruraux pacifistes, représentant des chasseurs, sous le contrôle des militaires. Le retour du loup est un prétexte pour décréter l'état d'urgence. Le sanglier, baron local, ne comprend pas que l'on conteste son rôle de représentant de la faune sauvage. La scientifique n'est pas écoutée. Les lapins migrants doivent être repoussés... Toute ressemblance avec l'actualité récente ne serait que pure imagination de l'autrice ! Le Larzac comme microcosme (micro-causse ?) de notre société. Drôle. MB.

Ed. du Larzac, 2016, 64 p. 12 €

L'appel

Laurent Galandon et Dominique Mermoux



Cécile, mère célibataire, découvre un matin que son fils Benoît, 18 ans, est parti rejoindre l'Etat islamique en Syrie. Elle va essayer de comprendre, en rencontrant les fréquentations de son fils, l'origine de son intérêt pour le djihad. Elle réussira à entrer en contact avec lui, en retrouvant les échanges qu'il a faits, par Skipe, sur son ordinateur. Le livre nous fait vivre les angoisses de cette mère. Peu à peu, l'histoire se reconstitue. Le dessin de Dominique Mermoux traduit parfaitement les émotions de la mère, des amis, de l'ex-beau père... jusqu'à ce que Cécile s'envole en Turquie pour essayer de le rencontrer. Une histoire qui aborde une question d'actualité avec beaucoup de pudeur et une grande richesse de dialogues. FV.

Ed. Glénat, 2016, 128 p. 17,50 €

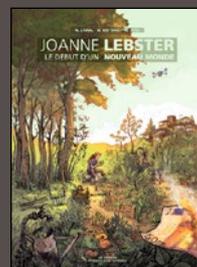
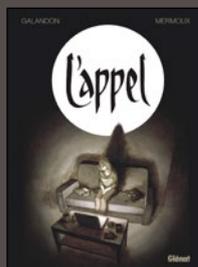
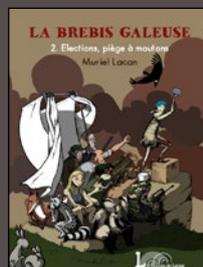
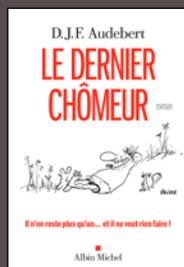
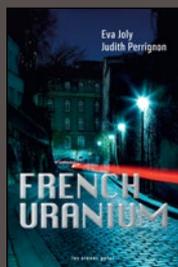
Joanne Lebster

Le début d'un nouveau monde

Marc Chinal, Mathieu Bertrand, Marie Avril



Joanne Lebster pense que la monnaie, qui ne peut avoir de valeur que par sa rareté, est à l'origine des dérives de la société de consommation actuelle. Après une expérience électorale malheureuse, elle décide, avec quelques volontaires, de passer à la pratique. Ainsi naît un



écovillage autonome où l'argent n'a plus d'utilité. Leur exemple gêne rapidement dans le voisinage et provoque quelques réactions musclées. Dans une ville sinistrée, une liste citoyenne est élue et contacte l'écovillage pour essayer de mettre cette société sans argent en pratique. Le nouveau monde est lancé... Certes, le choix d'une BD ne permet pas de creuser le sujet, mais cela ouvre l'imaginaire et interroge sur l'impasse à laquelle pourraient conduire les initiatives de monnaies complémentaires. Une BD qui lance un débat politique de premier ordre et qui justifie le nom de la maison d'édition. MB.

Ed. *Réfléchir n'a jamais tué personne*, 2016, 56 p. 15 €

Jeunes

Mon papa est une sardine

Céline Claire, Violaine Costa



Dès 6 ans. Le jeune narrateur de cette histoire ne sait pas quoi répondre quand ses copains d'école parlent de leurs pères, car le sien est "parti" il y a longtemps. Où peut-il donc être ? Un jour, il s'entend répondre : "Mon papa, c'est une sardine". C'est le début d'une aventure à la fois cocasse et très touchante. Difficile de ne pas être ému en effet par cette histoire où les émotions affleurent et qui est portée par un souffle narratif et graphique empreint d'une grande tendresse. Justesse et douceur sont au rendez-vous pour parler de l'absence et de la quête d'un père. GG

Ed. *Le Père Fouettard*, 2017, 32 p., 13 €

La peau noire des anges

Yves-Marie Clément



Dès 12 ans. Angelina est une jeune malgache qui a émigré sur l'île française de Mayotte avec son petit frère. Leurs parents sont portés disparus depuis le naufrage de la frêle embarcation qui devait les conduire loin de la misère. Mais les enfants veulent croire qu'ils sont bien vivants. Angelina va se lancer dans un périple pour les retrouver, affrontant le risque de tomber dans la prostitution infantile à Madagascar, puis l'exploitation comme "bonne à tout faire" dans une famille à Beyrouth. Un récit sobre, touchant, qui donne aussi espoir en montrant une adolescente droite et digne malgré une situation très dure. Un roman qui documente aussi des réalités du monde d'aujourd'hui. GG

Ed. *Le Muscadier*, 2016, 192 p., 12,5 €

Musique

Leaders

Roots Division

Le groupe nancéen Roots Division renoue avec les racines musicales du reggae. Les dix titres présentés sur leur album nous renvoient à des



sons issus des années 1970 sur des rythmes lancinants, mais ne manquant pas de piquant. À l'instar d'une époque consciente et militante, leurs textes sont tout autant de pamphlets politiques et d'hymnes pacifiques et révolutionnaires. Du bon son qui flirte avec les plus grands groupes de ce style toujours à même de séduire et de dénoncer la violence de notre société. JP.

Autoproduction 2016, 10 titres, 10 € <http://rootsdivision.bandcamp.com/track/hypocrites>

Films

Les pieds sur terre

Batiste Combret et Bertrand Hagenmüller



A Notre-Dame-des-Landes, le Liminbout est un hameau de trois fermes et quelques maisons. L'ensemble est condamné en cas de réalisation de l'aéroport. Deux des paysans ont refusé de vendre. La troisième ferme, achetée par le conseil général, en partie détruite, est squattée par de jeunes opposants. Le film est une immersion dans ce village où à travers les dialogues entre habitants on devine les affinités et les réticences entre voisins. Si l'on voit quelques moments militants ("Sème ta ZAD", le rassemblement annuel de juillet), on ne voit jamais ces gendarmes dont la présence pèse sur l'ambiance. Il y a des débats savoureux sur l'agriculture conventionnelle, la violence, les élections, la trajectoire politique de José Bové, l'utilité ou non du rappel historique de la lutte du Larzac, l'avenir... après l'abandon du projet. MB.

Bobi Lux et Oxo films, 2016, 80 min.

Conflits : Tonnerre, ça gronde !

Anne Jochum



Des moments de conflits avec ses parents font partie de la construction psychologique. Mais comment faire pour les gérer ? Dans ce documentaire, un psychologue, une éducatrice et une enseignante donnent leurs points de vue. Plusieurs parents font également part de leurs expériences. Pour rythmer et donner de la légèreté au film, des saynètes jouées par des enfants et adolescent-es sont insérées entre chaque intervention. Ils et elles ont travaillé pendant six mois sur le sujet avec la compagnie de théâtre Zig-Zag. Ce film à visée pédagogique apporte des éléments de réponses : il faut savoir communiquer avec bienveillance et exprimer ses émotions à l'autre. Trop souvent oublié, ce message positif vaut autant pour les conflits avec les enfants que ceux avec les adultes. A faire tourner ! MaD

Association "Films : Préparons demain", 54 mn, 2016.

Nous avons également reçu... 2/2

Roman

■ **Sur les chemins noirs**, Sylvain Tesson, éd. Gallimard, 2016, 142 p. 15 €. Grand voyageur, victime d'une grave chute, il décide pour sa convalescence de traverser la France à pied de Nice à la pointe de La Hague. Anecdotes et réflexions sur la marche à pied, les rencontres avec les autres...

B. D.

■ **Un Norvégien vers Compostelle**, Jason, collection Shampooing, éd. Delcourt, 2017, 192 p. 15,50 €. Avec un dessin faussement minimaliste, 800 km de "camino" à pied entre la frontière française et Saint-Jacques-de-Compostelle. Recueil d'anecdotes de marche-sus. Hommage à la marche et à la vie simple.

■ **Au fil de l'eau**, Juan Diaz Canales, éd. Rue de Sèvres, 2016, 112 p. 17 €. A Madrid, aujourd'hui octogénaires, d'anciens Républicains essaient de survivre à la crise espagnole en traficotant. Ils sont alors assassinés les uns après les autres... Un roman noir et surréaliste dans l'Espagne contemporaine.

■ **Les chiens de Pripyat**, Aurélien Ducoudray et Christophe Alliel, coll. Grand-angle, éd. Bamboo, 2017, 56 p. 13,90 €. Six mois après l'accident de Tchernobyl, des volontaires pénètrent la zone interdite pour y abattre les chiens redevenus sauvages. Il faut faire avec ceux et celles qui ont refusé de partir et avec les voleurs qui viennent dérober tout ce qui peut se revendre. Superbement dessiné, mais avec des glissements spirituels et surréalistes qui nous éloignent de la triste réalité.

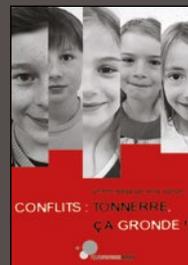
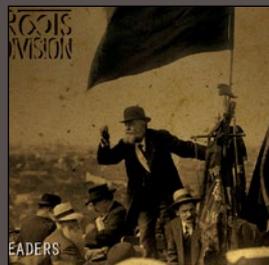
■ **Des espaces vides**, Miguel Francisco, éd. Delcourt/Mirages, 2017, 120 p., 16,95 €. Un illustrateur installé en Finlande revisite son histoire familiale à travers de nombreux flash-back dans l'Espagne du 20^e siècle. Belle maîtrise graphique.

■ **Là où se termine la terre**, Désirée et Alain Frappier, éd. Steinkis, 2017, 256 p. 20 €. L'histoire vécue d'un Chilien dans les années entre 1948 et l'arrivée au pouvoir de Salvador Allende. Guerre froide, révolution cubaine, lutte contre les inégalités, action théâtrale... un témoignage précieux.

Film

■ **Volta a Terra**, de João Pedro Plácido. Portugal, Suisse, France, 2016, 78 min ufo@ufo-distribution.com. A Uz, un hameau montagnard du nord du Portugal vidé par l'émigration, Daniel, jeune berger, voudrait concilier son métier en osmose avec la Nature qu'il aime tant et le foyer qu'il rêve de fonder un soir de fête... mais la belle ne se voit pas vivre dans ce milieu rustique, resté à 100 ans de notre civilisation.

■ **Ni dieu ni maître, une histoire de l'anarchisme en deux parties de Tancrede Ramonet, durée du coffret 3 h 41 (dont 2 films de 90 min)**, ArteEditions. À partir d'images d'archives inédites, de documents oubliés, d'entretiens exclusifs de spécialistes du mouvement ouvrier, ce film raconte l'histoire de ce mouvement qui combat depuis plus de 150 ans les maîtres et les dieux de Paris à New York, et de Tokyo à Buenos Aires. Magnifique !



Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.



Quoi de neuf ?



Silence en version anglaise

Public eye est le nouveau nom de La déclaration de Berne. *Zero Waste* est le nouveau nom du Centre national d'information indépendante sur les déchets. La mode dans le milieu associatif semble être de se soumettre à la dictature de la langue des multinationales. *Silence* ne pouvait rester en retrait et nous avons donc décidé d'adopter aussi un nom qui sonne bien en anglais. Dorénavant, votre revue s'appellera "Silence" (prononcer *Sailence*)

Erratum

Dans la brève "Madagascar, curieuse gestion" (*Silence* n°453 p.21), nous avons écrit que le budget annuel du pays était de 30 millions d'euros. En réalité, nous voulions parler du budget de l'Etat, et il s'avère que celui-ci il est nettement plus élevé, même si nos recherches n'ont pas permis d'en déterminer le montant exact.

Partenariat avec Mountain Wilderness

Silence s'est associé à *Mountain Wilderness*, association nationale de protection de la montagne, autour de son concours *Changer d'approche 2017*. Le défi consistait à faire le récit de sorties en montagne sans voiture et en transports en commun, pour "accéder aux espaces naturels d'altitude en réduisant notre empreinte écologique". Un abonnement à *Silence* a été offert aux 3 lauréat-es du concours. De nombreuses idées de sorties en montagne sans voiture sont exposées sur le site www.changerdapproche.org.

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 13 et 14 avril !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14 h 30 à 20 h et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9 h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **Prochaines expéditions : 18 et 19 mai, 15 et 16 juin...**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **15h30** les mercredis **19 avril** (pour le n° de juin), **24 mai** (pour le n° d'été), **21 juin** (pour le n° de septembre)... Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16 h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12 h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net / rubrique : Comment participer

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Ariège et sud Haute-Garonne.** Jean-Claude, tél. : 09 88 66 28 75, jeanclaude.geoffroy@orange.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brig Laugier, 29, rue du Petit Fort, 87300 Bellac
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83. Brig Laugier, 40, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01 80 06 58 26, brig.gisors@gmail.com
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Agnes DUCA 8 les parichets 77120 Beauthel, pvuillaume75@gmail.com

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq personnes qui s'abonnent à l'essai pour 6 mois (à 20 €) ou en leur offrant cet abonnement, vous bénéficiez d'un abonnement gratuit d'un an. Envoyez-nous leurs adresses sur papier libre (ainsi que la vôtre) et un chèque de 100 €.

Partenaires



Les finances de *Silence* sont gérées par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de *Silence* provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



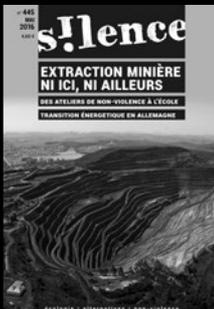
Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdunucleaire.org



La revue *Silence* est imprimée sur papier 100 % recyclé blanchi sans chlore par : Impressions modernes - Z. A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr

Médias libres

Silence est membre de la Coordination permanente des médias libres. www.medias-libres.org



Affiche



100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 416 Les limites des écoquartiers
- 417 Transition et engagements politiques
- 418 Sortir de la démesure
- 422 Décolonisons nos luttes
- 426 D'autres formes de démocratie
- 428 La forêt brûle
- 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- 432 Loi Duflot : pour mieux se loger ?
- 433 Renverser nos manières de penser
- 434 Militer en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- 439 Écologie et féminisme : même combat ?

- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt
- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !

Numéros régionaux

- 414 Ain
- 419 Picardie
- 430 Corse
- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- 452 Champagne-Ardenne

Cochez le(s) numéro(s) désiré(s). Faites le total (4,60 € l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20 € pour un ex., 4 € pour 2 ex., 5 € pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €*

A l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.

Manuel de transition, 212 p. - 20 €**

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



Un écolisme apolitique ? 80 p. - 7 €***

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'advientent les changements souhaités.



Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement automatique.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

France métropolitaine

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 20 €

Particulier 1 an 46 €

Bibliothèque, association... 1 an 60 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 74 €

Petit budget 1 an 32 €

5 abonnements Découverte offerts 100 €

Autres pays et Dom-tom

Découverte 1^{er} abonnement 6 n° 27 €

Particulier 1 an 55 €

Bibliothèque, association... 1 an 68 €

Soutien 1 an 60 € et +

Petit futé 2 ans 85 €

Petit budget 1 an 39 €

Groupés à la même adresse

par 3 ex. 1 an 115 €

par 5 ex. 1 an 173 €

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Total de votre règlement :

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) :

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

8 € par trimestre (abonnement petit budget)

11 € par trimestre (abonnement normal)

..... € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

..... € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB)
ou postal (RIP).

Fait à : Le :
Signature :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Stévia : un cas de biopiraterie

La stévia est une plante d'Amérique du sud qui présente un fort goût sucré. Elle est connue depuis des millénaires par les Guaranis qui vivent dans la forêt amazonienne. Depuis quelques années, les multinationales en ont extrait le principe sucré pour l'utiliser en grande quantité comme substitut dans les produits "light". Les 4 et 5 août 2016, plusieurs centaines de Guaranis se sont retrouvés à Jasuka Venda, au Paraguay, pour dénoncer le vol de leurs savoirs et demander l'ouverture de négociations sur leurs droits. L'association suisse Public Eye a lancé une pétition pour demander aux entreprises alimentaires d'engager ces négociations et partager ainsi de manière équitable les bénéfices réalisés avec la stévia.

